This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

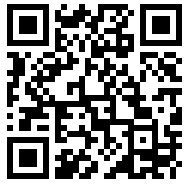

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 378813

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE LA SOCIÉTÉ

DES

SCIENCES, ARTS

ET BELLES-LETTRES

DE BAYEUX

2e VOLUME

BAYEUX

TYPOGRAPHIE SAINT-ANGE DUVANT

Imprimeur de la Société

1893

Digitized by Google

AS
162
.S45
v.2

Digitized by Google

Un Souvenir inédit du Camp de Vaussieu

PAR A. DÉDOUIT

Sous le règne de Louis XVI, l'esprit d'opposition développé par les Parlements, avait gagné jusqu'aux Corps électifs les plus modestes. On les voyait parfois résister, non-seulement aux ministres, mais encore se soumettre avec peine aux ordres du Roi, comme s'ils eussent voulu se préparer de longue main aux grandes luttes de l'avenir.

Ces tendances nouvelles, favorisées par le libéralisme d'un souverain sous le gouvernement duquel les bastilles n'étaient plus à redouter, furent les avant-coureurs d'une révolution qui allait inscrire les droits de l'homme en tête de sa Constitution.

Ces signes des temps se manifestèrent en un certain nombre d'endroits, et notamment à Bayeux, parmi les Administrateurs de l'Hôpital-Général, à propos du camp de Vaussieu.

Ce camp célèbre, dont M. le Président Pézet nous a raconté les splendeurs et le but, dans le tôme V des Mémoires de notre Société, et dans lequel M. Gaston Lavalley, notre spirituel concitoyen, a trouvé le sujet d'un de ses plus beaux romans, eut aussi ses misères, dont le souvenir, maintenant oublié, pourra peut-être offrir quelqu'intérêt aux honorables membres de notre chère Compagnie.

Les ambulances, encore imparfaitement organisées en 1778, étaient loin de suffire pour assurer le service sanitaire des 35.000 hommes réunis dans les villages d'Esquay et de Vaussieu, sous le commandement de chefs, pour la plupart sans expérience de la vie des camps.

Digitized by Google

Aussi, peu après l'installation du quartier-général dans le château de M. le Marquis d'Héricy, mis obligeamment à la disposition de M. le Maréchal de Broglie, commandant supérieur du camp de Vaussieu, la maladie ne tarda-t-elle pas à sévir cruellement, parmi les régiments qui en faisaient partie.

Souvent atteints de maux inavouables, les hommes étaient dirigés sur l'Hôpital-Général, désigné par l'autorité militaire pour les recevoir. Mais le nombre des contaminés devenant considérable, et l'établissement ne pouvant les accepter tous, quelques-uns furent installés dans une église devenue inutile, et que nous croyons être celle de la Madeleine, car sa démolition avait été demandée par les habitants en 1775.

L'Hôpital-Général eut beaucoup à souffrir pendant le séjour de ces hôtes incommodes, dont le contact pouvait devenir dangereux pour les pauvres. Afin de les recevoir, on avait tout bouleversé. Le quartier des hommes et des garçons, vers la rue Saint-Exupère, fut complètement évacué et ses habitants logés du côté des femmes et des filles. Cette nécessité, résultant de la force des choses, donna lieu à quelques désordres, que la vigilance des religieuses ne put empêcher.

Cependant, la levée du camp, qui avait duré du 25 Août au 28 Septembre 1778, en rappelant à leurs corps la plupart de ces militaires, permettait d'espérer que l'Hôpital-Général ne serait plus troublé par la présence des malades de M. le Ministre de la guerre, lorsque, le 2 juin 1779, l'Administration hospitalière fut informée qu'un nouvel Hôpital de vénériens allait être installé dans la partie de l'hospice précédemment affectée à ce service.

Cette nouvelle imprévue causa une vive émotion parmi les Administrateurs, qui résolurent de s'opposer, de toutes leurs forces, à ce nouvel abus du pouvoir. Aussi, lorsque M. Vardon, commissaire des

Digitized by Google

guerres, porteur de cet ordre, se présenta au nom de M. de Montbarrey, ministre, pour le mettre à exécution, reçut-il un refus formel.

Profondément irrités de cette décision, qu'ils considéraient comme contraire à l'esprit des lettres patentes, obtenues en 1775, les Administrateurs de l'Hôpital-Général protestèrent vivement auprès de M. l'Intendant de la généralité de Caen, et firent appel aux souvenirs de M. le Maréchal de Broglie, pour constater que la présence des militaires dans cet établissement, lui avait causé un préjudice de plus de 6,000 livres, pendant la durée du camp. Ils insistaient particulièrement sur le danger que présentait, au point de vue de la morale et de la santé publique, l'introduction d'un grand nombre de vénériens dans cet asile des pauvres, contrairement aux ordonnances du royaume.

Mais rien n'y fit. Cette protestation, qu'on eut pas osé risquer en d'autres temps, resta sans effet. La lutte était engagée.

Après M. Vardon, M. Després, commissaire des guerres, se présenta à son tour à la réunion du 22 juin. Il était accompagné de M. Genas-Duhomme, subdélégué de M. l'Intendant, pour signifier, à MM. les Administrateurs, qu'il sera établi, en la maison des pauvres valides de Bayeux, un hôpital de vénériens, pour l'infanterie, la cavalerie et les dragons.

En présence de cet ordre réitéré, lu devant Monsieur l'Intendant, représenté par M. Genas, son subdélégué, la Commission, bien à contre-cœur, déclara faire acte d'obéissance, tout en se promettant de tenter une démarche auprès de M. le Ministre de la guerre pour le faire revenir sur sa décision, et lui exposer la nécessité dans laquelle elle allait se trouver, le cas échéant, d'expulser un grand nombre de pauvres, s'il n'était pourvu à leur logement aux frais du Roi.

Une députation d'administrateurs fut nommée pour

Digitized by Google

faire valoir les raisons de la Commission auprès de M. de Montbarrey, mais dans ce temps le coche mettait cinq jours pour se rendre à Paris, tandis que les courriers de cabinet, voyageant par la poste, avaient une avance considérable sur ce pesant véhicule. Aussi les délégués de l'Hôpital-Général arrivèrent-ils trop tard pour protester auprès de l'Excellence, ainsi que nous l'apprend en ces termes M. le syndic qui était du voyage :

« Le 23 juin, en vertu de la députation faite le jour « précédent à l'assemblée extraordinaire convoquée « à l'évêché, où présidait Monseigneur, pour solliciter « auprès de M. de Montbarrey, ministre de la guerre, « l'inexécution des ordres signifiés par M. Després, « commissaire, pour l'établissement des vénériens à « l'Hôpital-Général ; quelque diligence qu'on ait fait, « on est arrivé malheureusement trop tard, les ordres « confirmatifs des précédents étaient expédiés et « envoyés à l'Administration. Il en a coûté pour le « voyage, tant pour l'aller et retour qu'à Paris et à « Versailles, 313 livres 7 sols.

« Cette députation, un peu tardive, n'a procuré pour « avantage que des promesses de la part du ministre, « d'être complètement dédommagé de ce que l'Hôpital- « Général pourrait souffrir d'un établissement que l'on « assurait ne devoir durer que jusqu'à la fin de la « guerre, qui, politiquement parlant, allait, sans « contredit, se terminer dans peu de mois. »

Cette démarche des Administrateurs, faite malgré leur promesse de soumission à M. l'Intendant, était une preuve bien évidente de leur intention d'éluder, par tous les moyens possibles, l'exécution des ordres du Ministre de la guerre. Aussi, M. de Montbarrey, voulant vaincre cette résistance, qui portait atteinte au prestige du pouvoir, s'adressa-t-il au Roy pour mettre fin au conflit soulevé par la Commission.

Digitized by Google

Par suite, les Administrateurs recevaient, peu après, un message royal conçu en ces termes :

« De par le Roy,

« Sa Majesté étant informée que, l'année dernière, « pendant la durée du Camp sous Bayeux, il a été « établi dans le bureau des pauvres de cette ville un « hôpital-militaire pour y traiter les soldats malades ; « qu'après les réparations qui ont été faites à son « compte, dans une partie du bâtiment séparé de celui « qu'occupaient les pauvres, il a été reçu succes- « sivement un nombre d'environ 400 soldats attaqués « de différentes maladies, sans que cet établissement « ait produit aucun inconvénient pour le service « ordinaire du dit Grand-Bureau. Sur le rapport qui a « été fait des oppositions auxquelles les adminis- « trateurs du dit Grand-Bureau ont eu recours, pour « se dispenser d'admettre, dans la partie du bâtiment « déjà employée, un hôpital nécessaire pour le traite- « ment de 200 malades, en observant et maintenant « les séparations convenables et une police exacte, « sa Majesté ordonne que l'ordre intimé, le 11 de ce « mois, au sieur Després, commissaire des guerres, « sera exécuté selon sa forme et teneur. »

« En conséquence, enjoint sa Majesté aux sieurs « administrateurs du Grand-Bureau de s'y conformer.

« Leur fait défense de faire sortir de la dite maison « aucun habitant de tout âge qui y sont entretenus et « soignés, à peine de désobéissance et d'en répondre « en leur propre et privé nom. »

« Fait à Versailles, le 26 juin 1779.

« Signé : Louis. »

Cette lettre, de laquelle il résultait que 400 malades militaires avaient été admis à l'Hôpital-Général pendant la durée du Camp de Vaussieu, en 1778, et deux cents l'année suivante, était contre-signée par le Prince de Montbarrey.

Digitized by Google

Après avoir parlé en maître pour faire respecter son pouvoir, Louis XVI agit en bon Roi en accordant au Grand-Bureau, en 1784, une somme de 5600 livres, pour l'indemniser du préjudice qu'il avait éprouvé par suite du séjour des siphilitiques et autres malades venus du camp.

En luttant énergiquement contre l'autorité du ministre de la guerre, pour défendre les droits de l'hospice qu'ils croyaient menacés, ses administrateurs, autrefois toujours prêts à s'incliner devant le pouvoir absolu, obéissaient à leur insu à cet irrésistible courant qui entraînait la France vers un avenir, alors inconnu, qu'on appela, plus tard, la Révolution.

(Extrait de l'ouvrage sur les Hospices de la ville de Bayeux, par A. DÉDOUIT.)

Digitized by Google

Les Bacon sires du Mollay

par M. Paul de FARCY

Les travaux littéraires de M. le Président Pezet ont fait connaître la grandeur de la famille de Creully et assuré aux Seigneurs de Rye un titre de gloire impérissable ; mais il ne faut pas croire que le sujet soit épuisé et que Bayeux ne puisse pas fournir d'autres noms également glorieux, ni d'autres bienfaiteurs insignes. A quelques lieux de la capitale du Bessin, s'élevait jadis un château fort, dont les murs ruinés étaient encore visibles il y a quelques années, et dont les doubles circonvallations, tracées de main d'homme, peuvent faire connaître l'importance et l'étendue. Je veux parler du château du Mollay, qui a servi, pendant près de quatre siècles, de résidence à la puissante famille des Bacon, dont j'ai déjà eu plusieurs fois l'occasion de vous entretenir. Leur nom, en effet, se trouve mêlé à tous les évènements qui ont laissé des traces, quelquefois heureuses, trop souvent, hélas, néfastes, dans les souvenirs de ce pays...

Les historiens anciens se sont longuement étendus sur la noblesse et l'ancienneté de la famille des Bacon. Un seul auteur moderne, M. O'Gilvy, a cru pouvoir, par ses insinuations aussi déplacées que contraires à l'histoire, revendiquer pour une autre famille du même nom, que personne n'a jamais connue, l'ancienneté que l'on donnait à la véritable, et faire descendre celle-ci d'un batard, qui, au XIV^e^ siècle, en aurait relevé le nom et les armoiries. Je ne m'arrêterai pas à démentir tant d'erreurs, je ne chercherai pas, par une liste aussi longue que fastidieuse,

Digitized by Google

de titres encore existants, à établir la filiation des branches principales, vous me permettrez seulement d'affirmer ici, qu'il ne saurait y avoir le moindre doute, ni la moindre lacune. Ainsi donc, depuis le commencement du XI[e] siècle jusqu'à la fin du XIV[e], les Seigneurs du Mollay ont été ces *Bacon* qui portaient pour armoiries : six roses d'argent en un champ de gueules, comme on peut le voir par leurs sceaux apposés à des chartes de fondations, ou plaqués à des cédules pour des reçus de gages; si quelques cadets ont momentanément pris d'autres emblèmes, à une époque où les armoiries étaient encore personnelles, il ne faut y voir qu'un exemple de plus de ce besoin de distinctions qui nécessitait, pour chaque chef, l'emploi d'un étendard nécessaire à rallier ses vassaux. Voulez-vous d'ailleurs des preuves de la noblesse incontestée des Bacon? consultez La Roque. Vous y verrez relatés ces noms des familles Normandes, illustres parmi tant d'autres. Vous y lirez qu'il y avait jadis en Normandie: 3 Comtés, 3 Vicomtés, 3 Baronnies, 3 Vavassories, parmi lesquels se trouvent les Bacon. Et c'est pourquoi vous lisez, dans l'inscription tumulaire des d'Argouges, devenus Seigneurs du Mollay, ce titre qui ferait actuellement sourire : « Vassal du Mollay-Bacon » énoncé avant celui de ses autres seigneuries, parce que celles-ci n'étaient pas titrées. Ce n'est pas tout d'ailleurs. A chaque fois qu'un Evêque de Bayeux faisait son entrée dans sa ville épiscopale, il était porté par quatre des principaux barons dont les terres relevaient de celles de son Evêché, et parmi eux se trouvait le Seigneur du Mollay, qui prenait le gobelet d'argent dont l'Evêque s'était servi au repas d'honneur.

Il est impossible de savoir si le château du Mollay, dont les derniers vestiges ont été démolis, est celui qui fut construit au XI[e] siècle, ou si, après avoir été

Digitized by Google

détruit dans les guerres qui ravagèrent le pays, il fut reconstruit à une époque plus récente. Quoiqu'il en soit, ce château fut pris et rasé par Godefroy d'Harcourt. Il voulait se venger de l'insulte que Jeanne Bacon lui avait faite en lui préférant Guillaume Bertrand, Vicomte de Roncheville, Maréchal de France. Celle-ci, devenue femme de J. de Luxembourg, habita désormais en son château de Villers, où elle mourut en 1376. Elle n'eut point d'enfants de ses deux maris et sa succession fut partagée entre ses collatéraux. Le fief du Mollay échut aux de Champagne, dont l'héritière épousa un d'Argouges et fut cette fameuse fée dont les légendes populaires ont poétisé la mort subite sous la forme d'une fuite précipitée et vont même jusqu'à montrer la trace de sa main sur l'appui de la fenêtre de son manoir. Son mari construisit un château gothique à quelque distance de celui que les Anglais avaient rasé, en un lieu nommé la *Poterie du Mollay*. Ce château, qui tombait lui-même en ruines, fut reconstruit en 1753, par M. Le Couteulx et achevé, tel que nous le voyons, par un de ses héritiers, M. le Comte de Chabrol.

Guillaume Bacon, sire du Mollay, accompagna le duc Guillaume à la conquête de l'Angleterre et reçut, en récompense de ses services, de nombreuses terres et fiefs dans ce pays. Nous le voyons, en 1082, faire un don à l'abbaye de Sainte-Trinité de Caen, lors de la prise d'habit de sa sœur ; malgré son grand âge, il se croisa avec le duc Robert et partit pour la Terre Sainte où il mourut en 1097. Il laissait plusieurs enfants, dont l'aîné, nommé Roger, se distingua par ses nombreuses fondations et par ses libéralités envers les abbayes du voisinage. En 1148, il fonda la commanderie de Baugy, en sa terre de Planquery, et la donna aux Chevaliers du Temple. Il fut l'un des témoins de la fondation du prieuré de Roucestre, en Angleterre, par Richard Bacon, un de ses parents.

Digitized by Google

Il donna à Savigny le patronage des Eglises de Couvains et de Plainesœuvres. Son fils aîné, Guillaume, mourut en 1212, et fut enterré dans la nef de l'abbaye de Longues, à laquelle il venait de donner, avec Simon, son frère, la moitié du patronage de l'église de Vaussieux. Son fils, aussi nommé Guillaume, fut également enterré à Longues. Son tombeau se composait de trente-deux briques émaillées de 0 m. 25 c. de diamètre. Il en existe encore quatre ou cinq dans une des chambres de l'abbatiale. Après lui vint Roger qui confirma les donations de ses ancêtres et eut des enfants de ses deux femmes, Alix d'Asnières et Joires de Villers, ainsi qu'on peut le voir d'après une inscription en belles lettres gothiques brunes, sur fonds jaunes, qui se voit dans l'église du Breuil. Elle se composait jadis de trois briques, dont une a été malheureusement perdue ; elles devaient être placées au-dessous de l'arcade où étaient représentés les deux chevaliers. La voici textuellement :

Cy gist Robert fiz monsegnor
Roger Bacon Chevalier et mad
ame Aelis d'Asnières et aussi Gui
llame fiz monsegnor Roger Ba-
con Chevalir et fiz madame Joi-
res de Vilers. Dex lor face merci !

L'un, Robert, qui vivait encore en 1356, était le frère cadet de Roger Bacon, sire du Mollay, père de cette fameuse Jeanne, dont nous avons déjà parlé, et qui fut la cause involontaire de la conquête de la Normandie, par le roi d'Angleterre. Tant qu'à leur frère Guillaume, quoiqu'en puisse dire l'inscription, il est fort douteux que ses ossements aient jamais reposé dans l'église du Breuil. Car ayant été gagné par les promesses et l'argent de Godefroy d'Harcourt, avant le mariage de sa nièce, il trempa dans une conspiration que le Roi de France découvrit. Arrêté avec plusieurs autres Seigneurs normands, le 30 Mars 1341,

Digitized by Google

il fut décapité à Paris comme ayant entretenu des relations avec un traître et un ennemi de l'Etat. Son corps fut attaché au gibet de Montfaucon, et sa tête exposée sur les murs de Saint-Lô jusqu'à ce que Edouard III la fit inhumer en grande pompe sous le pavé du sanctuaire de l'église de Saint-Lô. Il faut bien le reconnaître, à cette époque si troublée où la Normandie appartint tantôt à la France, tantôt à l'Angleterre, à laquelle elle se rattachait d'ailleurs par le sang, il n'est pas rare de voir une même famille ainsi divisée, combattre dans les deux camps, souvent au gré de ses inspirations ou de ses espérances !

Jeanne Bacon vit donc son château du Mollay renversé de fond en comble par celui qu'elle avait dédaigné. Elle se retira à Villers-Bocage, qui lui appartenait du chef de sa mère. Elle chercha à diminuer, autant qu'il était en son pouvoir, les malheurs de son pays. Maîtresse d'une fortune immense, elle l'employa constamment en fondations pieuses et abandonna à plusieurs pauvres paroisses des terrains qu'elles durent défricher et labourer. Le 23 juin 1369, elle fonda, en sa *ville* de Villers, un hôpital ou Hostel-Dieu, dont elle donna l'administration à l'Evêque de Baieux, chargé de nommer aussi le prieur et les servants. Elle le dota de plus de 200 fr. de rente et s'engagea à fournir un local bâti, une chapelle et tous les accessoires. Voici la liste des principaux objets qui formaient alors le mobilier d'un hôpital : — Pour le service de l'église : six toualles pour l'autel, deux paires de corporeaulx, deux paires de vestements pour prestre, l'un paré de drap de soie avec vestements pour diacre et sous-diacre, l'autre paré de fussaine blanche, deux calices d'argent doré, deux missels, deux breviaires notés, un grael (graduel), une croix et un bennitier... Pour l'Hôtel-Dieu, elle donne : douze lits fournis de coetes, de traversains, de deux paires de draps, deux oreillers et deux couvrechiefs

Digitized by Google

(bonnets de coton), à chacun lit, une couverture de drap dont il y aura deux fourrées de penne, trois tables, six chaises, un banc, douze napes, douze toualles, quatre pots, huit en étain, six hanaps d'argent (gobelets), pesant chacun un marc, six d'étain, un bassin à barbier, quatre huches, deux coffres de quesne, deux douzaines et demie d'escuelles d'étain, etc., etc. Puis pour la faisance-valoir: une charue fournie et appareillée de harnois, trois chevaux, un torel et six vaches à lait. La chapelle était dédiée à Sainte-Elizabeth de Hongrie et à Saint-Evroult, pour lequel elle professait une dévotion particulière, puisqu'elle choisit sa sépulture dans l'église de cette célèbre abbaye. Voyons maintenant pour qui elle avait fondé cet Hôtel-Dieu : En quel hostel seront les pouvres, les trespassans, les malades, les femmes grosses, et s'il advenait que femme grosse y mourut, de qui il demeurat enfant vif, il seroit gardé, nourri et gouverné jusqu'à l'âge de sept ans, et plus loin : les pouvres qui ne seront pas en bon sens, oppressés de mauvais esprits, seront gardés en une chambre à part,... les pouvres passants et pélerins pour une nuit hebergiés, couchiés et aidés,... ceux qui auront mestier d'être saigniés, ventousés, le seront aux dépends de l'hôtel; les trépassés, enterrés, ensevelis, auront une messe de *Requiem*... Les infirmes étoient soignés par deux femmes anciennes, honnestes et de bonne vie et un valet était chargé de soigner les bestiaux. L'intérêt qui s'attache aux moindres détails de cette curieuse dotation, me fait espérer que vous me pardonnerez de l'avoir citée presqu'en entier.

Avec Jeanne Bacon, s'éteignit la branche aînée de cette maison dont les grands biens se trouvèrent ainsi dispersés. A cette branche, appartenait encore noble Dame Georgette du Mollay Bacon, qui fut abbesse de Sainte-Trinité de Caen, de 1336 à 1376. Elle s'occupa, avec beaucoup de zèle, des intérêts spirituels de son

Digitized by Google

monastère et ne recula pas devant un voyage en Angleterre pour mettre ordre à ses possessions d'outremer; en 1359, elle vendit l'argenterie et quelques châsses du trésor, pour payer les restaurations et consolidations faites aux fortifications après la prise de la ville. Elle était inhumée dans le chapitre, où, avant la Révolution, se voyait son épitaphe et sa pierre tombale. Nous la décrirons d'après le Manuscrit de la Galerie Mancel : Sur une dalle en pierre de Caen, on voit gravée au trait, la statue couchée d'une religieuse en grand costume, les mains jointes, sa crosse à volute finement sculptée, appuyée sur l'épaule droite, à ses pieds un chien couché, symbole de la fidélité. Elle est placée sous une arcade tréflée, surmontée d'un pignon à choux frisés. Dans le haut, deux anges soutenaient des encensoirs. La légende porte : Cy giest Religieuse Dame et honneste madame Georgette du Moley, jadis abbesse du moustier de Sainte-Trinité de Caen, qui trespassa l'an de grâce 1376, le deuxième jour d'Aoust. Prions Dieu pour lie. Elle portait l'écu à six roses, parti des deux jumelles de la famille de sa mère, les de Bures.

Il me reste à dire quelques mots d'une branche cadette des Bacon, connus sous le nom de Bacon de Formigny. Nous la suivons depuis le XII[e] siècle jusqu'à la fin du XVI[e], signant les fondations de ses aînés, les augmentant de ses biens, combattant sur les champs de bataille contre les anglais, s'alliant avec les meilleures familles du pays. Guillaume, seigneur de Bavent, et François, son frère, furent maintenus dans leur noblesse, par sentence des élus de Bayeux, en 1523, et Jacques, Seigneur de Bavent, fils de Guillaume, comparut à Bayeux, le 18 Mars 1599, devant M. de Roissi. C'est la dernière date où je trouve les Bacon, soit qu'il soit mort sans hoirs, soit que ses biens soient tombés en quenouille par le mariage de ses filles. Dans cette branche, nous trouvons

Digitized by Google

aussi des cousins, combattant dans les deux camps, les uns pour la France, les autres pour l'Angleterre. Guillebert et Jean Bacon furent continuellement occupés à guerroyer et passèrent la revue de leurs troupes en maintes circonstances. Le fils de Guillebert eut même ses terres confisquées par Henri V, et données à un Normand, à Jean Faoucq, des Seigneurs de Jucoville ; elles valaient 250 escus, somme considérable pour l'époque. Son cousin, qui s'appelait Jean, comme son père, las sans doute d'une résistance qu'il considérait comme inutile, préféra se soumettre au vainqueur, qui lui remit la propriété de ces terres, par lettres du 12 Septembre 1419, ce qui ne l'empêcha pas de saluer avec bonheur le retour des français, et il fut l'un des premiers à donner au roi de France l'aveu de sa terre de Bavent, en 1450.

C'est ainsi, vous le voyez, que l'histoire d'une famille, éteinte depuis trois siècles, nous ramène sous les yeux tous les évènements qui se sont succédés dans nos contrées, et nous prouve qu'il ne faut pas seulement voir dans ses seigneurs bardés de fer, des guerriers féroces et sans éducation, mais souvent des hommes sachant compatir aux misères générales, développer l'industrie locale et en favoriser les progrès.

Château-Gontier, ce 17 Novembre 1880.

Digitized by Google

LES BARONS DE HARCOURT

LEUR ROLE DANS LE PASSÉ DU BESSIN

Parmi les plus formidables rois de la mer, au commencement du dixième siècle, on distinguait Rollon-le-Dace, qui avait acquis, à cause de son activité, le nom de « Ganger », c'est-à-dire de *coureur*. Or, pour conquérir à la fin de ses courses, un beau duché, comme la terre de Neustrie, plus d'un, parmi ses compagnons, avait déployé tour à tour le courage, la prudence et l'audace nécessaires à qui doit tout conquérir, un foyer, une famille et une patrie.

Parmi les préférés de Rollon, un de ses parents, depuis si connu sous le nom de Bernard le Danois, s'était attiré un grand renom par sa prudence et sa valeur. Après la part faite à Dieu, Rollon, devenu chrétien et duc de Normandie, n'oublia pas la part de ses guerriers : à Bernard le Danois, fut assigné le domaine d'Harcourt et les terres de Cailleville et de Beauficelle. En 955, Erlenberge, fille de Bertrand de Bricquebec, épousait le seigneur de Forville ; or, ce sire de Forville était Torf, fils de Robert le Danois.

Ainsi commençait à s'établir, en Normandie, la maison de Harcourt. Des alliances honorables l'unirent bientôt aux plus célèbres et plus puissantes familles, et avant que les Anges ne portent, aux angles de la tour centrale de Notre-Dame de Bayeux, les armoiries de Harcourt unies à celles de France, trois descendants de Robert le Danois et de Torf de Forville paraissent dans l'histoire de notre cité : le premier, c'est l'évêque Philippes de Harcourt ; le second fut sire de Harcourt, commandant d'une flotte française en 1295 ; le troisième, (1) Geoffroy de Harcourt,

(1) C'est le même de Harcourt qui est désigné par M. de Farcy dans l'étude précédente sous le prénom de Godefroy.

Digitized by Google

ressemblant plutôt à un condottieri ou à un chef de grandes compagnies, qu'à un loyal baron normand.

C'est sur les actions de ces trois Harcourt, que ces esquisses vont rapidement donner quelques détails.

I

Philippes de Harcourt, évêque de Bayeux.

Qu'était Philippes de Harcourt? Si nous regardons le rang qu'il eut dans le monde, il fut illustre et de très-noble race; si nous le jugeons par ses œuvres, il fut un grand homme; s'il faut ajouter foi aux éloges universels que nous avons de sa personne, il fut un saint.

Je laisserai à M. Gilles André de la Roque, le généalogiste de la maison d'Harcourt, le soin de faire passer sous vos yeux les illustres ascendants du prélat qui nous occupe; qu'il me suffise de rappeler que Philippes était le troisième fils de Robert le Fort, baron de Harcourt, et de Colède d'Argouges. Richard de Creully avait, pendant plus de vingt ans, occupé le siège épiscopal de Bayeux, quand notre Philippes de Harcourt, chancelier du roi d'Angleterre, puis successivement évêque de Salisbury et de Lincoln, n'hésita point à quitter ces positions pour venir dans sa patrie occuper un siège, assez illustre sans doute, pour faire dire à Marbode de Rennes, qu'il peut suffire à trois évêques, « *sedes Prœsulibus sufficii illa tribus* », mais où l'attendaient de rudes épreuves et de grands sacrifices.

La ville de Bayeux était à peine sortie de ses ruines encore fumantes; de la Cathédrale et du Palais épiscopal, il ne restait que quelques parties: je n'ai pas à faire un tableau de tous ces bouleversements, j'échouerais certainement, après le chanoine Serlon, témoin oculaire de ces calamités; je n'oserais emprunter non plus, au chanoine rimeur, maître Wace, ses dé-

Digitized by Google

tails fantaisistes, et notre digne Président me blâmerait à bon droit de vouloir, après lui, traiter ces points d'histoire. Contentons-nous de dire qu'à l'arrivée du nouvel évêque, les terres et les biens de toutes sortes, dont Odon et ses successeurs avaient enrichis l'Eglise, étaient tombés dans les mains avides des grands seigneurs qui, profitant des derniers troubles civils, regardaient ces biens comme une bonne conquête.

Les anciens tenanciers avaient su profiter de ces vicissitudes, ils n'acquittaient plus leurs redevances ; l'avidité des grands seigneurs et l'avarice des vassaux avaient atteint les clercs eux-mêmes ; aussi les monastères voisins des domaines de l'Eglise Cathédrale s'étaient emparés des biens respectés des gens de guerre et des barons, et sous prétexte de ne point les laisser à de profanes mains, ils détenaient le plus longtemps possible la part qu'ils s'étaient appropriée.

Pour lutter contre les grands et défendre son Eglise, Philippe de Harcourt, que sa naissance, sa fortune et ses alliances rendaient leur pair, usait à son tour de cette prudence et de cette fermeté qui l'avaient désigné pour chancelier au roi d'Angleterre. Les tenanciers infidèles craignaient de leur côté que le souverain, dont il était resté le conseiller et l'ami, fît sentir qu'il y avait encore une autorité capable de faire respecter le droit et de punir l'injustice. Les vertus privées du prélat, sa vie noble et digne, la pureté de sa foi, la grandeur de son zèle, sa patience aussi inaltérable que sa fermeté, et par dessus tout, l'union parfaite et l'heureux accord qui existèrent toujours entre lui et le pape Lucius II, impressionnèrent vivement les gens de la cléricature séculiers ou réguliers, qui avaient espérer dépouiller son église de ses biens ou la frustrer dans ses droits.

On le comprend aisément en voyant le nouvel évêque de Bayeux tenter, avec l'énergie d'un caractère entreprenant et très juste, ce que n'avaient osé ni pu

Digitized by Google

Richard de Douvres et Richard de Creully ; barons, moines et tenanciers, quoique suivant le mot de Saint-Louis : « rendre leur écorchat plus la gorge que prendre », furent à la fin contraints de restituer ce qu'ils avaient pris *dans le malheur des temps avec grand sacrilège.*

Ainsi ne restait pas lettre morte, le solennel aveu qu'avaient fait : 1° les tenanciers du roi ; 2° ceux du duc de Normandie ; et 3° ceux du seigneur évêque de Bayeux, à la mort de Richard, fils de Samson de Douvres.

Béziers, dans ses manuscrits, nous a conservé le nom des assesseurs de Robert de Glocester, député par le roi Henri pour recevoir les aveux de ces divers tenanciers ; nous trouvons les noms suivants : Roger Suhard, Roul de Mondesert, Hugues de Crèvecœur, Gauzlin de Courseulles, Enguerrand de Port, Guillaume de Saint-Quentin, témoins jurés du parti du roi ; Roger de la Ferrière-Harenc, Geoffroy de Douvres et Geoffroy de Bayeux, pour l'évêque.

Robert, qui avait épousé la fille de Robert Fitz Hamon, dit le premier : Je suis un des barons de la B. M. de Bayeux et son porte-drapeau de droit héréditaire. L'usage des biens confisqués sur le traître Grimoult, et transformés en prébendes par Odon, leur propriété fut solennellement reconnue comme légitimement attribuée et pleinement transmise par Odon à son Eglise. Raymond, vicomte de Saint-Sauveur, se reconnut feudataire de l'évêque pour une terre au Perth et à Lyson, le comte de Chester, pour une terre à Bravelt, au Mesnif-Auzouf, à Montsecret et Clairfougères, Gauzelin de Courseulles, pour des fiefs à Courseulles, Bernières, Surhain, Bazenville, Foulognes, Lacy, Guillaume Picot, Robert de Neufbourg et Richard de Lacy firent les mêmes aveux.

Enfin, d'après la même pièce, chaque seigneur tenu, à cause de son fief et de sa vavassorerie, à fournir un

Digitized by Google

homme d'armes à l'évêque, lui doit aussi une aide de vingt sols quand il voudra aller à Rome, et lui prêter secours pour la restauration de sa cathédrale ou la reconstruction de son palais épiscopal de la ville, s'il est brûlé. »

Les droits reconnus à la mort d'un de ses prédécesseurs, Philippe de Harcourt, eut précisément à les faire valoir, car il fut souvent appelé dans la ville éternelle auprès des souverains Pontifes et nous pouvons voir encore les restaurations qu'il fit à sa Cathédrale.

Pour maintenir les tenanciers de son Eglise dans le devoir, Henri II lui prêta un actif concours, car on trouve aux archives du Calvados trois lettres de ce prince : 1° Lettres de Henri II sur la remise de la terre de Douvres entre les mains de l'évêque de Bayeux, pour une somme de trente livres monnaie d'Anjou, que doivent rendre Geoffroy de Clinton ou ses héritiers, 2° Lettres du même, ordonnant de rendre à l'Evêque de Bayeux *banlevam suam*, de Cambremer, 3° lettres pour faire jouir l'Evêque de tous les biens dispersés ou aliénés depuis la mort d'Odon.

Les chanoines, fiers de leur prélat et les Bayeusains heureux de le voir restaurer avec zèle leur grande Eglise, craignirent toujours que ses absences laissent impunément se réveiller les prétentions injustes ou les violences sacrilèges que sa présence arrêtait. La supplique des chanoines, prêtres, bourgeois et peuple de Bayeux au Souverain-Pontife est la meilleure preuve qu'étant un Pontife selon le cœur de Dieu, Philippe de Harcourt était le bien-aimé de ses diocésains.

« Nous demandons à votre Sainteté, au nom de l'église de Bayeux, qui est dans la désolation, avec tout le respect que nous vous devons, le retour de son Evêque, et nous joignons auprès de votre miséricorde nos prières pour obtenir l'effet de nos demandes; qui a vu son Eglise endommagée et le triste état de

Digitized by Google

son sanctuaire, vous fait la même supplique. Elle était, hélas! renversée à terre et comme jetée dans la poussière, cette Eglise. Il l'a relevée, il l'a rendue riche de pauvre qu'elle était, respectable lorsqu'elle semblait condamnée au mépris, glorieuse même puisqu'il l'a tirée de la bassesse dans laquelle on l'avait réduite. Et certes il n'est personne qui, considérant le travail et l'industrie mise à parfaire un si bel ouvrage, ne loue la prudence de ce grand prélat dans la création de ses plans. Sa magnificence à les faire exécuter et son courage à faire restituer à cette même Eglise, les biens qui formaient son ancien héritage, ne sont-ils pas admirables? Avec autant de plaisir que de surprise, on s'étonne qu'il ait pu rendre à son église son premier éclat après sa ruine totale par la malignité et la fureur des hommes. Ceux mêmes que son zèle, sa piété et son courage ont terrassé, se réjouiront de son heureux retour. Les mains avides dont les rapines avaient fait des brèches si considérables aux biens et aux droits de l'Eglise en la pillant pour satisfaire leurs passions effrénées, travaillent à la réparer. »

« Mais comme les enfants de l'Eglise et les fidèles redoutent les maux qui pourraient leur arriver, ils s'adressent à Votre Miséricorde afin que vous leur renvoyez leur Evêque pour conserver les biens que leurs travaux leur ont déjà fait recueillir. C'est un prélat de bon conseil, courageux, ferme dans ses entreprises, puissant en paroles et en œuvres, habile dans le conseil des rois, expert dans les choses de l'Eglise, et les grands et les princes l'honorent; c'est un prélat nécessaire au métropolitain et à tous les évêques de la Province pour comprimer l'orgueil et la témérité des méchants et rejeter hors de l'Eglise les insolents et les pécheurs. Les plus prudents selon le siècle, quoiqu'ils aient le cœur plus vraiment jaloux que charitable, désirent qu'il revienne dans son diocèse. »

Digitized by Google

« Que le Seigneur conserve en bonne santé votre sacrée Personne pour le bien de son Eglise pendant de longues et heureuses années. »

Mais laissons Arnoulfe de Lisieux, secrétaire du Chapître et des Bayeusains, déployer, dans sa supplique au Souverain Pontife, sa connaissance profonde des formules oratoires usitées de son temps. A côté de ces éloges où la rhétorique peut sembler ajouter beaucoup, je n'ai qu'à vous montrer la nef de notre Cathédrale: c'est elle qui réalise pour notre Philippe de Harcourt la parole des saints Livres: « *Laudent eum in portis opera ejus.* » Pour ne pas nous attarder sous les voûtes de la noble Eglise, arrêtons-nous donc à l'une de ses portes, et là nous aurons à louer l'œuvre de Philippe de Harcourt.

Dans le petit porche dit du Doyenné, l'art nouveau s'est montré: ce ne sont plus les lourdes colonnes trapues et semi-cylindriques des parties romanes de la nef, elles sont plus élancées et à demi-dégagées du monument qu'elles ornent. Au lieu de dessins fantaisistes que nous avons retrouvés sur le plat des murs, une frise de style grec fait tout le tour du porche. Le pilier ou faisceau de colonnettes qui forme extérieurement les deux baies est couronné de chapiteaux qui viennent se confondre en un grand chapiteau à triple rang de fleurons ou palmettes antiques et à tailloir octogone. Au-dessous de la charmante galerie qui surmonte ce porche, une ligne de quatrefeuilles juxtaposées surmontée d'un bandeau de feuillages, sert de frise.

Philippe de Harcourt l'a déjà fait exécuter dans la nef quand il a repris en sous-œuvre les chapiteaux et l'intrades des arcades mutilées lors de la prise de Bayeux par les troupes anglaises.

Nous n'avons pas à faire ici une description d'architecte et à appeler votre attention sur les grandes fenêtres de la nef et sa balustrade, il est un autre

Digitized by Google

mérite de notre Philippe de Harcourt qu'il ne faut pas passer sous silence : il fut ami des lettres, et c'est l'abbé Robert du Mont-Saint-Michel qui nous en fournit la preuve. Cet annaliste du célèbre monastère que l'on appelait naguère la Cité des Livres, et qui était si fier de sa tour de la Librairie, cet annaliste, dans son appendice à la *Chronique de Sigebert*, remarque comme un fait important et digne de l'histoire, la donation de *cent-quarante volumes*, faite à l'abbaye du Bec par Philippe de Harcourt, évêque de Bayeux.

Ne soyons pas surpris, après une esquisse aussi imparfaite des utiles et nobles entreprises du premier des Harcourt dont le nom paraisse mêlé à l'histoire de notre ville et de notre Eglise, que Trigan nous assure que Philippe de Harcourt mourut regretté de tous en 1162 ou 1163, suivant la manière de supputer les dates à cette époque. Quant à moi, je suis à peu près consolé de l'oubli où son tombeau est tombé, puisque tant d'évêques de Bayeux ont continué son œuvre, tantôt aidés, tantôt entravés dans leur entreprise par la famille même de Philippe de Harcourt. L'étude du sire amiral de Harcourt et de Geoffroy de Harcourt nous l'apprendra bientôt.

II

Jean dit le Preux, sire de Harcourt, amiral de France

Le second des Harcourt, dont nous avons à parler, ne ressemblait pas, sous bien des points, au pieux prélat dont je n'ai fait qu'esquisser les œuvres. Il semblait plus que Philippe de Harcourt, avoir gardé tout à la fois et l'humeur batailleuse de Bernard le Danois, souche de sa famille, et l'amour des courses maritimes qui avait attaché Bernard le Danois à la fortune de Rollon le Dace surnommé le Coureur. Aussi nous ne sommes pas surpris de le trouver avec le rang d'amiral à la tête de la première flotte vraiment

Digitized by Google

nationale que nos rois aient armées contre nos voisins d'Outre-Manche. Nous lui donnons place dans ces recherches parce que la majeure partie des vaisseaux placés sous son commandement appartenaient à notre pays, mais il faut dire en deux mots à quelle époque et dans quelles circonstances, le sire de Harcourt, amiral *de l'armée de mer*, vint dans nos parages.

Les Croisades étaient arrêtées depuis la mort de Saint-Louis; et nos rois qui n'avaient plus à emprunter aux Génois, aux Vénitiens ou aux Espagnols, des navires pour leurs voyages ou leurs reconnaissances maritimes, possédaient çà et là, dans les ports de nos côtes de la Manche, de l'Océan ou de la Méditerranée, quelques constructeurs ou patrons, qui louaient à leur royal client des nefs toutes équipées en mâture, armes et gens. Toutefois, ces ressources étaient insuffisantes pour parer aux éventualités d'une incursion de corsaires turcs que les chevaliers de Rhodes n'arrêtaient pas toujours, à plus forte raison elles n'auraient pu garantir, dans le cas de guerre avec les Anglais, guerre que la rivalité et les déprédations réciproques des marins des deux nations, pouvaient faire présager.

Or, cette guerre éclata en 1293 sous Philippe-le-Bel, et, d'après les archives nationales, K, 36, pièce 43, le compte de Girart le Barillier, nous mentionne toutes parées « pour l'armée de la mer faite l'an de grâce 1295 » à Veuletes (Diélette), les nefs de Guillaume François, Raoul Le Ber, Thomas Saillant, Robert Chastel, Guillaume Bremenchon, Robert Cole.

A Chieresbourg, les nefs Jehan Le Franc, Philippe Balle, Jehan Le Valois, Michiel Betart, Durand Galien, Thomas Quellingont, Raoul Malaisie, Yvain Toustain, Guillaume Guillot. A Caen, les nefs d'Aubert Le Telier, Henri Colombier, Jehan Nobles, Richard le Jeune, Nicolas de Briquesard, Rogier Aquart, Thomas Danere, Thomas Angot, Jean Blondel, Pierre Caval, Nicolas

Digitized by Google

Hors, Pierre Martin, Guillaume Brimel, Jehan Colomb, Elie Petitpas, Henri Hellard, Jehan Le Bret.

Nous ne citerons pas les vaisseaux réunis à Honfleur, Sainte-Adresse, Touques, Fécamp, Barfleur, La Hogue, Saint-Malo, Dieppe, Etretat et Rouen. Ces vaisseaux se réunirent à ceux de la Rochelle, équipés par Jean Gournay et Jean de Hyenville, à ceux de Nantes équipés par Robert Manger, et à la flotte de Bordeaux organisée par Gerard des Monts de Figeac.

La flotte française, ainsi composée, eut pour amiraux: le sire d'Harcourt et le sire de Montmorency; le premier baron normand et le premier baron chrétien allaient avoir à défendre l'honneur de la France. Or, leurs débuts furent heureux: les marins mirent pied à terre aux environs de Douvres dans le comté de Kent et depuis le rivage jusqu'aux murs de cette ville, tout fut occupé et incendié. La suite ne fut pas si glorieuse, puisque les Grandes Chroniques reprochent à la flotte d'être rentrée sans avoir rien fait. Les espérances avaient pourtant été assez grandes pour que Guillaume de Nangis ait cru à une conquête totale de l'Angleterre. *Potuisset tunc, et dicebatur, totus exercitus qui erat in navibus de gente Francorum totam de facili Angliam occupasse.* Soit panique, soit crainte d'un échec, les amiraux se retirèrent si subitement que la moitié des troupes de mer occupées au pillage et à l'incendie fut vaincue et massacrée sous les yeux de ses chefs, *sinon auctoritas dictorum amiralium obstitisset, nam ipsi classe a porta revocata, illos qui exierant periclitari et occidi permiserunt,* continue le même auteur.

Ce n'est pas en se conduisant ainsi que nos deux amiraux purent prétendre aux 8,832 livres que l'amiral Othon de Tocy reçut l'année suivante du roi pour une autre flotille équipée à Cherbourg.

Pendant que le sire de Harcourt se préparait à

Digitized by Google

diriger, pour un si mince résultat, la flotte française, un de ses parents, Bertrand de Briquebec, fournissait pour les boucliers, lances et autres objets nécessaires à l'armement des navires, mais il ne voulait pas le faire à ses dépens. Ainsi ne l'entendait pas le bailli du Cotentin, qui gardait pour lui une partie de l'indemnité due au propriétaire. Le cartulaire de la baronnie de Briquebec renferme la lettre du roi restituant au plaignant ce qui lui était enlevé. Elle est ainsi datée : « *Actum Parisii die lune post dominicam quæ cantatur Lætare Jherusalem, anno Domini milesimo ducentesimo nonogesimo quinto.* »

Nous appelions tout à l'heure Bertrand de Briquebec, parent de l'amiral d'Harcourt ; on ne doit pas oublier que l'un et l'autre de ces deux personnages étaient le sire d'Harcourt en ligne directe, le sire de Briquebec en ligne collatérale, descendants de Torf de Forville II[e] baron d'Harcourt et d'Erlanberge Bertrand, fille du Seigneur de Bricquebec, nous allons trouver tout à l'heure, non comme alliés, mais comme ennemis les sires de Briquebec et ceux de Harcourt. Après le spectacle de la piété et de la valeur malheureuse dans Philippe l'évêque et dans le sire amiral, il faut reconnaître dans Geoffroy de Harcourt la félonie et la trahison, car nous voilà arrivés au troisième membre de la famille de Harcourt, dont l'histoire de notre Bessin a consigné les tristes exploits, et c'est par lui qu'il faut finir ces esquisses.

Nous aurions sous les yeux la nouvelle édition des Chroniques de Normandie de Guillaume le Tailleur, surtout la seconde partie qui contient l'histoire de la conquête anglaise de 1415 à 1422 et les luttes depuis 1422 jusqu'à 1444, l'héroïque conduite d'un quatrième de Harcourt au Mont-Saint-Michel et à la bataille de Verneuil, nous consolerait de la conduite du félon. Quant au deuxième évêque, que la famille de Harcourt nous a donné, je n'ai pas à le louer ici, si près de la

Digitized by Google

tour centrale, bien pâle serait mon éloge; revenons donc à Geoffroy d'Harcourt.

III

Geoffroy de Harcourt

Nous n'avons pas à entrer à fond dans les démêlés d'Edouard III, roi d'Angleterre, petit-fils de Philippe IV, l'organisateur de la flotte que commandait l'amiral de Harcourt et Philippe de Valois, roi de France, la guerre du monarque français contre les Flamands ne nous arrêtera pas davantage, bien qu'il faille inscrire parmi les beaux jours pour nos armées, celui de la victoire de Cassel. Pour enlever toute sécurité et tout plaisir au roi vainqueur qui comptait parmi ses vassaux les rois de Majorque, de Navarre et d'Angleterre, parmi ses alliés les souverains de Bohême et d'Ecosse, pour bouleverser ce royaume qu'enviaient à leur parent les rois de Naples et de Hongrie et dans lequel les papes à Avignon semblaient oublier Rome, deux hommes se firent les conseillers d'Edouard d'Angleterre un meurtrier et un faussaire Robert d'Artois, un ambitieux et un félon Geoffroy d'Harcourt.

Quand ses parents avaient toujours été feaux, il semblait devoir suivre leurs exemples au moment où les hostilités avaient pesé si lourdement sur la Bretagne, la Flandre et la Guyenne, il attira tous les maux de la guerre dans notre Normandie et même dans notre Bessin : ses querelles avec la famille de notre évêque Guillaume Bertrand, allié pourtant à sa famille, le rendirent infidèle à son prince.

Geoffroy de Harcourt, seigneur de Saint-Sauveur-le-Vicomte et compté quelquefois parmi les vicomtes de Bayeux, commandait les troupes des bailliages de Rouen et de Caen. Soit rivalité de prouesse avec Robert Bertrand, depuis connu sous le nom de maréchal de

Digitized by Google

Briquebec, soit qu'une ambition démesurée ait été le vrai motif de querelles antérieures, toujours est-il que la mort du seigneur du Molay Roger Bacon rendit Geoffroy de Harcourt et Robert Bertrand ennemis jurés.

Roger Bacon laissait à sa fille Jeanne une grande fortune, or, Geoffroy avait demandé pour son fils cette jeune héritière. Bertrand de Briquebec l'avait aussi demandée pour son fils et tous deux invoquaient les engagements pris par le défunt.

La querelle arma les membres et les partisans de chaque famille. Geoffroy vint même attaquer Neuilly, propriété de l'évêque de Bayeux, frère du maréchal. Jeanne Bacon ne s'en remettant pas aux chances de la lutte avait épousé le neveu de l'évêque et la violence des partis continuant, le roi s'aperçut aisément que des projets plus sérieux, secondant l'ambition personnelle de Geoffroy de Harcourt, se cachaient sous ses prétentions matrimoniales. La noblesse normande avait déjà refusé des subsides au roi, il fit donc saisir trois des amis de Geoffroy d'Harcourt, Guillaume Bacon, Richard de Percy et Jean de la Roche Tesson, tous d'intelligence avec le monarque anglais. Sans procès, sans jugement, mais d'après des preuves convaincantes, ils furent décapités et l'exposition publique de leurs têtes aux marchés de Saint-Lô et de Carentan, apprit à la Normandie et leur crime et leur punition. Comme le nombre de parents et amis du sire de Saint-Sauveur-le-Vicomte, était considérable, le roi avait jugé à propos d'ordonner cette exposition afin que personne ne fut tenté de suivre Harcourt en Angleterre ou de prêter comme lui main-forte au prétendant évincé par la loi salique.

Geoffroy, malgré son alliance avec le duc de Brabant, ne se sentait ni assez protégé, ni assez vengé à la cour de ce prince où il s'était réfugié. Le maréchal de Briquebec, dont l'héritière du Molay avait préféré

Digitized by Google

le fils, devait porter la peine de ces préférences, le roi qui l'avait condamné comme traître et félon, devait sentir jusqu'où irait sa félonie, aussi devint-il, pour nuire au maréchal et au roi le conseiller d'Edouard d'Angleterre et même le maréchal de ses armées.

La Guyenne était le lieu des hostilités, Edouard voulait s'y rendre, pour sauver le Midi, Geoffroy d'Harcourt conseilla d'attaquer le Nord de la France et sa partie la plus riche, la plus avantageuse, parce qu'elle se trouvait plus désarmée et plus proche, la Normandie. L'invasion, conseillée par Geoffroy de Harcourt, fut soudaine. Après le débarquement des anglais à Saint-Waast-la-Hougue, il se mit à la tête d'un corps d'armée et, guidé par son ressentiment, il se dirigea sur Neuilly-l'Evêque, le prit et le mit en cendres. Montebourg fut traité de même pendant que Barfleur et Valognes et toutes les autres villes étaient pillées ou brûlées par les autres corps d'armées.

Quelques troupes, revenues de Guyenne, la noblesse et quelques parties du ban et de l'arrière-ban trop tard convoqués et mal équipés se retirèrent à Caen avec l'évêque de Bayeux et le maréchal de Briquebec son frère: une sortie malheureuse des bourgeois permit aux Anglais de pénétrer dans la ville et de la piller, mais ils n'osèrent s'attaquer au château.

Dans le pillage, on trouva une proposition de descente en Angleterre ou du moins la minute d'un projet de descente par les Normands: nous n'en connaissons pas les auteurs, peut-être était-il l'œuvre des fils des destructeurs des faubourgs de Douvres, commandés, nous l'avons vu, par un amiral de Harcourt. Ce projet, envoyé en Angleterre, servit à y exciter la fureur populaire contre la France et à donner à l'invasion anglaise un caractère de vengeance nationale.

Bayeux avait tout à redouter d'Edouard, si ce prince revenait sur ses pas: on députa pour se soumettre. Le traitement infligé à Caen et le dénombrement de

Digitized by Google

notre ville, tranquillisaient le vainqueur sur toute révolte possible. Ainsi Harcourt avait fait son œuvre à demi pourtant.

Plus tard, il revient dans notre contrée aider un révolté contre le roi, Charles Le Mauvais, roi de Navarre, et Philippe de Navarre ; cette fois les Anglais étaient commandés par le duc de Lancaster. La tactique était celle des maraudeurs : on vit, en effet, les Anglo-Navarrais s'emparer des moulins et des fours, les brûler ou les détruire après s'en être saisis, malgré les propriétaires ou fermiers rançonnés ou tués ; ils s'emparaient de même des bourgs ou des châteaux, dominaient les villes par la crainte ou entravaient leur résistance et tyrannisaient les campagnes par une habile occupation des forteresses isolées.

L'autorité légitime, de son côté, tout en continuant leurs pouvoirs à ses officiers, les soutenait mal, par la nécessité dans laquelle elle laissait leurs soldats demander au pillage, même dans leur propre pays, les vivres que leurs chefs n'avaient su conserver. Nous en avons une preuve dans deux quittances délivrées à Guillaume du Bois-Renoul, vicomte de Bayeux en 1357, l'une de 30 sols pour frais d'acquisition *de un tonnel et d'une pippe vuides devant renfermer le sidre de trois pipes mauvaises et corrompues de la garnison du chastel de Baïex*, l'autre *la somme de six vingt et chinq livres pour 25 pipes de sidre achetiez rendues au chastel de Baïex et mises en garnison pour la seureté dudit chastel.* »

On avait donc bien mal exécuté les ordres du roi et plus mal encore secondé les efforts de l'évêque et du clergé de Bayeux, pour mettre la ville à l'abri d'une nouvelle attaque. Robert de Houdetot, chevalier et maître des arbalètriers royaux de Caen et le bailli de cette ville avaient pourtant rendu un compte si fidèle de l'état des fortifications que le roi n'avait pu s'em-

Digitized by Google

pêcher d'écrire à ses trésoriers de Paris et au vicomte de Bayeux la lettre suivante :

« Jehan, par la grâce de Dieu, roy de France, à nos amés et feaux trésoriers à Paris et au vicomte de Baïex ou à son lieutenant, salut : Oye la supplication de nos amés le doyen et Chapitre de Baïex, contenant que comme nostre asmé et féal conseiller Robert de Houdetot, chevalier et maistre de nos arbalètriers, et le bailly de Caen, estant naguères en ladite ville pour visiter ycelle et li pourveoir de seuregarde et deffense, considérant que ycelle si hastivement ne pourroit pas estre close de fossés et de murs comme nécessité, seroit pour obvier à la malvaise volenté et malice de nos ennemis, et eschiver le péril que par eux et leur force pourroit advenir en ycelle se porveu n'y éstois de brief et convenables remède eussent fait commandement de par nous ausdis doyen et chapitre que leur église hastivement feissent gariter, clorre et enfortier liquels comme obéissans au commandement qui, de par nous, leur avoit esté fait comme dit est, ont fait leur dite église gariter, galander et enfortier au mieux et plus hastivement qu'ils ont peu, selon ce et par la manière que ordené avait esté par nos dessus dits conseillers et baillys pour laquelle chose faire qu'en la greigneur partie dicelle est ja faite leur a convenu vendre des meilleurs et plus grans joyaus d'or de ladite église, laquelle œuvre bonnement parfaire ne pourraient, aucune aide ou grace par nous sur ce ne leur estoit faite. Savoir vous faisons que pour ce que rapporté et dit nous a esté par personnes en qui nous ajoustons playne foy que bien nécessaire chose et que la dicte œuvre hastivement soit parfaite, nous aux dit doyen et chapitre avons donné et octroyé, donnons et octroyons de grace espécial par ces présentes, CC livres tournois, à prendre ceste fois sur les marcheans de nostre grant forest du Troncay ou du Vesnay.

Donné à..... le derrain jour de juing, l'an de grâce mil trois cens cinquante et cinq : par le roy en son conseil ouquel vous estiez mess. de Biauves et de Chaallons. »

Ainsi Geoffroy d'Harcourt était arrivé à ses fins par la prise de Neuilly lors de la première invasion anglaise, il s'était vengé du maréchal de Briquebec et de sa belle-fille Jeanne du Molay; l'état de déla-

Digitized by Google

brement des défenses de Bayeux lui permirent de se venger par la prise et le pillage de cette ville de l'Evêque qui avait voulu partager le sort de son frère, malheureusement le coup n'atteignit plus Guillaume Bertrand, mais Pierre de Villaines qui mourut d'épouvante et de chagrin, sans oser se faire inhumer dans sa Cathédrale.

Ainsi le premier des Harcourt avait été un bon évêque, le second un amiral malheureux, le troisième, la ruine de son pays, triste conclusion de ces études, qui, je le crains bien, Messieurs, ont dû, plus d'une fois, lasser votre patience et réclamer toute votre indulgence pour votre nouveau confrère.

Digitized by Google

UN PRÉLAT BAYEUSAIN

au XVIII^e Siècle

LAURENT-MICHEL

EON DE CÉLY

DERNIER EVÊQUE D'APT

(1735-1815)

par Charles GARNIER

La biographie est une des branches les plus intéressantes de l'histoire ; on aime à conserver le souvenir des hommes qui se sont distingués par leurs vertus, par leurs œuvres, ou par les services qu'ils ont rendus à leurs semblables ; transmettre leurs noms à la postérité, c'est à la fois payer un juste hommage à leur mémoire, et ajouter à la gloire du pays qui s'honore de leur avoir donné le jour ; s'il en est ainsi des grands génies dont la renommée s'étend jusqu'aux extrémités du monde, il en est de même, toute proportion gardée, des illustrations secondaires dont la célébrité, sans dépasser les limites d'une certaine région, se reflète cependant d'un éclat plus ou moins vif, sur le lieu qui les a vus naître.

C'est par cette raison que tous les historiens de Bayeux énumèrent avec le plus grand soin les hommes remarquables nés dans notre ville, et donnent d'intéressants détails sur leur vie ; toutefois, il est presque impossible que ces sortes de listes soient complètes ; quand il s'agit de l'histoire générale, nulle omission n'est à craindre dans la glorieuse série des êtres privilégiés, dont les noms, présents à toutes les mémoires, sont connus et célébrés par tout l'univers ; mais si l'on descend à un ordre d'idées plus modeste,

Digitized by Google

si l'on s'occupe des notabilités purement locales, de nombreux oublis sont inévitables : que d'hommes jouissaient de leur vivant d'une juste célébrité, qui ont disparu sans laisser même un souvenir !.... Que de familles dont le nom a jadis brillé d'un vif éclat, dans la contrée même où il est oublié depuis nombre d'années, et semble devoir rester désormais inconnu !... Ne voit-on pas ainsi se vérifier fréquemment le vieil adage : « *Nul n'est prophète en son pays ?*..... » Tel qui s'était acquis une réputation méritée dans la contrée où il exerçait avec honneur d'importantes fonctions, et qu'il a comblée de ses bienfaits, est parfois complètement ignoré dans son pays natal, où toute trace a depuis longtemps disparu de sa famille et de lui-même.

Tel est le cas de Mgr de Cély, dernier évêque d'Apt, qui reçut le jour à Bayeux, il y a quelque cent-cinquante ans. Comme nous le verrons par la suite de cette étude, la famille de Cély n'était pas originaire du Bessin ; elle ne s'était établie dans notre pays que d'une façon temporaire, et par suite d'une alliance avec une noble et ancienne famille, éteinte elle-même depuis une trentaine d'années ; quant au futur évêque d'Apt, il quitta sa ville natale avant d'avoir eu l'occasion de faire connaître les qualités éminentes qui l'ont plus tard rendu célèbre ; et jamais peut-être le nom de Cély n'eût été prononcé de nouveau à Bayeux, si, en feuilletant, pour un tout autre objet, un *Almanach Royal* de la fin du siècle dernier, mon père n'avait remarqué, avec un certain étonnement, que l'Evêque, qui occupait à cette époque le siège d'Apt, était né à Bayeux ; ce fut le point de départ de longues et patientes recherches dont le résultat, mis à ma disposition, m'a permis de rédiger la notice qui va suivre et que nous diviserons, pour plus de clarté, en deux parties ; dans la première, nous raconterons succinctement les principaux traits de la vie de Mgr de Cély ;

Digitized by Google

et dans la seconde, nous donnerons quelques détails historiques sur sa famille, tant du côté paternel que du côté maternel.

I°

Il n'est personne à Bayeux qui ne connaisse l'hôtel de Faudoas, belle et vaste habitation qui appartient maintenant à la famille Picot de Vaulogé, et porte le n° 6 de la rue Général de Dais (anciennement rue Saint-Nicolas) ; M. Pezet, dans son intéressante étude sur *Bayeux à la fin du XVIII^e siècle* (1), et M. Chigouesnel, dans son *Histoire de Bayeux* (2), parlent des fêtes qui furent données en 1782, à l'occasion de la visite de la trop fameuse M^me^ du Barry au comte du Barry, son beau-frère, qui commandait le régiment de Condé, alors en garnison à Bayeux ; parmi les divertissements qui lui furent offerts, l'un des plus brillants fut le bal donné à l'hôtel de Faudoas par les officiers du régiment de Condé ; « la galerie « extérieure qui donne sur les jardins, avait été « convertie en une salle de danse magnifique, et tout « ce que le pays renfermait de plus illustre par « la naissance, les emplois, ou la fortune (3), » se rendit à cette fête, qui fut signalée parmi les plus belles de l'époque.

C'est dans cette somptueuse demeure de ses parents qu'habitait, près d'un demi-siècle auparavant, Marie-Thérèse-Dorothée de Faudoas, épouse de Michel Eon, Comte de Cély ; et c'est là que naquit Laurent-Michel Eon de Cély, le 25 septembre 1735, ainsi que l'atteste son acte de baptême, inscrit aux registres de la paroisse Saint-Sauveur de Bayeux. Il se destina dès l'enfance à l'état ecclésiastique, et reçut la tonsure,

(1) Chapitre II, page 52. — Mém. de la Soc. d'Agr. Sc. Arts et Belles-Lettres, tome V, 1856.

(2) pages 358 et 359, in-8°, Bayeux, St-Ange Duvant, 1867.

(3) Chigouesnel, Histoire de Bayeux, p. 359.

Digitized by Google

le 3 mars 1747, des mains de S. G. Mgr Paul d'Albert de Luynes, évêque de Bayeux, dans la chapelle de l'Evêché, ce gracieux sanctuaire élevé en 1430 (1) par l'évêque Louis de Canossa (2), et qui sert maintenant de chambre du Conseil à notre tribunal de première instance. Nous ne savons si le jeune clerc commença ses études au Séminaire fondé à Bayeux, en 1675, par Mgr de Nesmond, sur l'emplacement d'un ancien prieuré de Chanoines Réguliers de l'Ordre de Saint-Augustin (3), dont la chapelle, conservée jusqu'à nos jours, présente un curieux spécimen de l'architecture religieuse du XIIIe siècle ; en tout cas, on peut regarder comme certain qu'il les termina chez les Sulpiciens, puisque c'est à Issy qu'il voulut plus tard recevoir la consécration épiscopale : en effet, le Séminaire d'Issy a été regardé de tout temps comme le centre de la célèbre congrégation fondée vers 1646 par le vénérable M. Olier, curé de Saint-Sulpice ; c'est là que reposent les restes mortels du fondateur et de la plupart des supérieurs ; et c'est en quelque sorte une tradition pour les Sulpiciens élevés à l'Episcopat, de se faire sacrer dans la chapelle du Séminaire d'Issy.

On ne sait que peu de chose des commencements de la carrière sacerdotale de Laurent de Cély ; un discours, prononcé lors de son arrivée à Apt, et dont nous aurons bientôt à parler plus longuement, nous apprend seulement qu'il remplit à Moulins des fonctions dont il s'acquitta « au gré de l'Eglise et de « l'Etat ; » qu'il obtint un important bénéfice, le Prieuré de la Valette, en Provence ; enfin, qu'il était vicaire-général de Mgr de Marbeuf, évêque d'Autun, lorsqu'il fut nommé Evêque d'Apt, dans la fin de l'année 1778.

---

(1) Chigouesnel, Histoire de Bayeux, p. 487.

(2) Un membre de la même famille, Mgr Louis de Canossa, né à Verone, en 1819, et Evêque de cette ville, a reçu le chapeau cardinalice le 12 Mars 1877, et figure au premier rang des chanoines d'honneur de la Cathédrale de Bayeux.

(3) Béziers, Histoire de Bayeux ; in-12, Caen, Manoury, 1773, p. 163.

Digitized by Google

Parmi les documents que nous avons entre les mains, figure une curieuse lettre autographe, par laquelle le nouveau prélat répondait aux félicitations de la communauté d'Apt. En voici le texte :

« Recevés, Messieurs, tous mes remercimens de la part « que vous voulés bien prendre à ma nomination ; on ne peut « être plus sensible que je le suis à l'assurance que vous avés « la bonté de m'en donner ; soyés, je vous prie, persuadés de « toute ma reconnoissance ; j'attends, Messieurs, avec beau- « coup d'impatience, le moment où je pourrai avoir l'honneur « de faire connoissance avec vous, et je regarderai comme « très heureuses les circonstances qui me mettront à même « de vous prouver les sentimens de respect avec lesquels j'ai « l'honneur d'être,

« Messieurs,

« votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« l'abbé DE CÉLY, *nomé à l'Evéché d'Apt.* »

« à Paris, le 8 Janvier. »

Mgr de Cély fit son entrée dans sa ville épiscopale le 29 septembre 1779, le jour de la fête de Saint-Michel, l'un de ses patrons : on lui fit une magnifique réception ; plusieurs harangues lui furent adressées ; nous en mentionnerons seulement deux ; d'abord celle du collégien Jules Pin, dont la famille demeura toujours l'objet de la bienveillance spéciale du Pontife ; c'est de cette famille que descend, par sa mère, Marie-Thérèse Pin (1), M. de Berluc-Pérussis, dont l'obligeante érudition nous a fourni la plus grande partie des détails qui vont suivre ; écrivain distingué, et poëte aussi remarquable dans notre langue maternelle que dans l'idiome régénéré des troubadours, M. de Berluc est au premier rang des félibres provençaux, et l'Académie des Arcades de Rome a admis dans son sein ce lettré délicat, que ses ancêtres, du côté paternel, rattachaient déjà à l'Italie ; c'est grâce à M. de Berluc que nous possédons

(1) Galerie des Contemporains par G. d'Hurtal.

Digitized by Google

le texte inédit de la seconde harangue, discours de bienvenue des plus curieux ; dans le style élégant, mais un peu prétentieux, de l'époque, l'orateur exprime au nouvel Evêque « l'enthousiasme de la joie « publique » ; il lui rappelle le « glorieux témoignage « que vous a rendu publiquement le digne prélat « dont la retraite n'a cessé d'être un crime à nos yeux, « que parce que vous êtes son successeur ; » en effet, Mgr de Cély succédait à Mgr Félicien Bocon de la Merlière, d'une noble famille du Dauphiné ; ce prélat, après avoir occupé le siège d'Apt depuis l'année 1752, se trouva dans l'impossibilité d'administrer son diocèse, par suite d'une maladie chronique qui le contraignit à donner sa démission en 1778, et à se retirer, d'abord à Saint-Marcellin, près Grenoble, puis aux Missions Etrangères de Paris, où il mourut à l'âge de 74 ans, en 1789 (1). L'orateur Aptésien fait ensuite un pompeux éloge de la noble origine de Mgr de Cély, et de ses qualités personnelles ; il nous apprend comment l'attention du Roi fut attirée sur lui par ses rares talents à concilier ces deux puissances « toujours rivales, toujours prêtes à se heurter, « et défendre les droits de Dieu sans blesser ceux de « César ; » il ajoute que « Sa Majesté, ravie de trouver « dans la même famille le zèle religieux et le courage « guerrier, a voulu la décorer tout à la fois des dignités « ecclésiastiques et des grades militaires », allusion à la nomination du comte de Cély, frère de l'évêque d'Apt, à la charge de colonel du régiment de Blaisois ; enfin, il parle en ces termes du goût du nouveau prélat pour les sciences : « l'observation curieuse de « la nature, si propre à nous ramener à son auteur, « et la pratique intelligente de l'art qui semble la « reproduire, viennent remplir les intervalles d'un « loisir studieux ; en sorte qu'après avoir admiré le

(1) Jules Terris, les Evêques d'Apt, leurs blasons et leurs familles, 1 vol. in-4°, Avignon, Séguin, 1877.

Digitized by Google

« Pontife dans les travaux de son ministère, on admire,
« dans ses délassements même, le savant, le sage,
« le citoïen. »

Le diocèse d'Apt, compris entre le diocèse d'Aix, dont il était suffragant, et les diocèses de Sisteron, de Cavaillon et de Carpentras, ne comptait que trente-deux paroisses, mais il avait néanmoins une certaine importance, et le revenu en était de plus de 20,000 livres (1). La fondation de ce diocèse remontait à la même époque que celle du diocèse de Bayeux; en effet, Saint-Auspice, premier évêque d'Apt, avait été, comme notre Saint-Exupère, envoyé dans les Gaules par le Pape Saint-Clément; après avoir parcouru la Toscane, la Ligurie, et une partie de la Provence, il se fixa dans la ville d'*Apta Julia*, où il avait opéré beaucoup de conversions, et où il souffrit le martyre vers l'an 102 (2). Saint-Auspice procura à l'église d'Apt un précieux trésor: le corps de Sainte-Anne d'abord inhumé à Béthléem, avait été transféré dans la chapelle, à droite de l'autel, de l'église élevée dans la vallée de Josaphat sur l'emplacement du tombeau de la Sainte-Vierge; Saint-Auspice le fit transporter à Apt, et Sainte-Anne devint ainsi la patronne de l'église Cathédrale, où cette grande Sainte est toujours vénérée par un concours continuel de pèlerins des pays les éloignés; après quelques siècles d'oubli, les reliques de Sainte-Anne furent miraculeusement retrouvées en 772, et l'évêque Magnéric en fit une translation solennelle; la majeure partie du corps de la Sainte était conservée à Apt, et c'est de là qu'ont été tirées toutes les reliques de Sainte-Anne que l'on vénère dans d'autres églises, notamment à Urtice, près de Wurtzbourg; à Duras, dans le duché de Juliers; à Chartres; et à l'abbaye d'Ourscamp, près Noyon; la cathédrale d'Apt a conservé jusqu'à nos

(1) L'abbé Rose, Hist. de l'Eglise d'Apt, p. 392, Apt, Trémollière, 1820.
(2) Terris, les Evêques d'Apt.

Digitized by Google

jours, dans un riche reliquaire, la plus grande partie de la tête, et plusieurs ossements de la Sainte (1), qui est devenue aussi la Patronne de la Bretagne, et dont Mgr de Cély, breton d'origine, dut être heureux de trouver le culte établi dans son diocèse.

Les évêques d'Apt étaient seigneurs temporels de la ville, et de plusieurs terres environnantes; ils portaient même le titre de *princes* depuis ce XIIe siècle; plusieurs avaient tenté de réunir le titre au nom de leur siège épiscopal, en se qualifiant *Evêques et Princes d'Apt;* mais les Aptésiens, jaloux de leur indépendance et de leurs franchises communales, s'opposèrent à cette prétention avec une telle énergie qu'à partir de la fin du XVe siècle, les Evêques ne prirent plus que le titre d'*Evêques d'Apt et Princes.* Dans son intéressant ouvrage sur les Evêques d'Apt, M. Jules Terris émet l'opinion que ce titre de *prince*, vient simplement de ce qu'à partir du XIIe siècle, les Evêques, étant devenus propriétaires de l'apanage des anciens Comtes d'Apt, avaient pris, pour marque de cette puissance temporelle, le titre qui caractérisait en Provence les seigneurs assez puissants pour entretenir des troupes et rendre la justice, titre équivalent à celui des *magnats* du Roussillon et des *sires* de la partie septentrionale de la France.

Mgr de Cély était le 92e Evêque d'Apt, d'après l'*Histoire Religieuse* de M. de Rémerville; aussitôt installé dans son diocèse, il entreprit des réformes considérables, qui lui furent sans doute inspirées par les principes puisés dans ses études théologiques à Issy et à Paris; la première de ces réformes, accomplie dès l'année 1779, fut la suppression du séminaire d'Apt, dont il n'approuvait pas l'enseignement; le séminaire de Saint-Charles d'Avignon reçut désormais les étudiants ecclésiastiques Aptésiens; et, pour

(3) Petits Bollandistes, Paris, Palmé, 1860; tome VII, p. 375.

Digitized by Google

augmenter le nombre des prêtres, sur le point de manquer pour le service des paroisses, Mgr de Cély donna aux élèves des pensions gratuites sur les revenus du séminaire supprimé (1). Il remplaça ensuite, dans tout son diocèse, le bréviaire et le missel Romain par ceux de Paris; les prêtres âgés de plus de 60 ans pouvaient continuer à se servir des anciens livres; M. de Ferres, vicaire-général, fut chargé de disposer, suivant le nouveau rit, dans le bréviaire et le missel de Paris, les offices propres au diocèse d'Apt; ce changement fut prescrit par une ordonnance dans laquelle Mgr de Cély expose le mérite et la nécessité des prières faites pour le peuple au nom de l'Eglise, et l'obligation pour les ecclésiastiques de réciter l'office divin avec attention et avec ferveur (2). Il ne faudrait pas conclure de cette réforme que l'Evêque d'Apt fut gallican: un jour, d'après M. de Berluc (3), l'abbé Monnier de la Quarrée, oratorien natif du diocèse d'Apt, où il possédait le petit prieuré de Saint-Pierre des Tosses, et professeur à Juilly, principal collège de la congrégation de l'Oratoire, alors connue pour son attachement aux idées gallicanes, vint passer quelque temps dans sa famille; il emprunta une soutane à un chanoine de ses amis, et alla rendre visite à l'Evêque, dont la première parole fut: « Eh ! « bien, la Quarrée, quand sortirez-vous de cette « congrégation gangrenée ? » — Le jugement, ajoute M. de Berluc, « était inique à force d'être rigoureux, « mais il témoigne de la sévérité des principes du « prélat. »

L'Evêque d'Apt aurait voulu aussi réformer le Chapître, et couper court à de trop fréquents procès, en supprimant le corps des bénéficiers, et réduisant

(1) Barjavel, Dictionnaire historique, biographique et bibliographique de Vaucluse, 1841. — L'abbé Rose, Histoire de l'Eglise d'Apt, 1820, p. 386 et 387.

(2) Barjavel; — l'Abbé Rose, Hist. de l'Egl. d'Apt, p. 387.

(3) Lettre du 26 Avril 1880.

Digitized by Google

le Chapitre à dix-huit membres, tous chanoines, qui se seraient partagé la totalité des revenus; il eût suffi pour cela de ne pas nommer de titulaires aux six bénéfices alors vacants; mais les chanoines n'entrèrent pas tous dans les vues de leur Evêque, et les choses restèrent dans leur ancien état (1).

Mgr de Cély s'appliqua à régulariser tous les services de l'administration de son diocèse; il surveilla particulièrement les économes chargés de gérer les bénéfices vacants; Barjavel (2) nous apprend qu'il réalisa ainsi soixante mille francs, qu'il employa à terminer le palais épiscopal, que Mgr de la Merlière, faute de temps ou de ressources, avait laissé inachevé; il fit abattre les maisons qui bornaient la cour, et transporta la porte principale du côté Est au côté Nord, afin qu'elle s'ouvrît sur la place (3). Il fit aussi construire le perron qui sert encore d'accès aux bureaux de la sous-préfecture et de la mairie; enfin il améliora les jardins, où il fit planter des arbres exotiques dont la plupart existent encore aujourd'hui (4).

Nous avons déjà dit que l'Evêque d'Apt aimait beaucoup l'histoire naturelle, la peinture, la sculpture, l'archéologie; il se plaisait à activer les progrès des sciences, des lettres et des arts. Dès son arrivée dans le Comtat Venaissin, il remarqua avec douleur l'état déplorable de l'agriculture; le sol, montueux et raviné, était livré à la routine la plus obstinée; depuis des siècles, on conservait l'usage de partager les terres en deux *soles* ou *menées*, alternativement en culture et en jachère, de sorte que la moitié du territoire était constamment inculte; en outre, on ne connaissait d'autre moyen d'utiliser la terre que le labourage; il n'y avait pas une seule prairie dans tout

(1) L'abbé Rose, p. 388, Histoire de l'Eglise d'Apt.
(2) Dictionnaire de Vaucluse, tome Ier, p. 351-352.
(3) L'abbé Rose, p. 387, Histoire de l'Eglise d'Apt.
(4) Barjavel, Dictionnaire de Vaucluse.

Digitized by Google

le pays; le nouvel Evêque entreprit de réformer cet état de choses; il entra en relations avec les agronomes les plus distingués, notamment avec l'abbé Rozier, professeur à Lyon, et directeur de la pépinière du Lyonnais, qui fut tué par une bombe, en 1793, pendant le siège de Lyon par les Conventionnels. Pour donner à ses études sur l'agriculture la consécration de la pratique, Mgr de Cély résolut de fonder dans les environs d'Apt une exploitation agricole modèle (1).

A peu de distance au Sud-Ouest de la ville, la route d'Apt à Marseille traverse le pittoresque vallon de Mauragne; c'est vers l'extrémité d'une de ses ramifications que s'étend le vaste domaine des Tourrettes, appartenant depuis des siècles aux Evêques d'Apt; d'après M. Moirenc (2), de nombreuses antiquités, découvertes à diverses époques, prouvent que les Romains avaient en cet endroit un poste d'une certaine importance, un *oppidum* entouré de villas, de temples et de monuments divers; on y découvrit, en 1600, une statue de Minerve, dont le piédestal portait l'inscription :

MINERVA
IVLIA
AVCALONIS
MVSŒA

Elle fut déposée à l'hospice de la Charité, où on la chercherait vainement aujourd'hui; cette précieuse statue a disparu, et il n'en reste qu'un dessin, conservé dans la collection de l'Abbé Rose; en même temps que la statue, on avait trouvé une inscription votive ainsi conçue :

MINERVÆ
V. S. L. M.
OPTATVS FRONTONIS F.

C'est également aux Tourrettes qu'on a découvert,

(1) Barjavel, Dictionnaire de Vaucluse.

(2) Tourrettes et Clermont, pages 13 et suivantes; in-8°, Apt, Jean, 1868.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

en 1623, une plaque de marbre portant l'épitaphe de Borysthène, cheval favori de l'empereur Adrien; ce qui confirme la tradition d'après laquelle ce cheval mourut à Apt en l'an 120 de notre ère; voici le texte de la partie de cette inscription que put déchiffrer, le 12 mai 1633, le savant Conseiller Fabri de Peyresc, chez lequel on avait transporté le marbre trouvé aux Tourrettes:

BORISTHENES ALANVS
CÆSAREVS VEREDVS
PER ÆQVOR ET PALVDES
ET TVMVLOS ET RVSCOS
VOLARE QVI SOLEBAT
PANNONICOS IN APROS
NEC VLLVS INSEQVENTEM
DEN

Le marbre étant rompu en cet endroit, le reste de l'inscription manque, et on fut réduit aux hypothèses pour en compléter le sens; mais le fait historique n'en demeure pas moins acquis, que c'est bien à Apt que mourut Borysthène, et qu'Adrien voulut lui rendre des honneurs analogues à ceux qui furent accordés à Incitatus par Galigula, et à Bucéphale par Alexandre.

On a trouvé aussi, et on trouve encore aux Tourrettes, des quantités de médailles; des tronçons de colonnes sur plusieurs desquels sont gravés deux pieds joints; des pierres de formes diverses, ornées de figures bizarres, et même des armes et divers instruments remontant aux époques préhistoriques.

A la suite de la domination Romaine, l'*oppidum* des Tourrettes fut remplacé par un château-fort, résidence des seigneurs du pays, et devint l'apanage de la maison de Simiane; un monastère s'y établit, sous le vocable de Saint-Pierre des Tourrettes, et la protection de la noble et puissante famille Provençale en fit bientôt une importante Abbaye, ruinée plus tard par les Sarrasins et les Lombards.

Digitized by Google

Les Evèques d'Apt incorporèrent à la manse épiscopale les biens abandonnés de cette abbaye, et devinrent ainsi seigneurs des Tourrettes; l'église de l'ancien monastère demeura dédiée à Saint-Pierre; elle était de style Roman primitif, avec cette particularité que les arcades latérales de chaque travée, égales en hauteur à celles de la voûte, et reposant sur les mêmes piliers, étaient à jour depuis le haut jusqu'en bas; les arcades extrêmes étaient seulement un peu plus basses que les autres, de façon à remplir l'office de contreforts pour consolider l'édifice; il résultait de cette disposition extrêmement rare, que, dans les jours de grande fête à l'abbaye, la foule massée autour de l'Eglise pouvait suivre les cérémonies, aussi bien que le petit nombre de fidèles qui pouvait trouver place dans l'intérieur; lorsque les Evêques d'Apt devinrent propriétaires des Tourettes, les fêtes, interrompues par les invasions, avaient beaucoup perdu de leur éclat; on put donc murer les arcades latérales, l'abside, et la façade occidentale de l'église, dont la porte d'entrée fut placée du côté du Midi, au milieu de la première travée; l'église Saint-Pierre des Tourrettes, d'abord donnée au chapitre d'Apt, fut réunie à la manse épiscopale en 1257, et devint un simple prieuré, que les Evêques laissèrent bientôt tomber en ruines; en mars 1671, les experts chargés de visiter les domaines épiscopaux après la mort de Mgr de Villeneuve-des-Arcs, pour le compte de l'économe Marc-Antoine Templier, constatèrent qu'il n'en restait qu'une petite chapelle en mauvais état, avec un clocher « aussi fort rompu, auquel n'y a aucune cloche; » maintenant, c'est à peine si l'on peut encore retrouver quelques ruines, donnant seulement une idée du plan général et du style de l'ancienne église; le procès-verbal des mêmes experts constate que le domaine épiscopal comprenait, en 1671, le château et la chapelle des *Tourrettes*, les bastides de *Mauragne*,

Digitized by Google

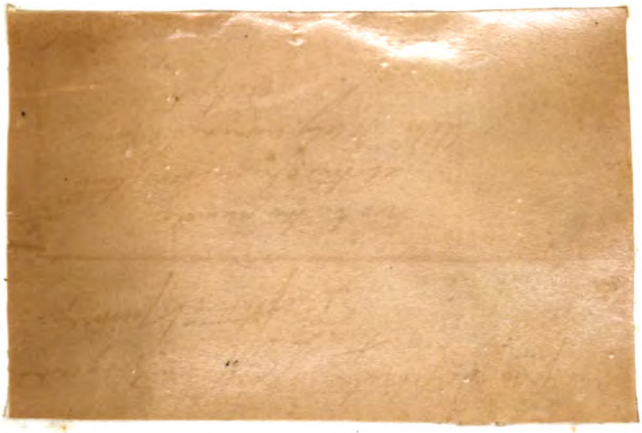

Digitized by Google

Digitized by Google

du *Chêne*, de *Trucy*, du *Perrier*, et de *Clermont*, et la chapelle *Notre-Dame de Clermont;* tous ces biens existaient encore à l'époque de la Révolution, et furent vendus nationalement, comme dépendances de l'ancienne manse épiscopale, en 1791 et 1796 (1), on vendit, en outre, en 1791, le tènement de *Saint-Brancaï*, ou *Saint-Pancrace,* petit domaine voisin de Trucy et du Perrier, et sur lequel s'élevait jadis l'église du *Prieuré de Saint-Pancrace*, dont la fête était célébrée dans tout le pays avec un si grande solennité, qu'elle était regardée comme la fête patronale des Tourrettes; lors de la visite des experts, en 1671, cette église était complètement détruite, de même que l'église du *Prieuré de Saint-Laurent,* située dans le voisinage, et qui, à une époque indéterminée, avait hérité de la popularité du Prieuré de Saint-Pancrace; la fête des Tourrettes avait été transférée du jour Saint-Pancrace au jour Saint-Laurent, et avait continué à être très fréquentée, malgré la destruction des deux Eglises qui en avaient successivement été le centre; un bail du 18 juin 1725, dont l'original est entre nos mains, charge Guillaume Perrin, fermier des domaines épiscopaux, de « payer annuellement les joyes à l'ordinaire, « et donner un repas convenable aux sieurs officiers « de justice, le jour de Saint-Laurent, suivant la cou- « tume ; » de nos jours encore, la population d'Apt se rend chaque année en grande foule à la fête champêtre qui a lieu aux Tourrettes le dimanche qui suit le 10 août, fête de Saint-Laurent.

Le domaine des Tourrettes, loué en 1725 moyennant 34.000 livres par an, plus 27 dindes, 18 chapons, et 1 porc gras, était naturellement désigné au choix de Mgr de Cély par l'établissement de la première ferme expérimentale qui ait existé en Provence (2); l'ancienne ferme seigneuriale, située au pied du château, et qui

(1) Moirenc, Tourrettes et Clermont, pages 4, 13, 91, 92.

(2) Moirenc, Tourrettes et Clermont, page 98.

Digitized by Google

existe encore, se composait alors, comme maintenant, d'une vaste cour entourée de trois corps de bâtiments à angle droit, les deux ailes terminées par deux tours, dont l'une servait de pigeonnier; c'est là que l'Evêque d'Apt commença ses essais agricoles; c'est là qu'il envoyait les mendiants valides qui venaient lui demander l'aumône; ils étaient employés aux Tourrettes à des travaux de terrassements, et à l'enlèvement des cailloux; chaque soir, ils recevaient un honnête salaire (1); c'est là que Mgr de Cély essaya la culture des prairies artificielles, notamment celle du sainfoin, qui, jusqu'alors inconnu en Provence, fut importé à Apt et à Forcalquier par Mgr de Cély et par la famille Terris (2); le savant prélat perfectionna aussi la culture de la garance, alors encore peu en usage dans le pays; il propagea la culture du mûrier, l'élevage des vers à soie, et essaya l'un des premiers l'incubation artificielle, qu'il fit connaître le plus possible autour de lui; il enseigna les procédés de distillation du vin et de fabrication de l'eau-de-vie et de l'alcool; il fit adopter le traitement du blé charbonné par le lessivage de chaux; enfin, il se fit un ardent propagateur de la pomme de terre, cet aliment si précieux, et maintenant si répandu, qu'on a peine à se persuader qu'il soit connu depuis si peu de temps; un jour que Joseph Pin, étudiant à l'Université d'Aix, et frère du collégien qui avait harangué Mgr de Cély à son arrivée à Apt, revenait des vacances dans sa famille, et passait devant les Tourrettes, il fut arrêté par l'Evêque et retenu à dîner en nombreuse compagnie; le menu, du potage au dessert, se composait de mets exquis, mais inconnus des convives; enfin on présenta à chacun une assiette de pommes de terre crues, récoltées dans le domaine, et Mgr de Cély déclara à ses invités que les *parmentières* avaient

(1) Barjavel, Dictionnaire de Vaucluse, pages 351 et 352.

(2) Lettre de M. de Berluc du 26 avril 1880.

Digitized by Google

fait les uniques frais du repas; il les engagea à les emporter pour les semer dans leurs terres; Joseph Pin profita des leçons de son Evêque, ainsi que le prouvent ses succès agricoles à Bourgane, et ses communications à l'Académie d'Aix en 1819 et 1820 (1); quant au cuisinier qui avait su apprêter les pommes de terre de tant de façons toutes plus recherchées les unes que les autres, c'était évidemment un maître de son art; car Mgr de Cély était fort gastronome, et les *Souvenirs Poétiques* de Fortuné Pin renferment une note qui nous apprend que le fameux Simon, qui fit à Paris la réputation des *Frères Provençaux*, avait auparavant « fait partie de la *bouche* du dernier Evêque « d'Apt. » — Fortuné Pin a célébré, dans le même recueil, les services rendus à l'agriculture par Mgr de Cély; une pièce de vers, intitulée les *Tourrettes*, se termine ainsi :

« Que le marbre ou l'airain acquitte notre dette ;
« Tandis qu'il en est temps, que le pays entier
« Levé comme un seul homme à l'appel du poète,
« Elève un monument à notre Parmentier. »

Les études agricoles de Mgr de Cély exigeaient qu'il trouvât aux Tourrettes une habitation où il put s'établir de temps en temps pour surveiller les travaux et les expériences qui s'accomplissaient sous sa direction; or, le château seigneurial des Tourrettes était depuis longtemps en ruines; et les bastides ne renfermaient que d'humbles logements, à peine suffisants pour les fermiers, et inhabitables pour un Evêque; dans les terres épiscopales se trouvait enclavé un domaine important, avec une fort belle maison de campagne; il avait été acquis, le 12 mars 1642, par Barthélemy de Sinéty, écuyer d'Apt, et revendu 17000 livres, le 17 octobre 1761, par M. de Sinéty, aux frères Mourchou de Marseille (2), dont le dernier

(1) Lettre de M. de Berluc, du 26 Avril 1880.
(2) Lettre de M. de Berluc, du 15 Mai 1880.

Digitized by Google

survivant décéda le 13 novembre 1782 ; par testament du 10 octobre 1781, reçu par Me Guillibert, notaire à Apt, Alexandre Mourchou instituait légataires universels sa femme, née Elisabeth Bernard, et M. Elzéar-Clair Forest, notaire royal à Apt; Mgr de Cély eut aussitôt l'idée d'acquérir, pour son compte personnel, le domaine des Mourchou, qui avait été loué, en 1768, par bail à métairie, avec estimation du revenu annuel à 790 livres ; M. Forest s'occupait depuis longtemps des affaires de la famille Mourchou, ainsi qu'on le voit par les titres contenus au volumineux dossier que nous avons entre les mains; il adressa à l'Evêque d'Apt une note détaillée, énumérant tous les avantages du domaine, tout spécialement pour l'Evêque, déjà propriétaire des terres environnantes; il affirmait que ce domaine avait une valeur de 25,000 livres, que cependant on consentirait à le céder à Mgr de Cély moyennant 20,000 livres et 25 louis d'épingles pour Mme Mourchou, plus 3000 livres et 25 louis d'épingles pour M. Forest, en tout 24,000 livres; après quelques pourparlers, la vente fut conclue, le 5 novembre 1783, moyennant 17,000 livres et 3000 livres d'épingles, et régularisée le même jour par devant Me Guillibert, notaire à Apt ; des contre-lettres sous seing privé, en date du même jour, accordaient à M. Forest 2400 livres d'épingles en plus du prix fixé dans l'acte, ce qui portait, en réalité, le prix total à 22,400 livres ; d'autres contre-lettres, toujours de la même date, au bas desquelles sont apposées les signatures de ✠ *L. M., Evêque d'Apt et Prince*, et d'*Elisabeth Bernard Mourchou*, établissent que, quoi qu'il soit dit dans l'acte que la vente comprend : les meubles, outils aratoires, bestiaux, bêtes fauves, semences et cultures, cependant les parties n'ont entendu y comprendre que la moitié des cultures de terres ensemencées, sauf à Mgr de Cély à s'arranger pour le surplus avec le nommé Bouchard, métayer

Digitized by Google

du domaine vendu, que l'on désignait sous le nom de *Bastide des Tourrettes.*

Mgr de Cély paya comptant une somme de 5,000 livres, plus 2,400 d'épingles à M. Forest; le 9 septembre 1787, il paya encore 5000 livres, de sorte qu'à son départ d'Apt, il devait encore aux héritiers Mourchou une somme de dix mille livres; nous ignorons à quelle époque fut acquittée cette dette; M. de Berluc nous apprend seulement que, lors du partage du 19 février 1800 (29 pluviose an VIII), entre les héritiers Mourchou, la créance sur Mgr de Cély fut attribuée pour 7200 fr. à M. Martin, de Reillane, héritier de M. Forest; et pour 2800 fr. à M. Landelle, de Lyon, héritier de Madame Mourchou. La vente du 5 novembre 1783 avait, d'ailleurs, été l'objet de longs démêlés entre les vendeurs et l'Administration des Domaines; le 29 juillet 1784, M. de Sabardin, vérificateur, et M. Tinelly, receveur des Domaines, à Apt, rédigeaient une note ayant pour but de démontrer que le prix déclaré était inférieur de 10,000 livres à la valeur des biens vendus, et réclamant le paiement de 250 livres de droits en sus, et de 300 livres d'amende; cette réclamation, approuvée par l'Administrateur des Domaines du Roi en la Généralité de Provence, Jean-Vincent René, et par le Directeur Général des Domaines, Jacques Desages, fut signifiée le 30 juillet aux intéressés, avec assignation à comparaître devant l'Intendant. M. Forest chercha à se concilier les bonnes grâces du Directeur Général, ainsi que l'atteste un projet de lettre, qui ne renferme malheureusement pas le nom du protecteur auquel M. Forest avait recours. Une requête, dont nous possédons l'original, fut adressée à l'Intendant, avec pièces à l'appui, pour établir qu'il n'y avait pas eu dissimulation de prix; en Avril 1788, l'Administration répondit par un nouveau mémoire auquel M. Forest et Mme Mourchou répliquèrent par une requête communiquée au Directeur des Domaines le 16 Mai

Digitized by Google

1788; l'Administration persista néanmoins dans sa réclamation, ainsi que le prouve sa réponse du 27 janvier 1789; toute cette affaire paraît s'être terminée par un ordre de surseoir au jugement de toutes contestations ayant pour objet de fausses déclarations, jusqu'après le règlement que les procureurs espéraient obtenir du Conseil; c'est ce qui résulte d'une lettre du 28 février 1789, qui est le dernier document que nous possédions sur ce sujet.

Cependant Mgr de Cély s'était installé dans sa nouvelle terre des Tourrettes; à la bastide il avait ajouté une sorte de château, admirablement situé à mi-côte, sur le penchant septentrional du côteau de Claparèdes, contrefort de la montagne de Luberon, d'où la vue s'étend sur une campagne pleine de châteaux aux souvenirs historiques, jusqu'aux hauteurs de Gignac et de Vaucluse dominées par la cime du Mont Ventoux (1); une double avenue de pommiers, partant de la route de Marseille, aboutit à une pelouse ornée de bassins et de jets d'eau, au delà de laquelle on trouve le perron à double rampe, donnant accès dans les appartements; au midi est la chapelle, dont le sanctuaire communique avec un salon, et peut, à volonté, en être séparé par une boiserie mobile; cette chapelle, qui existait déjà du temps des Mourchou, ainsi que l'atteste l'inventaire dressé par M. Forest, et mentionnant le calice, les ornements et la nappe d'autel, fut placée par Mgr de Cély sous le vocable de Saint-Laurent, tout à la fois pour honorer le saint martyr dont lui-même portait le nom, et pour rappeler le souvenir de l'ancien prieuré dont quelques ruines furent découvertes lors des fouilles exécutées par ordre du savant Evêque; aujourd'hui encore, la chapelle Saint-Laurent des Tourrettes est le but du pèlerinage et de la fête annuelle du Dimanche qui suit le 10 Août; et on y conserve les ornements

(1) Moirenc, Tourrettes et Clermont, pages 9 et 10.

Digitized by Google

dont se servait Mgr de Cély pendant son séjour au château des Tourrettes (1). — A l'extrémité opposée, un autre salon renferme six charmants médaillons exécutés sous la direction de Mgr de Cély, par le sculpteur Roussillonnais Poitevin; à l'Est du Château s'étend une belle terrasse bordée de marronniers plantés par l'Evêque, ainsi que tous les arbres rares qui abondent dans les jardins; notamment un arbre de Judée que l'abbé Rose recommandait d'une façon spéciale au propriétaire actuel des Tourrettes, dans une note du 28 Avril 1870, communiquée par l'entremise de M. de Berluc; les jardins, très étendus, et ornés de vases de pierre venus de l'île de Malte, et de fontaines dont les vasques sont formées de coquilles naturelles, s'étendent au Sud et à l'Est du château; ils rejoignent les bâtiments de l'ancienne bastide, abandonnés au fermier; plus bas, vers le pied de la colline, se trouve la bastide du Perrier, que Mgr de Cély fit reconstruire entièrement, et qui devint, grâce à lui, une véritable ferme modèle, pour un pays où, de nos jours encore, assure M. de Berluc (2), « les « bâtiments agricoles sont construits sans goût, « symétrie, ni instinct du progrès. »

C'est dans ce château des Tourrettes que Mgr de Cély se plaisait à recevoir l'élite des savants et des érudits, qui ne passaient jamais à Apt sans aller lui offrir leurs hommages; il les accueillait avec bonté et amabilité, et s'empressait de mettre à leur disposition ses archives, et celles du Chapître de sa Cathédrale; le P. Papon (3) fait l'éloge de ce prélat éclairé « qui satisfait son goût pour les lettres en favorisant « celui des autres »; et Darluc (4) dit que « les ama-

(1) L'abbé Rose, le château de l'Evêque d'Apt aux Tourrettes, page 12; in-8°, Marseille, v° Marius Olive, 1868.

(2) Note du 30 Octobre 1880.

(3) Histoire générale de la Provence, 1784, tome III.

(4) Histoire Naturelle de la Provence, 1782, tome I, page 193.

Digitized by Google

« teurs sont assurés de trouver dans sa présence toute « l'affabilité et la bienveillance qui caractérisent les « vrais protecteurs des arts et des sciences. » L'abbé Rose (1) nous apprend qu'il avait une magnifique collection de médailles et d'autres antiquités, et qu'il préférait la société de quelques membres de son clergé à celle des personnes qu'il n'aurait pu voir sans cérémonie; ce qui ne l'empêchait pas de recevoir souvent, soit à Apt, soit aux Tourrettes, tout ce que l'épiscopat Provençal comptait alors de membres éminents : Mgr de Boisgelin, archevêque d'Aix ; Mgr de Suffren, Evêque de Sisteron ; Mgr de Béni, Evêque de Carpentras; Mgr des Achards, Evêque de Cavaillon; Mgr du Tillet, Evêque d'Orange; on ne sera pas surpris de nous voir ajouter à cette liste le nom, depuis si tristement célèbre, de Mgr de Savine, Evêque de Viviers, dont les erreurs et l'apostasie causèrent tant de scandales au moment de la Révolution ; l'Evêque de Viviers était encore irréprochable lorsqu'il fréquentait le salon des Tourrettes; et d'ailleurs tous ses écarts de conduite eurent pour excuse une sorte d'aliénation mentale, et il les répara autant qu'il le put, en obtenant, avant de mourir, le pardon de ses fautes, et sa réconciliation avec l'Eglise Romaine. — Tous ces prélats, et de nombreux membres du haut Clergé, venaient souvent se reposer aux Tourrettes de leurs fatigues et de leurs soucis (2); ils s'y rencontraient avec les littérateurs et les artistes que l'Evêque d'Apt aimait à encourager, et avec les savants au jugement desquels il soumettait toujours ses propres idées; il les invitait à venir visiter ses travaux, et lorsque ses observations et ses études avaient acquis un degré de certitude suffisant, il en publiait les détails, se faisant un plaisir de répandre le plus possible, et toujours gratuitement, les résultats de

(1) Histoire de l'Eglise d'Apt, page 390.

(2) L'Abbe Rose, le château de l'Evêque d'Apt aux Tourrettes.

Digitized by Google

ses expériences ; pour exciter l'émulation des cultivateurs, il accordait même des primes à ceux qui avaient obtenu les succès les plus marqués (1).

Cette prédilection du prélat pour les sciences naturelles fit répandre, par quelques personnes peu instruites ou mal intentionnées, le bruit que Mgr de Cély penchait vers les idées philosophiques ; cette accusation, qui lui fit un certain tort dans l'esprit de ses diocésains, était une pure calomnie, ainsi que le démontrent surabondamment son mépris pour l'école philosophique du temps, son refus d'accorder audience à l'abbé Raynal, l'auteur, trop vanté par la secte encyclopédiste, de *l'Histoire philosophique des établissements et du commerce des Européens dans l'Inde* (1770) ; et surtout sa conduite pendant la Révolution (2) ; D'ailleurs l'étude des sciences, et même des sciences philosophiques, n'est nullement incompatible avec les devoirs de l'Episcopat : c'est une vérité qui, à Bayeux tout particulièrement, n'a pas besoin de démonstration (3) ; et Mgr de Cély, ainsi que l'affirment tous ses biographes, fut toujours irréprochable dans sa doctrine, ardent dans sa foi, dévoué à l'Eglise, désireux de son triomphe, plein de dévouement et de reconnaissance envers le Cardinal Consalvi, son bienfaiteur et son ami, et envers les Souverains Pontifes Pie VI et Pie VII.

Il n'est pas de tableau sans ombres ; et, pour remplir consciencieusement notre tâche, nous devons confesser que notre héros eut aussi ses petites faiblesses... Il avait grand peur du tonnerre, et quand l'orage se faisait entendre, un de ses serviteurs devait exécuter sans relâche les plus bruyants roulements

(1) Barjavel, Dictionnaire de Vaucluse.

(2) L'abbé Rose, histoire de l'Eglise d'Apt, 390, 391 ; Barjavel, Dictionnaire de Vaucluse.

(3) Mgr Hugonin, si plein de zèle pastoral et de dévouement à son diocèse, est un savant des plus distingués, que ses très-remarquables ouvrages mettent au premier rang des philosophes contemporains.

Digitized by Google

de tambour, afin d'empêcher la grande voix du ciel, qu'on appelle en Provence le *Tambour des limaces*, d'arriver jusqu'aux oreilles de Sa Grandeur (1); en outre, le bon Evêque était d'une originalité parfois excessive, et se livrait trop souvent à des plaisanteries d'un goût douteux : c'est ainsi qu'un jour (2), il présenta à M. de Vaumalle, gentilhomme Aptésien dont les traits avaient été ravagés par la petite vérole, son portrait, d'une ressemblance *trop frappante*, qu'il avait fait exécuter tout exprès par un peintre de ses protégés, et exposer, un jour de grande réception, dans le salon principal des Tourrettes; c'est encore ainsi qu'il se plaisait à effrayer le peureux abbé Giffon, son secrétaire particulier, tantôt en se cachant sous son lit, tantôt en frappant avec une échelle, pendant la nuit, à la fenêtre de sa chambre, voire même en le poussant dans l'eau quand ils se promenaient ensemble au bord des bassins des Tourrettes (3). — Ces petits travers, d'ailleurs de peu d'importance, ne sont nullement de nature à faire oublier la science profonde de Mgr de Cély, les immenses services qu'il rendit à son diocèse, et les rares qualités de l'esprit et du cœur qui lui ont mérité l'affection et le respect de ses contemporains, et la reconnaissance de la postérité.

Dans la vie privée, Mgr de Cély était d'une grande simplicité : nous avons déjà dit qu'il honorait d'une bienveillance particulière la famille du jeune collégien qui l'avait harangué à son arrivée à Apt; il prêta même un de ses camails à Jules Pin, pour remplir, dans une procession, le rôle d'*Evêque des Enfants*; nous avons vu aussi comment il reçut aux Tourrettes Joseph Pin, frère de Jules, qui eut plus tard l'occasion de prouver d'une façon efficace son affection et son

(1) Lettre de M. de Berluc, du 15 Mai 1880.

(2) L'abbé Rose, château de l'Evêque d'Apt aux Tourrettes, page 10.

(3) Lettre de M. de Berluc, du 26 Avril 1880.

Digitized by Google

dévouement à son Evêque ; un commun amour de la science avait établi aussi une sorte d'intimité entre Mgr de Cély et M. Constantin, propriétaire des environs d'Apt, qui se faisait un plaisir d'enrichir les collections du prélat, en lui faisant hommage des pétrifications et des fossiles rares qu'il trouvait sur ses terres, Mgr de Cély lui en manifesta sa reconnaissance par une précieuse faveur : avant de quitter son diocèse, prévoyant bien que la crise religieuse serait de longue durée, il confirma secrètement la petite Julie Constantin, âgée alors de deux ans seulement, et qui épousa plus tard Jules Pin, *le Petit Evêque* (1).

Nous avons vu plus haut que l'abbé de Cély était prieur de la Valette avant son élévation à l'Episcopat ; il se démit de ce prieuré en 1786, et obtint à la place une pension de 12.000 livres sur une abbaye ; deux ans plus tard, il fut pourvu de l'abbaye de Saint-Menge ou Saint-Mesmie, au diocèse de Châlons, bénéfice taxé 800 florins en Cour de Rome, et rapportant 6000 livres ; avec les revenus de l'Evêché d'Apt, cela faisait près de 40,000 livres de rente (2), que l'Evêque employait à ses utiles expériences agricoles, et au soulagement des pauvres. Ses sentiments charitables se manifestèrent tout spécialement lors de la famine de 1789 ; la lettre suivante, adressée des Tourrettes, le 27 Mars 1789, au Maire et aux Consuls de la Communauté d'Apt, fait apprécier toute la charité pastorale, et toute la délicatesse de sentiments de Mgr de Cély :

« Il m'est impossible, Messieurs, de ne pas être infiniment « affecté de la misère qu'éprouve dans ce moment le peuple ; « j'avois toujours espéré que la cherté du bled ne seroit « qu'une calamité momentanée, mais je vois avec la plus « grande douleur qu'elle augmente à tous momens. Je me « suis proposé de faire une distribution générale de pain deux « fois par semaine, mais j'avoue que je vois avec peine cette

(1) Lettre de M. de Berluc, du 26 Avril 1880.

(2) L'abbé Rose, Histoire de l'Eglise d'Apt, page 392.

Digitized by Google

« espèce d'aumône que je ne regarde que comme une aumône « d'appareil, bien peu utile pour le soulagement du pauvre. « J'aurois l'honneur, Messieurs, de vous proposer un projet « qui me paroitroit infiniment plus avantageux pour luy. Je « m'offre de nourrir à l'Evêché quarante pauvres à votre « choix, jusqu'au moment où le bled aura repris son cours « ordinaire ; je ne doute point que les différents corps ecclé- « siastiques ne consentent à en prendre un certain nombre, à « raison de leur revenu, et je suis infiniment persuadé que « les citoyens d'Apt se prêteroient également à concourir à « cette œuvre de charité. Je vous prierai, Messieurs, de faire « part de mes offres et de mon projet à votre Conseil, et, dans « le cas où vous le croiriez praticable, je vous prierois de « m'indiquer un jour pour me rendre à Apt et concerter avec « vous sur son exécution. Je vous prie de recevoir l'assurance « des sentiments respectueux avec lesquels j'ai l'honneur « d'être,

« Messieurs,
« Votre très-humble
« et très-obéissant serviteur.
« † L. M., *Evêque d'Apt.* »

Nous ne savons quelle suite fut donnée à cette proposition, bien digne d'un cœur d'Evêque tout dévoué à son troupeau ; bientôt, de plus graves préoccupations vinrent assaillir notre vertueux prélat : déjà se faisaient sentir les premières secousses qui présageaient le terrible bouleversement de la Révolution ; déjà, par le Règlement du 24 Janvier 1789, le Roi avait fait appel à tous ses sujets pour écouter leurs vœux et leurs réclamations, et pour les consulter sur l'administration du Royaume ; le 2 Mars, un Règlement particulier pour le Comté de Provence avait provoqué une assemblée provinciale à Forcalquier ; le diocèse d'Apt y envoya ses représentants ; ceux du Clergé déclarèrent joindre leur consentement et leurs vœux à ceux de leur Evêque pour l'égalité de contributions pécuniaires qu'ils se soumirent à payer comme la Noblesse et le Tiers-Etat. Mais, « après « avoir donné ces preuves non équivoques de respect

Digitized by Google

« pour sa Majesté et de zèle pour le bien public, » le Chapitre de l'Eglise Cathédrale d'Apt, dans ses *Représentations du 8 Mai 1789*, crut devoir, « et « comme Ministres de l'Eglise, et comme citoyens et « sujets du Roi, » attirer l'attention du Souverain sur « les inconvéniens dangereux qui résulteraient de la « forme de convocation aux Etats-Généraux », établie par les Règlements du 24 Janvier et du 2 Mars, qui « énonçent des dispositions absolument inconciliables « avec les intérêts, les prérogatives et les droits des « Evêques et des Chapîtres, et avec la Constitution « de la Provence. » Les principaux griefs articulés par le Chapître étaient le défaut de représentation des Evêques et des Chapîtres, la faveur accordée aux bénéficiers au préjudice des Chanoines, l'exclusion des Chanoines absents, l'admission d'ecclésiastiques n'ayant aucun intérêt dans les affaires temporelles du Clergé, et la faveur accordée au Clergé des campagnes au détriment du Clergé des villes ; enfin, la violation de la constitution de la Provence, par la convocation d'une assemblée par sénéchaussée pour l'élection des députés, qui auraient dû être élus par une Assemblée unique des trois ordres pour tout le Comté. Ces représentations, qu'il ne nous appartient pas d'apprécier ici, reçurent l'adhésion de Mgr de Cély, qui les signa avec son Chapître.

Cependant, l'orage révolutionnaire approchait ; justement alarmé des périls qui menaçaient l'Eglise, l'Evêque d'Apt avait prévu depuis longtemps la nécessité de quitter la France ; le danger personnel qu'il courut dans sa ville épiscopale acheva de le décider à chercher un refuge à l'étranger : « c'était, » dit M. de Berluc (1), « le 9 août 1789 ; les trois ordres de la ville « d'Apt s'étaient réunis aux Cordeliers pour envoyer « des félicitations au Roi et à l'Assemblée nationale « au sujet du retour de Necker ; l'Evêque avait eu

(1) Lettre du 26 Avril 1880.

Digitized by Google

« l'imprudence d'y venir sans rosette ni cocarde aux « couleurs de la nation ; il eut le tort, en outre, de « signer la délibération : *Laurent-Michel, Evêque « d'Apt et Prince.* Il n'en fallut pas davantage pour « déchaîner les passions populaires ; on se précipita « sur lui, et, sans l'empressement de Joseph Pin, qui « attacha une rosette tricolore sur la poitrine du « prélat, et lui fit un rempart de son corps, on lui aurait « fait sans doute un méchant parti. »

Quelques jours après, le 24 août 1789, Mgr de Cély partait pour l'Italie ; l'abbé Rose (1) dit qu'il n'y entra qu'au commencement de 1790, avec l'agrément des ministres ; M. de Berluc (2) affirme, au contraire, qu'il quitta la France dès la fin de Septembre, et qu'il était à Rome depuis deux mois, lorsque le Roi signa, le 22 Décembre 1789, l'autorisation qu'il lui envoya, de passer six mois en Italie pour cause de santé. Quoiqu'il en soit, après un court séjour à Rome, l'Evêque fugitif, attiré par son goût pour les sciences et les antiquités, alla visiter Naples et le Vésuve ; puis il revint à Rome, et fut reçu par le Pape Pie VI, qui lui assigna Tolentino pour résidence (3) ; c'est de là qu'il écrivit la lettre suivante à M. Vial, Chanoine de la Cathédrale d'Apt, résidant alors à Saint-Christol d'Albion, dans les montagnes, près des Basses-Alpes, à cinq lieues au Nord d'Apt :

« Enfin, Monsieur, j'ai eu la consolation d'apprendre que « vous existiez, ainsi que M. Berthe ; ne doutés pas, je vous « prie, que mon éloignement de vous ait diminué en rien « l'intérêt que j'ai toujours pris à ce qui vous concerne tous « les deux. Le courage avec lequel vous vous êtes conduits, « est bien fait pour augmenter en moi les sentimens de l'at- « tachement et de l'estime que je vous ai voués.

« S'il vous est possible d'exercer le Saint Ministère, faites

(1) Histoire de l'Eglise d'Apt, page 389.

(2) Lettre du 26 Avril 1880.

(3) L'abbé Rose, Histoire de l'Eglise d'Apt, page 389.

Digitized by Google

« usage l'un et l'autre de mes pouvoirs dans toute l'étendue « que j'avais donnée à mes vicaires généraux, pouvant les « communiquer à ceux que vous en croirés dignes. Je vous « donne également à tous deux les pouvoirs accordés par le « Saint Père aux Evêques et qu'ils peuvent concéder. Je me « réserve cependant de renouveler les pouvoirs aux prêtres « jureurs qui viendroient à se rétracter, soit qu'ils aient fait « le premier serment ou le second, qui renferme essentielle- « ment une adhésion à la constitution civile du clergé. Rece- « vés, je vous prie, l'un et l'autre, l'assurance des sentiments « avec lesquels j'ai l'honneur d'être

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« † LAURENT-MICHEL, *Evêque d'Apt.*

« *Au couvent des Augustins de St-Nicolas de Tolentino,*

« *Marche d'Ancône, ce 21 Août 1795.* »

Cette lettre montre à la fois la fermeté inébranlable des principes de Mgr de Cély, et le zèle avec lequel il continuait de veiller, malgré son exil, aux intérêts religieux de son diocèse. Le pieux prélat fut bientôt obligé de quitter Tolentino; le 4 février 1797 (16 pluviose an V), le général Bonaparte passait le Senio, et envahissait la Marche d'Ancône, occupant successivement Faenza, Forli, Césène, Rimini, Pesaro, et Sinigaglia, et entrant enfin à Tolentino le 13 février (25 pluviose); Mgr de Cély se réfugia à Rome, où résidaient alors Mme Adélaïde et Mme Victoire de France; il se fit présenter aux Princesses exilées, qui l'accueillirent avec bonté, et l'honorèrent de leur confiance; bientôt, les progrès de l'armée Française forcèrent les émigrés à quitter les Etats de l'Eglise, et même à sortir d'Italie; Mgr de Cély accompagna les Tantes de Louis XVI à Naples, puis à Trieste, où ils arrivèrent après un mois d'une navigation pénible et même dangereuse; ils y séjournèrent pendant plusieurs années; Mme Victoire avait contracté, par suite des fatigues et des émotions de ses voyages et de son exil, une maladie à laquelle elle succomba à la fin de l'année 1799; sa sœur, Mme Adélaïde, lui survécut peu de temps, et

Digitized by Google

mourut elle-même dans les premiers mois de 1800 ; Mgr de Cély, privé de ses illustres bienfaitrices, demeura cependant à Trieste, où la prudence l'obligeait à attendre le règlement définitif des affaires de l'Eglise; il n'en sortit qu'après l'élection de Pie VII au Souverain Pontificat ; à la nouvelle du Couronnement du nouveau Pape, il vint à Venise féliciter le Saint-Père, qui le pressa de retourner à Tolentino ; il revint donc au Couvent des Augustins où il avait déjà séjourné quelques années auparavant, et y passa les derniers temps de son émigration (1). Ayant appris la suppression du diocèse d'Apt par suite du Concordat du 15 juillet 1801 (26 messidor an IX), il se démit de son Evêché entre les mains du Pape, par une lettre dont nous regrettons de n'avoir pu nous procurer le texte ; nous savons seulement que Cacault, ministre plénipotentiaire français près du Saint-Siège, écrivit de Rome, le 10 octobre 1801, à M. de Talleyrand, ministre des relations extérieures à Paris: « l'Evêque « d'Apt, Mgr Eon de Cély, vient de donner la démission « de son siége de la manière la plus édifiante (2). » Le 7 novembre suivant, le Souverain Pontife Pie VII adressait à tous les Evêques Français, qui avaient démissionné spontanément, un bref de remercîment et de félicitations, que Mgr de Cély reçut le 11 novembre 1801 (3).

L'ancien Evêque d'Apt écrivit, pendant son séjour en Italie, plusieurs lettres dont on trouve le texte dans les *Documents inédits relatifs aux affaires religieuses de la France*, publiées par le R. P. Theiner, préfet des archives secrètes du Vatican (4) ; la première de ces lettres, en date du 14 janvier 1791, est une fort belle adhésion à l'*Exposition des principes de la*

(1) L'abbé Rose, Histoire de l'Eglise d'Apt, page 389 et 390.

(2) Lette de M. Perrin, du 5 Mai 1880.

(3) Lettre de M. Perrin, du 5 Mai 1880.

(4) Paris, Didot, 1857 ; 2 volumes in-8°.

Digitized by Google

Chambre du Clergé de Paris, présidée par le cardinal de la Rochefoucauld ; les autres, datées des 12 janvier 1794, 2 janvier 1795, 12 novembre 1796, 12 et 23 mai 1801, 30 octobre 1802, 19 février 1803, sont empreintes des plus admirables sentiments de bonté, et de reconnaissance envers les Princes de l'Eglise qui avaient pu rendre quelques services à l'Evêque exilé ; Mgr de Cély dut attendre le rétablissement de l'ordre et de la tranquillité publique pour rentrer en France ; voici la copie du passeport qui lui fut délivré, le 15 Mai 1803, pour se rendre de Turin à Marseille :

« Copie du Passeport du citoyen Laurent Eon de Cély, « évêque démissionnaire d'Apt, déposé au Commissariat gé- « néral de Police, à Marseille, le 7 prairial an XI de la Répu- « blique.

« Bureau des Passeports. Commissariat Général de Police. « Résidence du Turin. N° 3,204. Registre I^er^, f° 315. Liberté. « Egalité.

« Turin, ce 24 floréal an XI.

« Signalement : âgé de 68 ans, taille d'un mètre 62 centi- « mètres, cheveux et sourcils blancs, front élevé, yeux châ- « tains, nez aquilin, bouche moyenne, menton rond, visage « oblong.

« Signature du porteur : † Laurent-Michel Eon de Cély, « ancien Evêque d'Apt.

« Nous, Commissaire général de Police, invitons les auto- « rités civiles et militaires à laisser passer et librement cir- « culer, de Turin à Marseille, département des Bouches-du- « Rhône, le citoyen Laurent-Michel Eon de Cély, évêque dé- « missionnaire d'Apt, avec son domestique Sébastien Pezetto, « profession de comme ci-dessus, natif de Bayeul, *(sic)*, dépar- « tement du Calvados, demeurant à Turin, et à lui procurer « aide et assistance dans toutes les occasions, d'après toutes « les formalités requises ;

« Délivré sur le dépôt d'un passeport du Ministre plénipo- « tentiaire de la République Française à Rome, en date du « premier floréal an onze, sous le n° 444.

« Fait à Turin, lesdits jour et an.

« *Le principal Commis du bureau des passeports,*

« GARNILLON.

Digitized by Google

« Pour le Commissaire général,
« *Le Secrétaire général,*
« AUDET DUCRONZOT.

« Certifié conforme :
« REVEST,
« *Chef du bureau des passeports.*

« Nous, Commissaire général de police à Marseille, certifions que le citoyen Revest, qui a signé ci-dessus, est tel qu'il se qualifie, et que foi doit être ajoutée à sa signature.

« Marseille, le vingt messidor an onze rép.

« *Le Commissaire général,*
« PERMON. »

Au bas de ce passeport est apposé le sceau du commissariat général de police de Marseille, portant l'effigie de la République Française, debout, tenant une pique et un faisceau.

Mgr de Cély avait donc quitté Rome à la fin d'Avril 1803, pour arriver à Marseille dans les derniers jours de Mai : il y acheta une maison (1) et vendit les Tourrettes à un Aptésien qui habitait Marseille, M. Jean-François Perrin ; l'acte fut passé le 6 juillet 1803, devant Me Gaufridi, notaire à Marseille ; on y désigne la terre vendue sous le nom de *la Marguerite*, dont nous n'avons pu trouver l'origine, et qu'on ne rencontre dans aucun autre document ; il n'y a toutefois aucun doute sur l'identité du domaine, puisque l'acte déclare formellement qu'il s'agit de la terre des Tourrettes achetée en 1783 aux héritiers Mourchou par Mgr de Cély. M. Perrin légua plus tard cette terre à sa femme, née Ménard de la Colonge, et celle-ci la transmit par testament à son second mari, M. Coste, dont le fils, M. Raphaël Coste, la possédait encore en 1880 (2).

On a peu de détails sur la vie de Mgr de Cély à Marseille ; nous savons seulement qu'il y vécut dans

(1) Barjavel, Dictionnaire de Vaucluse.
(2) Titres de propriété communiqués par l'entremise de M. de Berluc.

Digitized by Google

une retraite honorable et paisible (1) ; les *Documents inédits* du R. P. Theiner renferment trois lettres, datées des 26 Décembre 1803, 8 Janvier et 3 Février 1805, dans lesquelles Mgr de Cély montre toujours la même noblesse de caractère et de sentiments ; les ressources dont il disposait paraissent avoir été fort modestes, et l'abbé Rose nous apprend qu'il était malade, et à toute extrémité, lorsqu'il reçut de Louis XVIII le brevet qui lui accordait une pension de mille écus sur la cassette du Roi (2).

Mgr de Cély mourut à Marseille le 6 Décembre 1815, ainsi que le prouve l'extrait officiel des registres de l'état-civil, que nous avons entre les mains, et dont voici le texte :

« L'an mil-huit-cent-quinze et le six Décembre, à deux « heures du soir, acte de décès de Monseigneur Laurent- « Michel Eon de Cély, ancien Evêque d'Apt, décédé à Mar- « seille ce jourd'huy, à 10 heures du matin, âgé de quatre- « vingts ans, né à Bayeux, département du Calvados, demeu- « rant rue Ferrari, n° 19 ; sur la déclaration faite par les « sieurs Gabriel-Roch Barthélemy, âgé de cinquante ans, « notaire royal, domicilié et demeurant même rue n° 10, et « Louis Gilly, âgé de vingt-six ans, jardinier fleuriste, « domicilié et demeurant même rue n° 13 ; constaté d'après la « loi par nous Honoré-Jean-Baptiste-Marie Payen, adjoint au « maire de Marseille, délégué aux fonctions d'officier de l'état- « civil ; et lecture faite aux déclarants, avons signé : Louis « Gilly, Barthélemy, Payen. »

Le lendemain était rédigé l'acte d'inhumation dont M. Perrin, de Marseille, a pris copie sur les registres de la paroisse Notre-Dame-du-Mont, et qui est ainsi conçu :

« L'an 1815 et le 7 Décembre, a été conduit dans cette église « le corps de Monseigneur Laurent-Michel Eon de Cély, an- « cien Evêque d'Apt, âgé de 80 ans, décédé hier sur notre

(1) L'abbé Rose, histoire de l'Eglise d'Apt, page 389.
(2) L'abbé Rose, histoire de l'Eglise d'Apt, page 389.

Digitized by Google

« paroisse, pour être inhumé apres les prières et céremonies « prescrites par l'Eglise ; en foi de quoi, nous, vicaire, avons « signé avec deux témoins.

« CARNAVANT, J. HILVAIN, P. LOUCHE, vicaire. »

Quelques jours après, un service funèbre fut célébré dans la Cathédrale d'Apt, pour l'Evêque défunt, en présence des autorités administratives et judiciaires (1).

Louis Gilly, qui sert de témoin dans l'acte de décès de Mgr de Cély, était jardinier du prélat, qui avait conservé son goût pour l'horticulture ; ce Gilly est depuis longtemps décédé, mais sa veuve, qui avait passé avec lui trois ans au service de l'ancien Evêque d'Apt, est morte il y a une vingtaine d'années seulement ; cette femme ne paraît pas avoir conservé un bon souvenir de son ancien maître, et elle a donné sur son compte, à M. Perrin, de Marseille (2), des renseignements peu édifiants ; elle va jusqu'à prétendre que le clergé de Notre-Dame-du-Mont n'accorda la sépulture ecclésiastique à Mgr de Cély, qu'après avoir consulté l'autorité diocésaine ; la femme Gilly tirait aussi argument contre la mémoire du prélat, de l'inventaire de son mobilier, dressé le 8 janvier 1816, et dans lequel on voit figurer une abondante provision de tabac et de liqueurs, une serinette, une cage à rossignol, des jeux de loto et de domino, un alambic et des engins de pêche ; en fait de livres, il y avait environ 350 volumes, entre autres un recueil de recettes, un *Traité de l'art culinaire et de l'art du confiseur*, Gil Blas, Gusman, d'Alfarache, don Quichotte, le Rabelais moderne, un bréviaire d'Apt, et un bréviaire romain.

Nous ne pouvons voir en quoi les allégations plus ou moins fondées de la femme Gilly seraient de nature

(1) L'abbé Rose, histoire de l'Eglise d'Apt, page 391.

(2) Lettre de M. Perrin, du 5 Mai 1880.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

à modifier l'idée que nous nous sommes faite, au cours de cette étude, sur le caractère et les vertus de Mgr de Cély; il n'est pas étonnant qu'un érudit comme lui ait possédé les œuvres des grands écrivains, que ses études même l'obligeaient à consulter fréquemment; en outre, il est naturel de penser qu'il ne retrouva, à son retour de l'exil, que des débris de sa bibliothèque des Tourrettes, vraisemblablement saccagée pendant la Révolution; enfin, comment reprocher à un vieillard d'avoir occupé les tristes loisirs de sa retraite à la pêche, à quelques expériences qui lui rappelaient ses utiles travaux d'autrefois, et de s'être distrait à élever des oiseaux chanteurs, et à faire quelques parties de loto ou de domino avec les rares amis qu'il pouvait avoir à Marseille?... rien de tout cela ne nous semble répréhensible; et, quant aux accusations plus graves portées par la femme Gilly contre l'ancien Evêque d'Apt, nous ne pensons pas qu'il faille y attacher beaucoup d'importance: on peut, sans trop d'injustice, en suspecter la sincérité et l'impartialité; et nous aimons mieux nous en tenir à l'opinion exprimée quelques jours après le décès de Mgr de Cély, dans un article du *Journal de Marseille* du 12 décembre 1815, qui fait l'éloge de « sa piété », de « sa résignation « chrétienne », et des « vertus dont il a été un modèle « jusqu'au moment de sa sainte mort (1). »

La mémoire de Mgr de Cély est restée en honneur dans son ancien diocèse; la ville d'Apt a donné son nom à l'une de ses rues (2); on projeta même, en 1830, de lui élever un monument; la même année, l'abbé Rose prononça son éloge à la Société d'Agriculture de Marseille; on conserve, dans la sacristie de l'église cathédrale d'Apt, un buste en marbre de Mgr de Cély, et un portrait donné à la Cathédrale par M. l'abbé

(1) Lettre de M. Perrin, du 5 Mai 1880.

(2) Lettres de M. Jean, directeur du *Mercure Aptésien*, du 25 Mai 1880, et de M. Moirenc, du 21 Mai 1880.

Digitized by Google

Rose, chanoine d'Avignon, et curé de Lapalud; M. l'abbé Bertrand, Archiprêtre d'Apt, possède aussi une miniature du dernier Evêque d'Apt (1); c'est grâce à l'obligeance de M. Bertrand que mon père a pu faire exécuter, par M. Vague, photographe à Apt (2), des photographies pouvant nous donner une idée de la physionomie de l'éminent prélat qui clôt si dignement la longue liste des successeurs de Saint Auspice, et que la ville de Bayeux peut être fière de compter au nombre de ses enfants.

II°

Il nous reste maintenant à parler de la famille de Mgr de Cély. Les registres des baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse Saint-Sauveur de Bayeux nous donnent sur ce point d'intéressants renseignements, quoiqu'on n'y voie pas figurer l'acte de mariage de Michel-Eon de Cély et de Marie-Thérèse-Dorothée de Faudoas, père et mère de notre héros; les archives des notaires de Bayeux, conservées en l'étude de Me Dupost, ne renferment non plus aucune trace de ce mariage; il est donc à peu près certain qu'il ne fut pas célébré à Bayeux, et nous ne connaissons aucun document qui puisse nous en indiquer le lieu ni la date exacte; mais les actes suivants, extraits des registres de la paroisse Saint-Sauveur, nous permettent de penser qu'il eut lieu à la fin de 1731 ou au commencement de 1732 :

« Du 18 décembre 1732, a été baptisée une fille, née du 17,
« du légitime mariage de haut et puissant seigneur Michel
« Eon, chevalier, Conte et seigneur de Cély et autres lieux,
« et de haute et puissante dame Marie-Thérèse-Dorothée de
« Faudoas, son épouse, laquelle a été nommée *Gèneviève-*
« *Antoinette* par haut et puissant seigneur Antoine de Fau-
« doas, chevalier, seigneur Conte de Serillac, lieutenant pour

(1) Lettre de M. l'abbé Bertrand, du 18 mai 1880.

(2) Lettres de M. Vague, des 31 Mai, 24 Juin, 21 Juillet 1880.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

« Sa Majesté en la province de Normandie, gouverneur des « ville et château d'Avranches, représenté par Nicolas De- « maunil, son mestre d'hostel, et par haute et puissante dame « Geneviève-Charlotte d'Argouges de Rannes, veuve de haut « et puissant seigneur Pierre Eon de la Baronnie, chevalier, « Conte de Cély, et président en la chambre des Contes de « Paris, représentée par demoiselle Jeanne Fontainne, pré- « sence dudit seigneur Conte de Cely, père, de Gabriel Baillet, « soubsdiacre, et aultres. — Jeanne Fontainne ; M. Eon de « Cely ; G. Baillet ; Demauny ; Regnauld, curé. »

— « Aujourd'hui dixième jour de Septembre 1734, a été « par moy, pbre, vicaire de Saint-Sauveur de Bayeux, ondoyé « un fils né de ce jour, sortis du légitime mariage de Messire « Michel Ehon Conte de Cœli et de haute et puissante dame « Marie-Thérèse de Faudoas, auquel les cérémonies du bap- « tesme ont été différées pour trois mois, par permission de « Monsieur de Grasville, vicaire général de Monseigneur de « Bayeux ; présence de Jeanne Fontainne et Thomas Labbé. « — Fontaine ; Thomas Labbé ; J. Noël, vicaire. »

— « Aujourd'hui vingt-et-un Novembre mil sept cents « trente-quatre, ont été par moi, pbre, vicaire de St-Sauveur « de Bayeux, administrée les cérémonies du batesme qui « avoient été différée jusqu'à ce jour par permission de M. « de Grasville, vicaire général de Monseigneur Levesque, à « un fils né du dix Septembre mil sept cent trente-quatre et « baptisé du même jour, sortis du légitime mariage de Mes- « sire Eon Conte de Celi, et de haute et puissante dame Marie- « Thérèse de Faudoas, lequel a été nommé Jérôme-Marie, « par Jérôme Dargouges, haut et puissant seigneur, cheva- « lier, seigneur de Fleury, conseiller du Roy en ses conseils, « maistre des requestes honoraire de son hostel, lieutenant « civil de la provosté et viconté de Paris, représenté par Me « Edouard-François André, accompagné de noble dame « Marie-Thérèse de Borans de Castilly, femme de haut et « puissant seigneur Marie-Charle de Faudoas, chevalier, « seigneur de Triphou, cornette des cheveaux legers de « Bretagne, aussi représentée par Catherine Lecocq, lesquels « representants ont signé avec nous, présence de Thomas « Labbé et aultres, — Catherine Lecocq ; Jeanne Fontainne ; « Edouard-François André ; Labé ; J. Goüet, vicaire. »

— « Aujourd'hui vingt-sept Septembre 1735, nous, pbre,

Digitized by Google

« vicaire de Saint-Sauveur de Bayeux, avons, après avoir « fait les exorcismes marqués dans le rituel, ondoyé un fils « né du vingt-cinq du présent, sorti du légitime mariage de « Messire Michel Eon, Conte de Cely, et de haute et puissante « dame Marie-Thérèse de Faudoas, les cérémonies du bap- « tesme ayant été différées pendant..... par permission « de M. de Graville, vicaire-général de Monseigneur de « Bayeux, présence de Thomas Labbé et Jeanne Fontainne. « — Fontaine ; J. Noël, vicaire. »

— « De l'onze May mil sept cent trente sept, nous soussi- « gné, curé de Saint-Sauveur de Bayeux, avons administré « les saintes cérémonies du baptesme à un fils né du vingt- « cinq Septembre 1735, baptisé en cette église le vingt-sept « du même mois, sans lesdites cérémonies, auquel elles « avoient été différées par permission de M. de Graville, « grand-vicaire, ledit enfant sorti du légitime mariage de « Messire Michel Eon, Conte de Cely, et de haute et puis- « sante dame Marie-Thérèse de Faudoas, lequel a été nommé « Lorans-Michel, par Jean Le Marquant, demeurant en cette « paroisse, pour et au nom de Messire Jerosme Eon, Seigneur « de Soisy, capitaine au régiment de la Cornette blanche, et « par demoiselle Louise Le Moinne, aussi demeurante en « cette paroisse, pour et au nom de noble demoiselle Cathe- « rine-Michelle de Faudoas. Le tout en présence de Jeanne « Fontainne, et Catherinne Lecocq, et plusieurs autres.—Jean « Lemarquand ; Louise Lemoinne ; Catherine Lecoq ; Re- « gnauld de Préville, curé. »

Ces deux derniers actes nous apprennent que Laurent-Michel Eon de Cély, fils de Michel Eon, Comte de Cély, et de Marie-Thérèse de Faudoas, eut pour parrain un frère de son père, et pour marraine une sœur de sa mère. La famille paternelle de notre héros n'a laissé aucun souvenir à Bayeux ; elle tirait son nom de la terre de Cély-en-Bierre, près de Chailly, à trois lieues et demie de Melun ; Bierre, du latin *Biera*, est l'ancien nom de la Forêt de Fontainebleau (1), qui s'étendait sans doute autrefois jusque-là. La seigneurie de Cély appartenait, au XV^e^ siècle, avec

(1) Littré, Etudes et Glanures, page 213. Paris, Didier, 1880.

Digitized by Google

celle de Beaumont-en-Gâtinais, au célèbre Jacques Cœur, qui y avait fait construire un château flanqué de quatre tourelles ; lors de la confiscation des biens de l'argentier de Charles VII, sa veuve obtint la restitution de la terre de Beaumont, mais le domaine de Cély fut acheté par la famille Tuleu ; le P. Anselme (1) parle de Nicolas Tuleu, sieur de Cély, dont la fille Geneviève épousa Jacques Olivier, sieur de Leuville, avocat au Châtelet, qui devint en 1504 avocat du Roi au Parlement de Paris, puis Président le 21 Février 1507, premier Président le 18 Mai 1517, et mourut le 20 Novembre 1519. Leur fils, François Olivier, né en 1495, fut chancelier de France en 1545, et mourut en 1560.

Vers le milieu du XVI^e^ siècle, la terre de Cély passa dans la famille de Thou, par le mariage de Jacqueline Tuleu, avec Christophe de Thou, premier Président du Parlement de Paris, qui était seigneur de Saint-Germain, en Avril 1560, lors de la rédaction de la Coutume de Melun ; leur fils fut l'historien Jacques-Auguste de Thou, né en 1553, mort en 1617, qui fut président du Parlement transféré à Tours, puis Directeur des Finances ; ils avaient en outre une fille, Catherine de Thou, qui épousa, le 30 Mai 1568, Achille de Harlay (2), et lui apporta en dot la terre de Cély. Achille de Harlay était déjà seigneur de Beaumont-en-Gâtinais, ce domaine étant entré dans sa famille, le 17 septembre 1493, par le mariage de Louis de Harlay avec Germaine Cœur, petite-fille de Jacques Cœur; Achille de Harlay réunit donc les deux seigneuries de Beaumont et de Cély, et fut inhumé dans l'église de Beaumont le 21 octobre 1619; son fils, Christophe-Achille de Harlay, procureur général, fut inhumé dans l'église de Cély en 1667.

D'après le P. Anselme (3), Christophe-Auguste de

(1) Grands Louvetiers, tome VI, pages 483, 506.
(2) Borel d'Hauterive, Annuaire de la Noblesse, 1858, 221.
(3) Grands Louvetiers, tome VIII, page 601.

Digitized by Google

Harlay, fils de Christophe de Harlay, sieur de Beaumont, aurait épousé, le 24 septembre 1642, Françoise-Charlotte de Thou, fille et héritière de René de Thou, sieur de Cély et de Bonnœuil ; suivant cette opinion, la réunion des terres de Cély et de Beaumont dans la famille de Harlay aurait eu lieu presque un siècle plus tard ; quoiqu'il en soit, il est certain que Nicolas-Auguste de Harlay, fils de Christophe-Achille ou Christophe-Auguste, épousa la fille du garde-des-sceaux Boucherat, et fit ériger la seigneurie de Cély en comté, par lettres patentes de Décembre 1670, enregistrées au Parlement le 22 Mai, et à la Chambre des Comptes le 5 Juin 1671. Nicolas de Harlay céda la Comté de Cély à Pierre Eon de la Baronnie, en échange d'une autre terre ; cet échange ne fut ratifié qu'après sa mort, par son fils Michel de Harlay, qui signa, le 15 Septembre 1711, l'acte de ratification, passé devant Lemasle et Tibert, notaires à Paris (1). Michel de Harlay n'en continua pas moins de porter le titre de Comte de Cély, ainsi que son fils Louis-Auguste-Achille de Harlay, conseiller au Parlement de Paris, intendant de Metz en 1715, Conseiller d'Etat en 1721, et Intendant de Paris en 1728; ce Louis de Harlay, comte de Cély, avait de hautes relations à la Cour, si l'on en juge par l'extrait suivant des instructions données par le Duc du Maine à son fils le Prince de Dombes, pour son voyage de Hongrie, en 1717: « A Metz, il fera bien des honestetés à M. de Cély, « l'intendant, qui est un homme de naissance fort de « mes amis (2). »

Nous venons de voir comment la terre de Cély entra dans la famille Eon de la Baronnie; Pierre Eon de la Baronnie, qui l'acquit de Nicolas de Harlay, et qui porta, le premier de sa famille, le titre de Comte de Cély, était le grand-père de l'Evêque d'Apt; il avait

(1) Archives de Seine-et-Marne, E, 434, Terrier de Cély.

(2) Revue des Documents Historiques, VI, 45.

Digitized by Google

épousé Géneviève-Charlotte d'Argouges de Rannes; il mourut le 3 Novembre 1709, Président de la Chambre des Comptes de Paris, laissant à ses enfants mineurs un capital de plus de 700,000 livres, fortune considérable pour l'époque; l'actif de la succession fut évalué à 874,000 livres, et le passif à 171,460 livres (1).

Le 20 septembre 1712, Mme de Cély obtint du Roi des lettres confirmatives de noblesse, pour elle et ses enfants mineurs, dont l'aîné, Michel Eon de la Baronnie, devint officier aux gardes-françaises, épousa Mlle de Faudoas, et mourut à la Ferté-Alais; il fut inhumé dans l'église de Cély le 25 janvier 1780; nous avons vu qu'il eut trois enfants: Géneviève-Antoinette, Jérôme-Marie, et Laurent-Michel; la terre de Cély passa donc à Jérôme-Marie Eon de la Baronnie, Comte de Cély, brigadier des armées du Roi, colonel du régiment de Blaisois, seigneur de Soisy, Frémigny, Réan, Saint-Germain, les Bordes, Nainville, etc... Jérôme Eon de Cély épousa Marie-Jeanne du Fos de Méry, qui mourut en 1821; il avait été nommé Maréchal de Camp le 1er Mars 1780, et Lieutenant-Général le 24 Janvier 1801, par le Roi Louis XVIII, alors réfugié à l'étranger sous le nom de Comte de Provence; en 1790, il avait représenté Melun à l'Assemblée Provinciale de l'Ile de France; plus tard, il fut gouverneur de Calais et Grand Croix de Saint-Louis le 23 Août 1814; il accompagna Louis XVIII à Gand, et mourut à Paris le 21 Mars 1817, après avoir perdu ses deux fils: Bertrand, mort le 9 Avril 1789; et Julien, capitaine aux Hulans Britanniques, tué à Rosneck en 1794; il ne laissait qu'une fille, Marie-Thérèse-Louise Eon de Cély, née en 1760, qui avait racheté, devant les administrateurs du département de Seine-et-Marne, le 17 Septembre 1796 (1er complémentaire an IV), la terre de Cély, vendue nationalement par suite de l'émigration du Comte de Cély; elle épousa

(1) Archives de Seine-et-Marne.

Digitized by Google

Jean-Jacques Marie, comte d'Astorg, veuf en premières noces de Thérèse du Fos de Méry, dont il avait eu deux fils; Mme d'Astorg, née de Cély, mourut le 18 octobre 1825, et fut inhumée dans l'église de Cély, ainsi que son père et ses frères; la Comté de Cély passa ainsi dans la famille d'Astorg, mais le titre et le nom demeurèrent éteints; le domaine resta indivis entre Adrien-Louis-Jérôme, comte d'Astorg, né en 1784, mort en 1849, qui fut maire de la commune de Cély; et son frère Alexandre-Eugène-Louis-François-Saturnin d'Astorg, né en 1787; ils le vendirent, le 24 avril 1830, par devant Me Péan de St-Gilles, notaire à Paris, à Cécile-Charlotte-Gabrielle d'Harcourt, Marquise de Boisgelin; Cély fut transmis par succession au petit-fils de Mme de Boisgelin, Raymond-Ismidor, Marquis de Bérenger, qui fit vendre cette terre par adjudication, devant le Tribunal de la Seine, le 31 Mai 1845; elle fut acquise par Charles-Albert Chaumonnot, qui n'est autre que le soi-disant *docteur Charles-Albert*, précurseur des empiriques qui fondent leur fortune sur la réclame et la crédulité; non content de couvrir de ses affiches les murs de Paris, des villes et même des villages de France et de l'étranger, il prit à sa solde le besogneux poëte Barthélemy, qui prostitua sa muse en rimant, à la gloire de son triste mais opulent Mécène, un poème dont le sujet, traité par Fracastor avec plus de talent et de désintéressement, n'est point de nature à être mentionné ici; le docteur Charles-Albert Chaumonnot, né en 1796, mourut en 1849; le 26 Août 1848, la terre de Cély avait été adjugée à Alexandre-Henri Le Parmentier, qui la vendit le 15 Mars 1856, par devant Me Berge, notaire à Paris, et Me Amy, notaire à Passy, à M. Rémy-Pierre Daux, dont les héritiers la possédaient encore il y a onze ans (1).

La famille Eon de la Baronnie, à laquelle apparte-

(1) Lettre de M. Thuillier, archiviste de Seine-et-Marne, du 1er Juin 1880.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

nait le dernier Evêque d'Apt, est originaire du diocèse de Dol, en Bretagne. Dans son intéressant ouvrage sur *les Evêques d'Apt, leurs blasons et leurs familles (1).* M. Jules Terris dit que Mgr de Cély portait pour armes: *d'argent au lion de sable;* ce qui est confirmé d'une façon indiscutable par un sceau de l'Evêque d'Apt, apposé sur des lettres de tonsure enregistrées le 19 Avril 1785, et que nous avons entre les mains. M. Terris ajoute que Laurent-Michel de Cély appartenait à la famille des Eon de Bretagne, sieurs de Villebague et de Villauroux, qui figure dans le *Nobiliaire* de Laîné (2). Le passage auquel fait allusion M. Terris, cite en effet un Julien Eon, sieur de la Villebague, et un Jean Eon, sieur de la Villeauroux, demeurant à Morlaix, qui se désistèrent, le 12 septembre 1668, de la qualité de nobles, et payèrent une amende de cent livres.

Le *Nobiliaire de Bretagne*, de Pottier de Courcy, mentionne également un Eon, sieur de la Fontaine en Charrueix, de la *Villebague*, de la *Villeauroux*, de la Palue, du Vieux-Châtel, du Hindré en Coulomb, du Vausalmon en Cancale, Baron de Kerouazéré en Sibéril, seigneur de Trogoff en Plouescat, de la Bougère en la Chapelle-Janson, de la Rouaudaye, de Pontgirouard en Carfantain, et de Carouan, le tout au diocèse de Dol; cette famille fut confirmée dans sa noblesse aux réformations de 1478 et de 1513, et maintenue à l'Intendance en 1709; elle a produit Jean Eon, marié en 1513 à Marie du Ham; un secrétaire du Roi en la Chancellerie de Bordeaux, en 1700; et deux secrétaires du Roi à Rennes, en 1707 et 1709; les armes de cette famille sont bien aussi, d'après Pottier de Courcy, d'*argent au lion de sable* (3);

(1) In-4°, Avignon, Seguin, 1877.

(2) Dictionnaire des Maisons Nobles, I, 362.

(3) Lettres de M. Borel d'Hauterive, du 2 Juin 1880; et de M. Henri Eon du Val, du 30 Avril 1881.

Digitized by Google

l'*Armorial Universel* de Jouffroy d'Eschevannes (1), dit que le lion doit avoir *la pointe de la queue recourbée en dedans,* ce qui est, du reste, d'après les meilleurs auteurs, la règle pour la figure du lion héraldique (2); Jouffroy d'Eschevannes dit que la famille Eon habite la Bretagne et la Bourgogne. Les Eon de la Baronnie sont évidemment une branche de cette famille, puisque leurs armes sont les mêmes; cependant, on ne trouve leur nom dans les nobiliaires qu'une seule fois, à l'occasion du mariage de Marie Eon de la Baronnie, au XVII[e] siècle, avec Claude Crosnier de la Bretaudière (3); il ne faut pas confondre la famille Eon de la Baronnie avec une famille de la Baronnie, dont les armes sont: *de gueules au chevron d'argent chargé de cinq mouchetures d'hermines, et accompagné de trois molettes d'éperon d'argent; au franc quartier d'azur, chargé d'un chevron d'or, accompagné en chef de deux gerbes de blé d'or (4).*

Bachelin Deflorenne (5) attribue à tort les armes des Eon de la Baronnie, de la Villebague, et de la Villeauroux, à une famille Eon du Val, qu'il indique comme habitant la Bretagne, la Bourgogne et la Champagne, et qu'il dit être représentée, en 1868, par Mme Eon du Val, de Rennes, née Marie-Françoise Sarzeau; des renseignements pris dans le pays, il résulte que Mme Eon du Val est décédée le 23 juillet 1878, laissant un fils, chef d'escadron d'artillerie en retraite à Rennes, et un petit-fils, étudiant en droit à Nantes, dont le père est mort ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées (6).

---

(1) Paris, Curmer 1844; 2 vol. in-8°; tome I[er].

(2) Victor Bouton, Nouveau Traité de Blason, page 315; in-8°, Paris, Garnier, 1863.

(3) Voir plus loin, page 77.

(4) Vitard de Saint-Allais, Nobiliaire Universel de France, III, 156.

(5) Etat Présent de la Noblesse Française, 1866-1868; in-4°, Paris, Bachelin-Deflorenne.

(6) Lettre de M. du Cosquer, bâtonnier des avocats à Rennes, du 20 Juin 1880.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Beaucoup de familles Bretonnes portent le nom d'Eon, qui présente différentes significations, selon les langues diverses auxquelles il est emprunté: dans la mythologie Grecque, un des chiens d'Actéon s'appelle *Éon*; le même mot, *éon*, signifie en grec *durée*, et on appelait *éons*, dans les systèmes gnostiques, les émanations des intelligences éternelles, sortes d'esprits de sexes différents, les uns actifs, les autres passifs, classés par séries de sept, huit, neuf, etc., et jouant un rôle déterminé dans la nature (1). Mais c'est plutôt dans les idiomes celtiques que nous devons chercher le sens du nom d'une famille Bretonne; nous avons donc à choisir entre *Jean* en Irlandais; *droit*, *direct*, ou *oiseau*, en bas-breton; et *hardi* ou *intrépide*, en Gallois (2); quoiqu'il en soit, ce nom est des plus répandus en Bretagne, ainsi que l'atteste le passage suivant d'un roman d'Ernest Fouinet, intitulé *Un village dans les sables* (3): — « Il fut convenu qu'il le présenterait comme un « vieux parent et un ami de la famille, qui venait « habiter avec lui pour la fin de ses jours, et qu'il le « nommerait M. Eon: c'est un nom si commun dans « le pays! »

D'après M. Henri Eon du Val (4) étudiant à Nantes en 1881, les Eon de la Villebague et de la Villeauroux peuvent se rattacher de fort loin aux Eon du Val; mais ils ne remontent pas au-delà du XIVe siècle, et ne sont pas classés dans les nobiliaires comme d'ancienne extraction; ils sont simplement mentionnés, avec leurs armes, dans l'*Armorial de Bretagne* de Briant de Laubrière; le *Dictionnaire de la Noblesse de France* de M. de Courcelles, dit que la famille Eon

(1) Condillac, Histoire Ancienne, Livre XV, cap. 5., édition 1775, tome X, page 59 et suivantes.

(2) Bullet, Supplément au Dictionnaire de l'Académie, 1856.

(3) 4 vol. in-12, Paris, Masson et Duprey, 1838, tome IV, pages 55 et 56.

(4) Lettres de M. H. Eon du Val, des 30 Avril et 13 Mai 1881.

Digitized by Google

de Cély, de Villebagne en Bretagne, est connue depuis Guillaume Eon, mort avant 1421, qui était fils de Jean Eon, vivant à la fin du XIV[e] siècle; il ajoute, ce qui concorde bien avec ce que nous avons vu plus haut, que cette famille, après s'être désistée lors de la recherche, impétra des lettres de maintenue en 1767.

M. Eon du Val croit descendre des Eon du Houlle du Val, dont l'un figure comme légataire, et un autre comme témoin dans le testament du connétable Olivier de Clisson, le 5 Février 1406; un autre est ligué avec le duc de Bretagne contre les Penthièvre, en 1420; un autre encore, chevalier, commandeur du Saint-Esprit d'Auray, figure en 1467 parmi les membres de la Chambre des comptes de Bretagne (1).

Le *Nobiliaire de Bretagne*, de Pottier de Courcy, et l'*Armorial de Bretagne*, de Guérin de la Grasserie, donnent pour armoiries aux Eon du Houlle ou du Houllez: *d'azur à la croix engreslée d'argent*; d'après ces auteurs, Eon du Houlle, ou du Houllez, est seigneur du Houlle et du Vaugaillard en Merléac (Cornouailles); du Val en Guégon, diocèse de Vannes; de Tronscorff ou Trongoff, et de Coatfromont en Langouélan, même diocèse; de la Garenne et de la Vigne en Languidic, même diocèse. Cette famille est d'ancienne extraction; elle fit ses preuves aux réformations de 1426 et 1562; et Abel du Houllez, seigneur de la Garenne et de Trongoff, diocèse de Vannes, ressort de Hennebont, établit huit générations lors de la réformation de 1671, arrêt du 3 Mars; un Gilbert du Houlle était, en 1322, *alloué*, c'est-à-dire lieutenant-général du sénéchal, de Rohan; en 1375, un autre Gilbert du Houlle figure comme écuyer dans une montre d'Olivier de Clisson; on appelait *montre* la revue périodique des compagnies d'hommes d'armes dont le suzerain établissait ainsi les rôles à des époques déterminées; un troisième

(1) Dom Lobineau, Histoire de Bretagne, édition de 1707, pages 826, 949, 1374.

Digitized by Google

Gilbert du Houllez épousa, en 1427, Marguerite du Houlle dame de Trongoff ou de Tronscorff; un de leurs descendants, Jean du Houlle ou du Houllez, épousa Françoise, fille de Pierre de Quinsquellec, chancelier de la Reine et Sénéchal de Cornouailles; un autre Jean du Houlle, seigneur de la Garenne et de Trongoff ou Tronscorff, fut Sénéchal de Vannes, puis devint Conseiller au Parlement de Bretagne le 16 Février 1558; il ne faut pas confondre cette famille Eon du Houlle ou du Houllez, avec la famille de la Houlle en Monterletot, près Cancale, au diocèse de Saint-Malo.

Pottier de Courcy mentionne aussi Huchet, sieur du Val au Houlle, paroisse de Guégon; et de Baud, sieur de la Vigne au Houlle, en Languidic; les de Baud de la Vigne au Houlle se sont fondus avec la famille Loysel, représentée en 1881 par le général de division Loysel, fils d'une tante paternelle du commandant Eon du Val, de Rennes. L'*Armorial Général de France*, de d'Hozier, cite Joseph Huchet, écuyer, seigneur de Cintré, du Breuil, d'Iffendic, de la Roche, et de Tréguil, diocèse de Saint-Malo; il épousa, le 12 Novembre 1698, Catherine Crosnier, fille de Claude Crosnier, écuyer, sieur de la Bretaudière, et de Marie Eon de la Baronnie; c'est, comme nous l'avons dit plus haut (1), la seule fois que le nom d'Eon de la Baronnie figure dans les Nobiliaires; Joseph Huchet était le fils aîné d'Isaac Huchet, seigneur du Plessis-Cintré, de Kerbisquet, de la Hidouze, de la Roche, du Langouet, du Val au Houlle, de la Villebeuve, etc., qui avait épousé, le 2 Février 1666, Angélique de Sesmaisons; Isaac Huchet était lui-même fils aîné de Briand Huchet, et petit-fils de Charles Huchet; ce dernier était un des fils de Jean Huchet, sieur de la Bédoyère, mort en 1572, dont le fils aîné Roland Huchet a formé la souche des seigneurs de la Bédoyère; les armes des Huchet sont *d'argent à trois*

(1) Voir plus haut page 74.

Digitized by Google

huchets de sable, et celles de la Bédoyère, *d'azur à six billettes d'argent percées en rond, posées trois, deux, et une.*

Il existe encore beaucoup d'autres familles Eon, dont deux seulement méritent une mention, à cause des personnages célèbres qu'elles ont produits.

Les Eon de Beaumont sont cités par Jouffroy d'Eschevannes comme habitant Tonnerre, en Bourgogne, et portant pour armes : *d'azur au coq au naturel, tenant de son pied levé un cœur enflammé de gueules; au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'or;* devise *Vigil et audax.* C'est à cette famille qu'appartenait le fameux chevalier d'Eon, « que l'ambiguïté de son sexe « a rendu célèbre », dit Bouillet (1); voici ce que dit, sur l'origine de ce personnage, M. Louis Jourdain : « Dans un coin de la Bourgogne, vivait au commen- « cement du dernier siècle une noble famille Bretonne « dont les fastes étaient écrits dans les vieilles chartes « du XII[e] siècle; les malheurs des temps, les guerres « civiles et religieuses, avaient forcé les descendants « de cette famille à chercher un refuge dans la paisible « province où le Romain Probus planta, dit-on, les « premiers ceps auxquels nous devons nos raisins « les plus célèbres. Louis d'Eon de Beaumont était « très-modestement avocat au Parlement de Bour- « gogne, Conseiller du Roi, et subdélégué de l'Inten- « dance de la Généralité de Paris, il habitait Tonnerre; « le 5 octobre 1728, il eut un fils (2)... » Ce fils, nous apprend l'histoire, alla chercher fortune à la Cour; en 1756, il fut chargé par Louis XV d'une mission secrète en Russie; le jeune diplomate était d'une fort jolie figure, et n'avait pas l'ombre de barbe, si bien qu'il put s'habiller en femme, entrer dans les bonnes grâces de l'Impératrice, et opérer un utile rapprochement entre les deux nations; pendant la guerre de

(1) Dictionnaire Universel d'Histoire et de Géographie.

(2) Un Hermaphrodite, in-18, Paris, Dentu, 1861.

Digitized by Google

Sept Ans, il reprit les habits de son sexe, et servit avec distinction dans les armées; il fut ensuite secrétaire d'Ambassade du Duc de Nivernais à Londres, et eut part au Traité de 1763; ayant perdu son emploi à la suite de démêlés avec le comte de Guerchy, il revint en France en 1777, et dut conserver des vêtements de femme, par ordre formel du Roi Louis XVI ; en 1790, il fut déclaré émigré, et mourut à Londres en 1810.

Les Eon de Beaumont descendaient, ainsi que les Eon de l'Isle, des Eon de l'Estoile, dont ils portaient en chef les armoiries *d'azur à trois étoiles d'or.* La famille Eon de l'Estoile figure dans l'*Armorial de Bretagne* de Briant de Laubrière, et dans le *Nobiliaire de Bretagne* de Pottier de Courcy, avec les titres de seigneurs de l'Estoile, en Langoat, diocèse de Tréguier; de Molesne, de Beaumont, et de l'Isle; le domaine de l'Estoile passa en 1660 aux Geslin de Treinargat. La famille Eon de l'Estoile n'est célèbre que par un fanatique qui se croyait désigné par le mot *Eum* dans la formule d'exorcisme: *per eum qui venturus est judicare vivos et mortuos*, et qui se disait le Fils de Dieu; il était né à Loudéac, et s'imaginait vraiment que c'était lui qui ressusciterait pour juger les vivants et les morts; cette prétention, appuyée de discours singuliers, et de faits étranges adroitement qualifiés de miracles par des adherents intéressés qui l'exploitaient, ou par de faux disciples entraînés par d'habiles libéralités, séduisit un assez grand nombre de paysans; Eon parcourut plusieurs provinces en véritable Messie; mais l'Archevêque de Reims le fit enfermer; il comparut, le 22 Mars 1148, devant le Concile provincial assemblé à Reims le 19 Mars; convaincu d'être plus fou qu'impie, il fut condamné à la détention perpétuelle, et mourut au bout de peu jours, victime des mauvais traitements de ses gardiens; ses disciples, qu'on appelait *Eoniens* ou

Digitized by Google

Eonites, plus coupables que lui, furent traités plus sévèrement; plusieurs, après avoir été exorcisés comme démoniaques, furent brûlés vifs (1).

Si la famille paternelle de Laurent-Michel Eon de Cély, quoique de noble extraction, est peu célèbre, et presque inconnue dans notre pays, il n'en est pas de même de sa famille maternelle, dont le souvenir vit encore parmi nous, et qui est aussi illustre par l'antiquité de son origine que par ses alliances, et les charges éminentes dont ses membres furent investis à toutes les époques de notre histoire.

D'après La Chesnaye-Desbois (2), « Faudoas est un « bourg et baronnie du Diocèse de Mautauban; » l'un des plus anciens seigneurs qui en portent le nom est Raymond-Arnaud de Faudoas, qui vivait en 1091; plus tard, Armand-Guilhem de Faudoas, sieur de Barbazan, compagnon d'armes de Jeanne d'Arc, de Dunoix et de Xaintrailles, obtint du Roi Charles VII, le 10 Mai 1434, des lettres où il est dit:

« Ayant égard et considération aux grandes signalées ver-
« tus et recommandables services à nous rendus, et aux Sei-
« gneurs Rois nos prédécesseurs, par Armand Guilhem de
« Faudoas, sieur de Barbazan, Conseiller du Roy, premier
« chambellan, au faict des guerres cy-dessus exprimées, nous
« permettons audict Armand Guilhem de Faudoas de porter
« le nom et titre de *Chevalier sans reproches*, comme aussy de
« porter, luy et ses descendans de nom et maison de Faudoas,
« les *trois fleurs de lys sans barre* dans ses armes, avec le titre
« de *Restaurateur du Royaume et Couronne de France*; et pour
« dernière preuve de l'amitié que nous luy portons, luy per-
« mettons et voulons qu'il soit enseveli dans l'église de
« Saint-Denys en France, sépulture des Roys, et en leur
« chapelle, et à leur costé, avec un sépulchre de bronze,
« effigie et statue dudit Barbazan de Faudoas, et une épi-
« taphe pour marquer à la postérité de sa valeur, avec les

(1) Nouvelle Biographie Générale de Didot, 1856, tome XVI.
(2) Tome VI, page 263.

Digitized by Google

« mêmes honneurs et cérémonies qu'on a coutume de faire « aux Roys. »

C'est depuis cette époque que les Faudoas écartèlent leurs armes, *d'azur à la croix d'or*, avec les armes de France, et ont pour tenants deux anges au naturel.

Béraud de Faudoas, qui vivait en 1349, eut pour fils Bertrand, seigneur de Faudoas, d'Hauterive et d'Avensac, qui épousa Condorine de Saboulies; leur dernier fils, Béraud de Faudoas, forma la branche d'Avensac, éteinte en 1684 dans la personne de Jean de Faudoas; le fils aîné de Bertrand de Faudoas, Aymard, seigneur de Sérillac, de la Mothe, etc., eut une nombreuse descendance, divisée en deux branches, dont l'une se fondit au XV^e^ siècle avec la maison de Rochechouart, par le mariage de Catherine de Faudoas, fille et unique héritière de Béraud, Baron de Faudoas et de Barbazan, avec un Rochechouart; leurs descendants furent titrés Comtes de Rochechouart-Faudoas; la fille du dernier de ce nom épousa, en 1781, le Duc d'Aumont de Rochebaron.

Sous François I^er^, Olivier de Faudoas était capitaine de cinquante hommes d'armes; son fils Jean, seigneur de Sérillac, commandait en 1580 au siège de la Fère; un autre Jean, petit-fils du précédent, était gouverneur de Mayorque en 1657; il avait obtenu, en Juin 1653, l'érection de la terre de Sérillac en Comté; c'est de ce Jean de Faudoas, Comte de Sérillac, que descendait Jacques-Antoine Pierre de Faudoas, Comte de Sérillac, qui épousa, le 15 Mars 1707, Jeanne-Thérèse-Dorothée du Prat, et en secondes noces Marie-Hervée de Carbonel de Canisy, issue d'une ancienne famille de Basse-Normandie dont les armes sont : *coupé de gueules et d'azur à trois besants d'argent mouchetés d'hermines, deux sur gueules et un sur azur*; c'est par suite de ce second mariage que Jacques-Antoine-Pierre de Faudoas s'établit en Normandie, et devint seigneur et patron d'Englesqueville, Tribehou, etc.,

Digitized by Google

conseiller du Roi en ses conseils, et commandant-gouverneur d'Avranches, le 1er Février 1732, ainsi qu'il résulte d'un acte du 8 Mars de la même année, passé devant Duhamel et Tostain, notaires à Bayeux(1); il avait vendu à son cousin-germain Charles-René de Faudoas, devant les notaires du Châtelet de Paris, sa Comté de Sérillac au Maine, à raison de laquelle il était seigneur et patron de Courteille, au diocèse du Mans, et exerçait le droit de présentation à cette cure, comme on le voit par un acte de Duhamel et Tostain, du 5 Avril 1730 (2).

Jacques-Antoine-Pierre de Faudoas était le père de Mme de Cély, et de Marie-Charles-Antoine, Marquis de Faudoas-Canisy, lieutenant du Roi en Basse-Normandie, Gouverneur de la ville et Château d'Avranches, qui naquit en 1710 à Englesqueville, et épousa, le 24 Février 1734, Marie-Thérèse de Boran de Castilly, fille d'Augustin de Boran, seigneur et Marquis de Castilly, et de Thérèse-Elisabeth de la Painterye; les armes des Boran de Castilly sont *d'argent à trois têtes de more de sable, tortillées d'argent, posées deux et une, au lion de sable posé en cœur.*

Les registres de la paroisse Saint-Sauveur de Bayeux portent que le mariage fut célébré par S. G. Mgr Paul d'Albert de Luynes, Evêque de Bayeux, qui signa l'acte, ainsi que Marie de Faudoas de Cély, qui fut plus tard la mère du futur Evêque d'Apt; Michel-Eon de Cély, son mari; et ses sœurs Bonne Faudoas, et Michelle Faudoas; le contrat de mariage avait été passé le 20 Février 1734 devant Robert Tostain, notaire Royal garde-notes à Bayeux (3); cet intéressant document nous apprend que M. de Faudoas donnait en mariage à son fils, alors cornette aux Chevau-légers de Bretagne, la terre de Tribehou, avec toutes les

(1) Archives des Notaires de Bayeux.
(2) Archives des Notaires de Bayeux.
(3) Archives des Notaires de Bayeux.

Digitized by Google

rentes seigneuriales qui en dépendaient, et plusieurs rentes montant à plus de cinq mille livres, avec promesse de lui réserver, dans sa succession, la terre et seigneurie d'Englesqueville; en outre, la tante maternelle du marié, Catherine-Thérèse de Carbonnel-Canisy, lui léguait par contrat de mariage la terre et seigneurie de Canisy, à condition d'écarteler à l'avenir les armes de Faudoas avec celles de Canisy, et de porter le nom de Faudoas-Canisy; c'est depuis cette époque que les Faudoas s'intitulent Marquis de Faudoas-Canisy. D'autre part, le Marquis et la Marquise de Castilly donnaient à leur fille une dot de 220,000 livres; et une sœur de Mme de Castilly, Mme de Bourgeauville, née Marie-Anne Senot de la Painterye, léguait par contrat à sa nièce 80,000 livres à prendre dans sa succession, ou le tiers de cette succession au cas où elle s'élèverait en totalité à plus de 240,000 livres.

Jacques-Antoine-Pierre de Faudoas, comte de Sérillac, mourut à l'âge de 60 ans environ, le 17 Janvier 1740, ainsi que l'atteste l'acte d'inhumation inscrit le lendemain sur les registres de la paroisse Saint-Sauveur de Bayeux; on trouve sur les mêmes registres, à la date du 28 Décembre 1745, l'acte d'inhumation de sa veuve, née Marie-Hervée de Carbonel-Canisy. Leur fils, Marie-Charles-Antoine, Marquis de Faudoas-Canisy, et oncle de Mgr de Cély, eut trois fils, dont deux moururent sans postérité; Auguste-Hervé, né en 1736; Léonard, Vicomte de Faudoas, ondoyé à Saint-Sauveur de Bayeux, le 7 Novembre 1737, officier supérieur de gendarmerie; Marie-Jacques-Léonard de Faudoas, né le 1er Mai 1750, chevalier de Malte et officier de dragons; et trois filles: Marie-Thérèse de Faudoas, baptisée à Saint-Sauveur de Bayeux, le 30 Juillet 1735, qui épousa en 1755 Georges-René Clérel de Rampan, et devenue veuve en 1758, se remaria au Marquis de Pierrepont; Marie-Anne de Faudoas, qui devint Marquise de

Digitized by Google

Courtarvel ; et Michelle de Faudoas, née en 1745, qui épousa en 1771, M. de Beaurepaire. Le fils aîné du Marquis de Faudoas-Canisy, Auguste-Hervé, lieutenant de gendarmerie et chevalier de Saint-Louis, épousa, le 14 Juin 1768, Isabelle-Jeanne de Bernières, dont la famille porte *tiercé en fasce: de gueules à l'étoile d'or ; d'azur à trois croissants d'or en fasce; et d'argent au léopard naissant de sable;* après avoir émigré avec sa famille, au début de la Révolution, le Marquis Auguste-Hervé de Faudoas revint à Canisy, où il fut arrêté avec une de ses sœurs et sa fille ; ils comparurent tous les trois, le 13 Juillet 1794, devant le Tribunal révolutionnaire, qui prononça la condamnation suivante :

« *Tribunal Criminel Révolutionnaire du Quintidi*
« *25 Prairial an II.* »

« Auguste-Hervé Faudoas, âgé de 57 ans, né à Bayeux,
« ex-comte, ex-capitaine de cavalerie, à Canisy ;
« E. Hervé Faudoas, fille, âgée de 18 ans ;
« C. N. Faudoas, âgée de 49 ans, née à Bayeux, veuve de
« Beaurepaire, à Falaise, arrêtés à Canisy ;
« Convaincus de s'être déclarés les ennemis du peuple, en
« entretenant des intelligences avec les ennemis ; en partici-
« pant aux complots de Capet ; en cherchant à jeter l'alarme
« et le désordre dans l'armée de Sambre-et-Meuse, lors de la
« bataille de Fleurus, en répandant de fausses nouvelles ; en
« protégeant l'émigration des pages de Capet ; en quittant le
« pays ennemi pour venir faire le rôle d'espions sur le terri-
« toire français ; en méprisant et violant les lois, etc...
« Ont été condamnés à la peine de mort (1). »

Auguste-Hervé, Marquis de Faudoas-Canisy, avait eu, de son mariage avec Mlle de Bernières, un fils, Anne-Marie-Félix-Gabriel de Faudoas, qui épousa Mlle de Toustain-Frontebosc, et mourut le 28 Mai 1850, laissant trois enfants : deux filles, mariées à

(1) Gazette Nationale ou Moniteur Universel du Quartidi 4 Thermidor an II (Mardi 22 Juillet 1794).

Digitized by Google

M. de Villeneuve et à M. de Bagneux ; cette dernière fut la mère de Mme la Comtesse de Grandeffe ; et un fils, René-Hervé, Marquis de Faudoas-Canisy, qui est mort à Caen, sans postérité, le 10 Février 1856 ; avec lui s'est éteinte la maison de Faudoas (1) ; l'hôtel de la rue Saint-Nicolas n'appartenait plus à la famille depuis longtemps ; il avait été possédé par les Dubois de Littry, et acquis vers 1825 par M. de la Tour du Pin ; il devint ainsi la propriété de Mme Françoise-Julie de la Tour du Pin, qui épousa M. Eugène-François-Charles Achard de Bonvouloir, et mourut à Bayeux le 5 Août 1860 ; il est passé ensuite, par succession, à Mme de Vacognes, née Athénaïs-Alexandrine-Marie Achard de Bonvouloir, et à Mme la Vicomtesse de Vaulogé, née de Vacognes, qui en est actuellement propriétaire.

Quant au domaine d'Englesqueville, que le dernier des Faudoas habitait encore quelquefois, il fut vendu à M. Fournet, de Lisieux, puis transmis à son gendre, M. Duchesne-Fournet, dont la famille la possède encore aujourd'hui.

Enfin, la terre de Canisy est depuis longtemps la propriété de M. le Comte de Kergolay, qui y a établi une ferme modèle justement renommée.

Ainsi ont disparu les dernières traces des familles de Cély et de Faudoas ; ainsi s'est trouvé oublié parmi nous un des prélats éminents que le diocèse de Bayeux a de tout temps donnés à l'Eglise de France ; il nous a paru intéressant de faire revivre, dans sa ville natale, le souvenir de ce savant Evêque, dont la mémoire est toujours vénérée dans le pays qu'il combla de ses bienfaits et dont le nom mérite de figurer avec honneur sur la liste de nos célébrités Bayeusaines.

---

(1) Borel d'Hauterive, Annuaire de la Noblesse, 1843, p. 193 ; 1851, p. 385 ; 1885, p. 145.

Digitized by Google

LES DÉFENSEURS DU MONT SAINT-MICHEL

CONTRE LES ANGLAIS

Aux limites extrêmes de l'Avranchin, dominant les dunes qui l'entourent et s'élevant comme un provocateur au milieu des flots à l'heure où la mer bat son plein, le Mont-Saint-Michel, tout à la fois cité sanctuaire et forteresse, annonçait aux bretons et aux anglais que Normandie et terre de France seraient bien protégés contre leurs attaques. Pourquoi faut-il que nos voisins d'Outre-Manche l'aient oublié, pour oser, de 1423 à 1424, assiéger cette célèbre forteresse. Ils comptaient, sans doute, que les relations des ducs de Bedford et de Bourgogne, rendraient difficile l'accès de troupes auxiliaires capables d'assurer le succès des chevaliers qui s'étaient enfermés dans le Mont pour le défendre : peut-être aussi espéraient-ils que le traité d'Amiens tiendrait coi dans son duché le duc de Bretagne et que ses gentilshommes n'iraient pas plus que leur prince traverser

Le Coësnon qui fit folie
Quand suit le Mont en Normandie

pour guerroyer contre les Anglais au profit de la France.

Mais Guillaume de Montfort, évêque de Saint-Malo, qui voyait sa ville exposée aux visites gênantes des navires anglais qui bloquaient le Mont, songeant aussi à défendre le sanctuaire de l'Archange, sut faire partager son patriotisme et sa foi, et levant tous les hommes disponibles dans le port, fit attaquer les vaisseaux du blocus par une petite flotille commandée par Briand de Châteaubriand, sire de Beaufort. Le succès de cette tentative permit aux défenseurs du Mont d'ouvrir leurs rangs à quelques seigneurs

Digitized by Google

bretons, et si, plus tard, le siège fut levé, on doit l'attribuer à la persévérance et au courage que déployèrent bretons et normands pour garder au roi de France un rocher béni, un sanctuaire auguste, une cité fortifiée qu'un pied ennemi n'avait jamais envahi. Notre Bessin avait envoyé la fleur de sa noblesse. J'y trouve des Creully, des Hamon, des Briqueville, des Tezart, des Tournebu, des de Colombières. Mais donnons ici cette liste pour nos compatriotes et revenons ainsi aux listes chronologiques qui ont fait partie du premier volume de nos Mémoires. Nous laissons de côté quelques autres barons normands ou bretons, notre Bessin doit passer avant tout.

LISTES des gentilshommes qui défendirent le Mont Saint-Michel au péril de la mer.

1. Le sieur P. Allard. Les Allard habitèrent Sourdeval en 1463.
2. Le sieur Guillaume Artur. Des Artur ont été seigneurs de Longueville.
3. Le sieur Etienne Auber.
4. Le batard d'Aussebosc.
5. Le Seigneur d'Auxais.
6. Le sieur P. d'Auxais,
7. Le sieur P. Bacon, probablement seigneur du Molley.
8. Le sieur R. de Bailleul.
9. Le sieur Robert de Beauvoir.
10. Le sieur Le Bence.
11. Le sieur Guillaume Benoist (il y a une paroisse du Mesnil-Benoist, dans le Calvados.)
12. Le sieur J. Benoist } Dans la sergenterie d'Avranches,
13. Le sieur T. Benoist } existait une famille de ce nom.
14. Le seigneur des Biards. Les Biards ont donné leur nom à la forêt de Cerisy et à une baronnie voisine d'Avranches.
15. C. de Bordeaux. Les de Bordeaux habitaient près Vire.
16. G. de Bourguenolles ou de Bourguenobles. L'Avranchin possède la commune de Bourgnenolle.

Digitized by Google

17. Le sieur T. de la Brayeuse ou de la Briouze. Paraît appartenir aux seigneurs de Briouze.
18. Robert de Bricqueville.
19. Robert de Brézé.
20. Le sire de Bricqueville } Seigneurs de Briqueville-en-Bessin.
21. Le sieur Robert de Briqueville, }
22. Le sieur de Breuilly.
23. Le sieur Jean Le Brun. La famille noble des Le Brun, habita Varaville et le Tourneur.
24. Le Bastard de Cambrey, dazur à trois lions d'or.
25. L. de Cantilly.
26. Le sieur de Colombières.
27. Le sieur de Coulonces.
28. G. de Cuves, il y a la paroisse de Cuves, élection de Mortain.
29. Le sieur Jean de Carrouges.
30. Le sieur Jean Le Carpentier. Les Le Carpentier ont habité Pont-l'Abbé.
31. Le sieur Jean de la Champagne.
32. Le sieur de Clère, du pays de Caux.
33. Le sieur Richard de Clinchamps.
34. Le sieur Colibeaux. Les Colibeaux furent seigneurs de Criquebeuf.
35. Le sieur de Creully, d'argent à trois lions de gueules.
36. Jean de Criquebœuf.
37. Le sieur de Criquy.
38. J. Dravart.
39. G. des Pas.
40. Jean des Pas.
41. Guillaume de Sainte-Marie Aux Espaules.
42. Guill. de Ste-Marie d'Esquilly.
43. Charles, seigneur de Folligny.
44. Charles de Fontenay. Fontenay sur le Vey est maintenant réuni à Geffosses.
45. Le sieur Thomas de Gohier. Les de Gohier ont habité Saint-Clément-les-Veys.
46. Charles Hamon, } Tous ces Hamon paraissent appartenir à la famille des sires de Campigny; ils portaient d'azur au chef d'or et sur le tout un chevron d'or.
47. François Hamon, }
48. Jean Hamon, }
49. Jean de Longues.
50. P. de Longues.

Digitized by Google

51. C. de Manneville. En 1403 un de Manneville était vicomte de Bayeux.
52. Thomas Houel. Les Houel sont indiqués comme nobles par Montfaut.
53. F. du Merle.
54. Etienne d'Orgeval.
55. Le sire Paisnel, probablement des seigneurs de Hambien ou de Moyon.
56. A. Pigache,
57. J. Pigache,
58. Le bastard Pigache,

Des Pigaches ont été reconnus nobles, élection de Caen, sergenterie de Bernières.

59. Foulques de Sainte-Marie.
60. Guill. de Semilly,
61. R. de Semilly,

Les Semilly ont donné un doyen à l'Eglise de Bayeux; ils sont une branche des seigneurs du Homet.

62. H. Tezart. Les Thezard, sergenterie de Briquessart et de Thorigny, ont donné un évêque à l'église de Bayeux.
63. S. de Tournebu sont dans Montfaut, élection de Bayeux, sergenterie de Briquessart. Un de Tournebu a été doyen de Bayeux, puis évêque de Coutances.
64. Le seigneur de Ver.
65. Le sieur de la Motte, peut-être un Bechevel, sieur de la Motte-Blagny ou un de la Motte du Cotentin.
66. G. le Viconte. Les le Viconte ont habité Villy.

A. Le Lièvre.

Digitized by Google

Les Incendies de la Cathédrale

PREMIÈRE PARTIE

LE FEU DU CIEL ET LE FEU DES HOMMES ET LA CATHÉDRALE DE BAYEUX

Je voudrais, Messieurs, réclamer, ce soir, quelques instants votre attention sur trois.... évènements qui faillirent amener la destruction de cette antique et majestueuse Eglise près de laquelle nous sommes réunis, édifice séculaire et imposant témoin des gloires et des malheurs de notre vieille cité.

Rassurez-vous, Messieurs, je ne vais pas vous conduire dans le lointain des âges, à la recherche de quelqu'annaliste inconnu et diffus, d'une étude difficile et d'une lecture fastidieuse : nous allons chercher un manuscrit de la bibliothèque de Fougères. Ce manuscrit a pour titre : « *Vita B. Gaufridi abbatis secundi savigniacensis.* » Vie du B. Geoffroy, second abbé de Savigny.

Par cette vie nous savons que, près de la porte de l'aquilon de l'enceinte de Bayeux, se dressait une tour élevée sur le territoire de Saint-Patrice et qu'Alain, fils de Guillaume, père de Geoffroy de Savigny, y demeurait avec son épouse. La même vie nous apprend aussi que pendant la grossesse de la mère du bienheureux, la ville de Bayeux, avec l'église Cathédrale et les autres églises paroissiales, le bourg de Saint-Vigor et son église même fut malheureusement brûlée par un subit incendie que les habitants du pays dirent allumé par un dragon de feu.

Dans le rassemblement du peuple désolé et effrayé,

Digitized by Google

la Dame susdite émue des larmes et des cris pitoyables se laissant aller à sa compassion, sortit de la tour où elle habitait. Elle prit sa direction vers la rivière d'Aure et dans la mesure de ses forces elle secourut de son conseil et de son aide ceux qui travaillaient à éteindre le feu. Les flammes redoublant de rage léchèrent jusqu'à l'église de la Madeleine qui était un peu à l'écart de l'autre côté de la rivière. Dans cette Eglise, le feu fit sentir son action, mais, par une admirable opération de la divine Providence, il advint qu'un vase assez convenable, qui contenait des reliques de la B. V. Marie, de la B. Marie-Madeleine de Saint-Georges et d'autres saints s'échappant, ô merveille, à travers d'un vitrage, franchit l'Aure jusqu'à l'endroit où se tenait la vénérable dame pour se cacher dans une de ces amples manches que la mode du temps faisait adopter par les femmes, jusqu'à cet endroit, dis-je, pour se mettre à l'abri de tout danger contre sa poitrine et son cœur de mère. »

J'ai promis d'être bref et je finirai ici l'extrait du manuscrit pour constater que, plaçant en 1139 la mort de Geoffroy, avancé en âge, l'auteur nous parle ici de cet incendie de 1046 sur lequel on avait peu de détails. Et j'ajouterai que si le contact des reliques sanctifia l'enfant et la mère, calma les flammes et préserva le quartier Saint-Patrice, le dragon de feu qui avait semblé anéantir à jamais la Cathédrale, fut cause, au contraire, de sa splendeur future. Hugues, notre Evêque, jeta, dès lors, les fondements de l'édifice actuel, et Odon de Conteville put en faire célébrer la dédicace le 14 juillet 1077, anniversaire plus mémorable pour nous que la prise de la Bastille, et digne d'être vraiment la fête nationale des Bayeusains. Excusez cette boutade, Messieurs, c'est une boutade d'antiquaire et on leur en permet bien d'autres: une construction leur paraît meilleure chose qu'une démolition.

Digitized by Google

J'interrogeais tout à l'heure les manuscrits de Fougères : bien que notre tapisserie nous montre notre duc Guillaume en guerre avec les Bretons, Fougères ne m'en voudra pas de revenir à des manuscrits normands : c'est, en effet, dans une copie manuscrite d'un poëme bayeusain ou du moins écrit par un chanoine de Bayeux, Serlon de Paris, que je vais vous montrer le feu allumé par les hommes attaquant encore notre vieille Cathédrale, là, Messieurs, nous ne retrouverons plus de reliques pour arrêter les flammes, là, plus d'âme compatissante et pacifique comme la mère de Geoffroy de Savigny, mais les péripéties d'un siège et les horreurs de la guerre atteignant tour à tour :

1° *Onze Eglises, savoir : la Cathédrale et dix autres.*

Hac fuit usta die sacra Virginis aula Mariæ,
Templaque bisquina.

2° *Le Palais épiscopal bati par Odon et orné par lui de peintures.*

Prælucens grata specie perit aula cremata
Miro picta modo quam præsul condidit Odo
Tali digna viro.

3° *La belle maison de Conan le trésorier.*

Et domus insignis Conani fit cibus ignis.

4° *Le Château :*

Quid de Castello referam.

5° *La maison du gouverneur :*

Principis.... alta domus.

tout cela ravagé et pillé par la plèbe du Mans et la lie de la populace d'Angers.

Plebs cenomanensis vulgi fæx Andegavensis
Uxores vestras rapiunt, aperite fenestras
Cernite clara foris vestri documenta pudoris.

L'église devient place de refuge, ses galeries et ses nefs concourent à la défense en avant comme en

Digitized by Google

arrière de ses portes, les foules vont se presser les unes toutes à la crainte, les autres toutes à la fureur du combat et à la soif du pillage.

Ecclesiæ demum culmen fumare supremum
Vidimus ardentis : tunc clausæ millia gentis
Tacta metu mortis properavit erumpere portis
Sed timor hostilis vetat et radiantia pilis
Agmina condensis, in limine plurimus ensis.

Alors les distinctions nécessaires, la décence habituelle observée dans cette sainte demeure, sont oubliées, on affole, on se rend sur les terrasses, prêt à voler au ciel sans chercher à se défendre avec les pierres des murailles.

Infima linquentes et templi summa petentes
Credo volavissent ad sidera si potuissent
Perdiderant mentes omni ratione carentes
Adversus gentes ope nulla rejicientes :
Vel lapidum jactu vel forti quolibet actu.

Eh bien ! n'en déplaise au chanoine Serlon, à ce parisien qui a peur pour sa prébende, et encore plus pour sa peau, digne émule d'Horace, en courage mais non son égal en poésie.

Mentiri nolo ; bellorum nomine solo
Deficerem victus metuens ut convenit ictus
Numquam bellageram nec præsidium mihi quæram,
Per gladii motum : malo de mittere totum.

Nos pères avaient choisi un bon asile et de fait peu facile à forcer : je retrouve, en effet, et ces escaliers des tours du grand portail avec leur entrée à l'intérieur de l'église, surveillés à leurs divers étages comme ils sont gardés à leur base par les dépendances du cloître des chanoines et du palais épiscopal, donnant accès à ces vastes appartements voûtés, que ne surchargent ni n'ébranlent depuis des siècles la véritable forêt de nos beffrois et les vibratious de nos lourdes *tremones*.

Des plateformes, des collatéraux et des tours, ils

Digitized by Google

pouvaient braver longtemps la flèche des archers, la pierre des frondeurs: heureux, si cachés dans des hourds ou des redans et munis de peaux fraîches et d'eaux abondantes, ils eussent pu écarter les engins incendiaires: plaignons-les.

M. Badois n'était pas né et la nymphe de Barbeville, boudeuse et sauvage, gardait pour d'autres ses ondes. Je conclus de ce second incendie, Messieurs, que les nefs étaient garnies de galeries intérieures et de plateformes extérieures: autrement ou loger dans les parties hautes de l'édifice, l'étrange cohue ou chapître de trois mille réfugiés dont les chants suivant Serlon, assourdissaient les oreilles du Père éternel.

Cum nova facta videmus
Unum fere chorum tria millia canonicorum,
Vox hujus gentis Patris aures omnipotentis
Vexabit multum grandem factura tumultum.

Jusqu'ici, deux fois les flammes semblent avoir assuré la splendeur de notre chère église: voyons ce qu'il advint du troisième passage de l'élément destructeur.

Nous sommes à l'année 1562. L'édifice commencé par Hugues et consacré sous Odon a reçu de Philippe de Harcourt et de Robert des Ablèges, son étendue et sa forme actuelle: Louis IX et Louis XI ont vu avec plaisir leurs aumôniers et leurs amis les Odon de Lorris, les Gui, les Louis de Harcourt, l'enrichir de lustres, ornements, reliques et reliquaires, en faire une des plus riches églises du royaume: Nicolas Habart, un de nos évêques, les Clemangis, les Siresmes, les Antoine Solier, les frères de Talents, chanoines, avaient rendu sa bibliothèque remarquable: tout en un mot grandissait son renom. Avec ses 52 chanoines, ses douze heuriers, ses 55 chapelains, on y célébrait dans une antique et curieuse liturgie des cérémonies magnifiques, et pour contenir tout ce clergé, le chœur était clos à l'avant et sur les côtés

Digitized by Google

d'un mur de pierres orné d'arcatures prises dans la masse qui n'offraient point d'autres saillies que celle de la tablette de couronnement du mur et des crosses des chapiteaux.

La grande janue ou porte majeure du chœur, ainsi que les portes latérales ou joues étaient de ferronnerie, avec serrures et gonds et surmontées de pointes où l'on fixait des cierges, les enroulements du fer, par leurs courbes élégantes, soutenaient toutes les parties de la clôture, multipliaient les points de résistance et laissaient peu de vides où l'on put poser le pied ou l'échelle. Les autels de Sainte-Madeleine et de Saint-Denis, de Saint-Jean et de Saint-Laurent, devançaient et protégeaient les petits ambons du jubé et dissimulaient à l'extérieur l'escalier du grand jubé. Les grilles de l'avant sanctuaire et du rond point de l'abside isolaient l'autel-majeur et celui des féries qui lui était adossé et les armoires reliquaires en fort chêne entouraient l'autel. Des peintures surcire les fleurons des ferrures ou même des lamelles de métal précieux dissimulaient la force de ces armoires, à peine degrossies à la doloire.

Or, ces clôtures de pierre et de fer, ces dehors magnifiques du chœur et du sanctuaire, aussi bien que les ostensions et cérémonies solennelles, auraient suffi pour exciter les perquisitions et les cupidités, sacrilège d'un larron, cherchant aventure comme le loup de la Fable : mais l'inventaire avait été fait en 1476, Mgr de Harcourt et Mgr de Neuchâtel, les doyens G. de Bailleul et Martin Pinard, avaient ajouté aux richesses séculaires, et le ministre calviniste Cousin avait solennement déclaré à Caen « qu'on avait trop « longtemps supporté l'idolâtrie romaine. »

Nos Calvinistes, par cupidité autant que par conviction religieuse, trouvèrent la Cathédrale bonne à profaner et à piller. Conduits par Colombières-Bricqueville et d'Aigneaux, maîtres de la ville, ils se

Digitized by Google

réunirent, Colombières et d'Aigneaux, avec leur ministre d'une part, et notre évêque Charles de Humières et les délégués du Chapitre d'autre part. Les premiers voulant garder les apparences de la légalité dans leur violence même, les seconds pour ménager la susceptibilité des nobles réformés qu'ils ne pouvaient croire de vulgaires voleurs, désignèrent plusieurs lieux de dépôts en dehors du trésor et de la masse habituelle dont Colombières avait les clefs. Ces lieux étaient: la maison de l'Evêque, la maison du Haut-Doyen, et par suite d'un second accord entre le vicaire et official de l'évêque le Vicomte de Bayeux et le chevinage représentant les catholiques, les susdits Coulombières et d'Agneaux avec leur ministre, Jean Le Huey, capitaine, et de Lescaley, avocat du roi, d'autre part, pour les protestants, la maison de ville fut aussi désignée.

Tous les objets mis aux dépôts devaient être inventoriés: l'inventaire fut dressé en partie et l'évêque et les chanoines furent forcés d'attester sous serment que rien n'y avait été omis: l'amour de la vérité plutôt que la violence, décidèrent les interpellés ainsi que le grand couteur et un autre chanoine à découvrir d'autres lieux de retire (1).

La ruse de Coulombières réussissait bien, tout fut découvert: les chasses furent enlevées et transportées à Caen et M. de Bras accuse formellement le duc de Bouillon d'en avoir fait son profit, les reliques furent jetées au feu: le brasier ou devaient être anéantis reliques, ornements, chartres, titres et livres, tant du Chapitre que de l'Évêché, fut allumé devant le grand portail de l'Eglise et il fut si intense qu'il endommagea les maisons voisines.

Depuis ce jour, les huis, clôtures, plombs, vitres,

(1) Le couteur, du latin *custos*, était le gardien des reliques, joyaux et vases du trésor, avec le *fabricier* et le *communier*, il distribuait la cire et ce qui servait à la décoration ou à la liturgie marquées dans les fondations.

Digitized by Google

tapisseries, linges et joyaux maintenus dans l'Eglise, furent la proie des réformés, et l'on entendait plus dans les solennités, l'orgue ni les cloches, et l'on ne vit plus dans les cérémonies des précieux reliquaires comme celui-ci par exemple: « un vaisseau rond d'argent blanc ouvrant par le milieu et au bord de dessus est écrit en lettres d'argent: *Caput Sancti Exuperii* et entre les lettres il y avait six pierres enchassées dans de l'argent doré, le pié rond posé sur trois colonnes d'argent blanc et trois petits lions au milieu d'argent doré et dedans était le chef de Saint Exupère. »

Terminons, Messieurs, le feu du ciel amena la fondation de la Cathédrale actuelle, le feu des Anglais son achèvement, et le feu des Calvinistes anéantit à jamais la seule relique demeurée à Bayeux, du 1er Evêque et premier fondateur de la Cathédrale. Béziers a raconté le quatrième incendie qui amena Mgr de Nesmond et M. Moussard à nous donner le dôme et le carillon que nous regrettons tous.

DEUXIÈME PARTIE

L'INCENDIE DE LA CATHÉDRALE

PAR Mgr DE NESMOND

Beziers nous a rapporté dans ses manuscrits et son histoire sommaire de Bayeux, en redressant les erreurs du distrait et fécond curé de Maltot, les mesures réparatrices qui effacèrent dans la Cathédrale de Bayeux les effets désastreux de la domination transitoire des Calvinistes.

Aussi, l'on peut dire que chaque fois les flammes qui endommagèrent, soit notre vieille basilique, soit son mobilier et ses dépendances, dans les circonstances que nous vous avons rappelées, contribuèrent à la splendeur et à l'achèvement de ses différentes

Digitized by Google

parties.... semblable au Phénix, on eût dit qu'elle renaissait de ses cendres et que de ses ruines fumantes les tours s'élevaient plus hardies et plus solides au-dessus des vulgaires demeures de la cité prêtes à rapprocher de plus en plus des cieux la croix fleurdelisée qui couronnait leurs sommets élancés: de même, le Phenix sorti de ses cendres reprend son vol audacieux, et d'un coup puissant de ses ailes, va braver face à face tous les feux de ce soleil, cet astre lumineux et triomphant que la fable lui donne pour père.

Mais, quoique le poëte de Tibur laisse aux artistes et aux rimeurs toutes les licences et toutes les audaces, rabattons un peu de notre admiration pour la durée séculaire de certaines parties de notre vieille Eglise: comme tout ce qui est de ce monde, il faut en convenir d'après la brutalité des faits et l'impartialité de l'histoire, elle a souffert des évènements et des hommes et comme un soldat heureux, après une chaude journée de lutte, elle garde en plus d'un endroit ses cicatrices et ses blessures.

Aussi, Messieurs, je ne retrouve plus que quelques parties de ce mur à arcatures pleines qui fermait la grande nef et les deux premières travées du chœur: l'antique ambon ou petit jubé a disparu ainsi que les autels de Saint-Denis, de Saint-Jean, de Saint-Laurent et de Sainte-Madeleine qui s'y appuyaient. Je cherche vainement la grande chaîne de fer qui retenait triomphalement au-dessus de la tribune ou du grand jubé l'Image du Christ Roi entre chœur et nef, et ces ferronneries élégantes et ces candélabres gracieux qui fermaient le pourtour du chœur, ont disparu à tout jamais.

Qui me dira ce que sont devenus ces triangles de chêne avec tiroirs ou l'inventaire de 1476 ma montré de si riches joyaux et des ornements plus riches encore.

Digitized by Google

De ces tombes de cuivre ou de marbre, de ces sépulcres de pierre qui ornaient la grande nef et pavaient les collatéraux et le chœur, c'est à peine si je reconnais la place. Les ossements de tant de pontifes vénérables et de personnages, autrefois les premiers dans notre cité, mêlés à toutes sortes de débris, ont été confondus avec une ignoble poussière.

Voilà ce qui en est aujourd'hui, si je compare l'ancien état de notre grande Eglise avec son état actuel. Combien plus triste et plus lamentable était il après les quelques mois de triomphe des Calvinistes à Bayeux.

Toutefois, Messieurs, après 1562 comme après toutes nos commotions politiques ou religieuses fidèlement dépeintes par l'histoire, la réaction se fit et c'est là, Messieurs, vous me permettrez de le remarquer en passant, un des privilèges les plus heureux de notre caractère national, en France on ne peut vivre longtemps dans un état de crise et si on est prompt à l'entraînement, on sait aussi en réparer les inconvénients avec la même sincérité et la même énergie qu'on en a recueilli les avantages. Après 1562 et les luttes de religion, il fallut réparer la Cathédrale et vous me permettrez, Messieurs, de quitter un instant ici le rôle d'historien pour devenir archéologue.

Bernardin de Saint-François a commencé la Restauration : entre nef et chœur, j'aperçois une clôture en bois, c'était le jubé, on y avait sculpté la Passion. Dans les deux premières travées du chœur : celle qui domine les escaliers de la crypte et celle qui sépare la nef des ambons actuels, voici les 52 stalles de Jacques Lefèvre, menuisier de Caen ; les escaliers latéraux accédant aux sacristies possèdent les grilles actuelles ainsi que l'avant sanctuaire et si vous me demandez comment cette partie du chœur est éclairée pour les offices solennels ou les offices de la nuit, je n'entrerai pas dans de longs détails : je vous citerai seulement deux passages du Nécrologe.

Digitized by Google

Dans un acte du 29 décembre 1603, je trouve la poutre derrière l'autel: « *Cereos in trabe, retro altare* », et dans l'acte de fondation de la procession du jour de Pâques (1647): la Grande Couronne, 86 cierges derrière l'autel, le Rateau, 12 cierges derrière l'autel, autour de l'autel, 6 angelots, 6 cierges, entre le chœur et l'autel, le candélabre à sept branches, les cinq cierges des candélabres placés devant l'Aigle du lutrin, et devant notre jubé de bois et le Crucifix qui le surmonte un lustre, ou l'on ne comptait que vingt-cinq candélabres. Joignons à cela les cinq candélabres de hauteur inégale supportées par les deux portes latérales du chœur et les quatre grilles qui entourent le sanctuaire en avant du maître autel que nous avons vu supportant des lumières dans notre enfance et nous nous rendrons compte des mystérieuses clartés qui, avec le demi-jour des vitraux à peu près intacts, donnaient aux cérémonies du Chapître, dans les profondeurs du sanctuaire, ce caractère imposant et religieux à la fois, tant à charge à la froide et sentencieuse Réforme.

Mais pourquoi vous arrêter à l'intérieur de l'édifice dont la nudité résultant du pillage des réformés a grand'peine à disparaître: si tableaux, sculptures, autels, ornements si aimés et si connus de nos pères, si tous ces éléments de décoration intérieure où ils aimaient à lire, en caractère compréhensible pour tous, les scènes évangéliques, l'histoire des saints locaux et quelques faits glorieux des annales de notre contrée, étaient universellement regrettés. Que dire de ces voix autrement puissantes des douze cloches et du carillon de l'horloge. Dix de ces cloches avaient disparu: une moyenne, qui avait été laissée par les protestants, s'appelait *Prime sans Féte;* l'autre, laissée aussi par eux, était plus petite. Nous retrouvons plus tard deux grosses cloches, l'une de 18.000 livres, l'autre de 13.000, et sur le chœur deux

Digitized by Google

petites cloches et deux cloches moyennes pour appeler les chanoines et sonner les obits ordinaires, puis le timbre de l'horloge.

Or, Messieurs, les deux grosses avaient été placées dans la tour du Nord, et, à un certain endroit, les faiteaux en terre vernissée et colorée qui couronnaient les grands combles de la nef et du chœur s'interrompaient : il y avait vers la troisième travée de la nef et reposant sur la charpente une petite tour couverte en plomb de trois mètres carrés : elle était de forme assez élégante et semble une réduction de la tour du chœur après son complet achèvement. Ses crêtes ouvragées en plomb coloré, sa balustrade légère dissimulaient assez bien son petit beffroi.

Là, Messieurs, était suspendue la plus petite des cloches « minima » qui sonnait Complies et les Chapitres, et la petite « parvula », qui, par son ton perçant, comme le son de la trompette, donnait le dernier signal aux dignitaires, chanoines et officiers de l'Eglise « lassicum ». Ces deux cloches étaient les vrais moniteurs du clergé de notre grande Eglise, aussi la tour qui les renfermait s'appelait la tour des Moneaux ou Meneaux, du latin *Monere*, *monitio*, avertir, avertissement.

Vous le voyez, Messieurs, sans donner à leurs bronzes mouvants ces dimensions énormes et ces sons si graves ou si joyeux qu'on est jaloux maintenant d'entendre autour du plus mince clocher, nos pères par le nombre de leurs cloches, même après les ravages de la Réforme, savaient associer les voix des cloches de notre grande Eglise à tous les évènements de leur vie publique ou privée. Que n'eussent-elles été toutes renfermées dans des clochers de pierre comme les pyramides de notre grand portail. Malheureusement on n'avait pas l'usage de ces charpentes de fer et de ces toîtures métalliques qui donnent de si précieux avantages à l'industrie moderne quand

Digitized by Google

il s'agit de couvrir et de couronner les édifices publics ou privés d'une certaine importance.

Plus d'un descendant de ces preux qui franchirent la Manche avec le duc Guillaume dans ces navires frétés et armés par notre Odon de Conteville, se contentait, dans sa gentilhommière ou son manoir antique, de la tuile vernissée, des lamelles de chêne, quelquefois même de la vulgaire gluée, comme disent nos campagnards, pour abriter sa grandeur; l'ardoise et le plomb étaient l'exception. Aussi la charpente de nos Cathédrales, pour porter le plomb ou la tuile qui protégeaient les voûtes des nefs et des collatéraux, les plateformes ou les toîtures des tours, étaient une véritable forêt et la flamme trouvait là, dans certaines circonstances, une proie facile à dévorer.

Ainsi en advint-il de la charpente de notre église, de la tour des Meneaux et de la tour d'Horloge, et les cloches qui avaient repris leur place et leur voix dans notre église restaurée, furent de nouveau condamnées au silence.

Le 13 Février 1676, à dix heures du matin, les flammes apparurent dans les combles de l'Eglise; un plombier, qui était bu, nous dit un manuscrit du temps, y avait laissé la veille son réchaud allumé.

La fatigue de monter les vis qui conduisaient au-dessus des voûtes ou la joie d'avoir terminé sa tâche avait-elle déterminé cet émule des amis d'Olivier Basselin à réclamer le vin du Chapître ou quelques pichets de ce bon jus de pommes que le chansonnier virois et aussi maître Julien de Paulmier, médecin du roi, ont tant célébré. Le fabricier et le chanoine des Essartiers, habituellement si bien avec ceux qui travaillaient pour la grande Eglise, lui avaient peut-être appris à estimer ce cidre fait avec le Marin Onfroy, que nous devons aux seigneurs de Véret. Constatons une chose, c'est que notre plombier était bu et que son imprudence amena un désastre, qui, dès l'abord, semblait irréparable.

Digitized by Google

En effet, Messieurs, notre tour des Meneaux était de construction légère, et si quelqu'un d'entre vous a pu ouvrir le dictionnaire d'architecture du regretté Violet-Leduc, aux articles charpente et beffrois, il a pu se convaincre que les maîtres ès-œuvres de nos vieilles églises, attribuèrent encore une large part au bois dans le couronnement de ces édifices sacrés.

Je vois donc la tour de l'Horloge avec sa calotte en essente, grâce à ses ouies flamboyantes, où les trèfles, les lis et les cœurs forment encore aujourd'hui mille dessins capricieux, laisser un libre passage aux rafales activant les flammes. L'homme de fer qui frappe sur les timbres pendant deux heures encore, comme si le constructeur de notre horloge lui eût donné, pour protéger son mécanisme intérieur : l'*œs triplex circa pectus* dont parle Horace, reste fidèle à sa mission, il peut encore sonner midi. Mais deux heures de résistance, c'est trop pour la calotte de bois et les lames de plomb qui recouvrent les sommets de l'horloge et de la tour du patriarche.

Voici donc les cannelures or et noir du toît hier encore si brillantes au soleil, transformées en ruisseaux argentés par le plomb entré en fusion, les flouettes surmontant les clochetons angulaires de la tour se colorent de tous les reflets que projettent les flammes jusqu'à ce que le plomb qui les scellait dans la pierre, fondu à son tour, fasse éclater cette pierre et hâte par sa chaleur la combustion des bois de la charpente. Sur tous ces bois noircis les clous impuissants à rétenir les lames métalliques paraissent devenus liquides et verser des pleurs; quelques restes de plomb retombent goutte à goutte jusque sur les formerets des voûtes : la charpente carbonisée semble, comme la population bayeusaine consternée et impuissante, commencer le deuil pour la perte de la Cathédrale.

Serlon, le poëte-chanoine qui avait déploré le premier

Digitized by Google

incendie du noble édifice aurait vu dans ce nouveau désastre l'Esprit du Mal que terrassait l'Archange au sommet du pinacle terminal de notre tour, il aurait vu, dis-je, l'Esprit du Mal se retrouvant dans son élément et détruisant la maison de la Vierge son éternelle ennemie; il l'aurait peint encore prenant ici sa revanche de l'humiliation qu'imposait même à son image le patriarche de Harcourt en la foulant au-dessous de l'ange Michel au lieu le plus visible et dans l'édifice le plus renommé du Bessin tout entier.

Les anges portant l'écu de France, les lions gardant celui des de Harcourt, les saints placés aux angles du corps carré de la tour avaient trop longtemps contemplé sa défaite.

En tous cas, notre tour centrale, et disons-le hautement, notre Cathédrale, était découronnée ; car Messieurs, notre tour centrale était bien la triple couronne de notre Eglise. Nicolas Habart avait superposé à ses piliers et à sa voûte romanes avec une grande hardiesse et un rare bonheur les piliers des arcs et une voûte gothique avec un oculus central pour passer les cloches du chœur que je vous ai signalées et visiter la toîture et les combles: elle offrait dès lors, visibles du sol, au-dessus de ses piliers et de ses arcs gothiques, tous brillants de jeunesse et de beauté, un cordon roman et une arcature de même style, abrités par la nouvelle voûte ogivale, et aux dimensions et au style près, elle n'avait rien à envier aux tours creuses des grandes abbayes de Caen et de N.-D. de Coutances.

A cette première couronne romane intérieure de notre chœur, Mgr de Harcourt et Mgr de Neufchâtel avaient ajouté, comme deux couronnes extérieures, 1° l'octogone à ouvertures flamboyantes du Dôme; 2° les clochetons girouettes, crêtes, épis, et un ornement de bois et de plomb ensuite: l'imprudence de notre plombier, laissa, comme nous le dit une note naïve

Digitized by Google

d'un exemplaire de Béziers en notre possession, le temple de Dieu estropié.

Je m'arrête ici, Messieurs, car vos yeux ont vu avant 1855, qu'une fois de plus encore, pour le bonheur de notre Cathédrale, Dieu avait préparé le remède à côté du mal ; le dôme de Moussard et les générosités de Mgr de Nesmond, avaient réparé depuis les années 1712 et 1714 ces derniers ravages des flammes.

A. Le Lièvre.

Digitized by Google

UN BOULET TROUVÉ A FORMIGNY EN 1782.

PAR M. G. VILLERS

Il y a quelque temps déjà, s'éteignait, obscurément, à Bayeux, dans la rue Saint-Loup, plus riche d'années que de biens, une vieille femme, qui, originaire de Formigny, était venue se fixer dans notre ville.

La succession était modeste : un lit, deux ou trois chaises, une table boiteuse, un peu de linge et un buffet, composaient à peu près tout l'avoir laissé à ses héritiers; mais, dans le buffet, se trouvait soigneusement enveloppé un objet auquel la vieille femme attachait un grand prix, car elle l'avait reçu, disait-elle, de son père, comme une sorte de relique. Cet objet était un boulet, dont la surface, blanchie et terreuse, attestait un long séjour dans la terre. Sur ce projectile, était soigneusement collée, écrite en bâtarde du siècle dernier et sur un papier de fil jauni par le temps, cette courte, mais significative inscription : *Boulet trouvé à Formigny en 1782.*

En présence de cette indication, qui éveillait en nous un patriotique souvenir, nous nous empressâmes d'acheter le boulet, puis, une fois en possession de cet engin meurtrier, nous crûmes devoir recourir à la critique historique pour vérifier : 1° son authenticité; 2° pour déterminer sa nationalité en recherchant le rôle qu'il avait pu remplir dans la journée de Formigny, en admettant toutefois qu'il fût de cette époque.

—

La première question que nous eûmes à nous poser fut celle de savoir, si le boulet, objet de nos recherches, pouvait avoir appartenu aux belligérants de Formigny, ou bien, si réellement trouvé dans la terre ainsi que

Digitized by Google

l'annoncent et l'inscription et son aspect, il n'aurait pas été envoyé sur le territoire de cette localité par quelque bâtiment anglais canonnant la côte, par exemple, par un des cutters de la croisière que le commodore Price commandait sous la République à la station des Iles Saint-Marcouf ?

Notre premier soin fut de peser le projectile, et nous constatâmes que son poids était de dix livres justes. Les bâtiments de la station Saint-Marcouf étant de légers croiseurs, n'avaient qu'une faible artillerie ; sous ce rapport, notre hypothèse eut donc été possible, mais à cause de la distance existant entre Formigny et la mer, on ne saurait admettre qu'un boulet d'un poids aussi faible, même lancé par un tir parabolique, eût pu parvenir jusqu'à Formigny.

Ce point élucidé, nous dûmes rechercher quels étaient les calibres des canons en usage dans les armées de Charles VII, et voilà les renseignements recueillis dans les auteurs compétents.

A cette époque, où l'artillerie confiée aux soins patriotiques de Jean Bureau, commençait à jouer un rôle déjà important dans la science de détruire les hommes, il y avait comme aujourd'hui les pièces de siège et les pièces de bataille.

Les pièces de siège, formées de bandes de fer cerclées, étaient d'un très-fort calibre; il en existe deux à la porte d'entrée du Mont-St-Michel, où elles sont un monument glorieux de la valeur des défenseurs de cette forteresse, qui les conquirent sur les Anglais. Dans la cour de la bibliothèque de notre ville, chacun peut voir une pile d'énormes boulets de pierre recueillis par nous en partie, lors du déblaiement de la place de l'Hôtel-de-Ville. Ces monstrueux boulets avaient été lancés sur la ville par Dunois lorsqu'après la victoire de Formigny il vint assiéger Mathieu Goth, échappé par la fuite au désastre de l'armée anglaise.

Digitized by Google

Mais l'artillerie de combat était d'un calibre beaucoup plus transportable.

Voici la nomenclature que nous en donnent Le Blond et La Chesnaye des Bois.

La couleuvrine était du calibre de 20 livres et pesait 7,000 livres. Elle était longue de 16 pieds. Le Pélican était de 6 livres et pesait 2,400 livres et avait seulement une longueur de neuf pieds.

La demi-couleuvrine était de dix livres de balles et pesait 3,800 livres, elle était longue de treize pieds. Le sacre était de 5 livres de balles et pesait 2,850 livres, il était long de 14 pieds et demi... d'autres pièces tels que le faucon, le fauconneau, l'émérillon, étaient d'un calibre beaucoup plus petit.

Comme on vient de le voir, le boulet qui nous occupe, est donc, d'après son poids, un boulet de *demi-couleuvrine*, engin en usage sous le règne de Charles VII.

Mais s'il est établi que le boulet de 10 livres a pu, à cause de sa nature, avoir été lancé à la bataille de Formigny, s'ensuit-il qu'il l'ait été? Ou, pour mieux dire, il y eut-il, à cette glorieuse journée, de l'artillerie de combat?

Pour éclaircir ce côté de la question, nous nous sommes reporté au curieux mémoire publié par M. Lambert sur cette bataille; puis, après y avoir recueilli les renseignements qu'il nous importait d'y trouver, nous avons voulu recourir nous-même aux sources originales, où le savant bibliothécaire avait puisé et nous avons consulté aussi plusieurs auteurs qu'il n'avait pas eu à sa disposition à l'époque où il composa son travail.

Le plus ancien monument pictural que nous connaissions de la bataille de Formigny et que n'avait pas vu M. Lambert, est une belle et grande miniature qui se trouve à la Bibliothèque nationale dans le manuscrit intitulé *Chroniques de Charles VII*, par

Digitized by Google

Jean Chartier, manuscrit du XV^e^ siècle, portant le n° 2691. Dans cette miniature, dont le paysage est de fantaisie, on voit les hommes d'armes de Richemont et de Clermont chargeant les anglais qui ont mis pied à terre et les reçoivent en leur opposant leurs lances. Cette miniature est fort curieuse au point de vue de la question si controversée de la couleur du drapeau qu'elle *tranche d'une manière péremptoire*, car elle donne à l'armée française le drapeau bleu, semé de trois fleurs de lys d'or avec la bande blanche, mais elle ne represente point d'artillerie, silence qui, certainement, doit être attribué au rôle modeste que cette nouvelle arme y remplit dans la journée du 15 avril.

Après la miniature du manuscrit de la Bibliothèque nationale, miniature reproduite avec une grande fidélité par M. Wallon, dans sa belle *Histoire de Jeanne d'Arc*, le tableau le plus ancien, suivant nous, de la victoire du comte de Clermont, est celui qui se trouve dans la salle des Pas-Perdus de notre ville. Certainement, quand on vient à l'examiner, cette toile n'est pas contemporaine de la bataille. Les costumes des personnages représentés lui assignent pour date le règne de Louis XIII; mais quoique la configuration des lieux ne s'accorde pas avec la topographie de Formigny, il faut admettre cependant que cette toile, destinée à être placée à quatre lieues du champ de bataille, ne dut pas trop heurter la tradition. Or, à une certaine distance et sur un des plans éloignés, on distingue de l'artillerie.

Cette mention de l'artillerie faite par le pinceau du peintre, est conforme au récit des historiens.

En effet, Jean Chartier, dans son récit de la bataille, dit positivement qu'au commencement de l'action, les *Anglais avaient gaigné quelques couleuvrines sur les François*, lesquelles furent reprises plus tard par Pierre de Brézé.

Digitized by Google

L'emploi de l'artillerie à Formigny par les Français est également constaté par Mathieu d'Ecouchy, Guillaume Gruel et l'auteur des *Chroniques de Bretagne*, qui attribue à l'armée nationale de *grosses couleuvrines*, catégorie à laquelle se rapporte très bien le boulet, objet de cette notice.

Cette appréciation, du reste, est parfaitement justifiée par la découverte, sur le champ de bataille du 15 avril 1450, d'un boulet identiquement pareil, qui est la possession de M. Guibert, maire de Trévières.

Ainsi donc point de doute possible, le boulet, dont il s'agit, joua son rôle dans l'œuvre glorieuse du Comte de Clermont.

Mais quel fut sa nationalité ?

La réponse à cette question ne nous paraît pas difficile.

L'armée anglaise ne traînait pas d'artillerie à sa suite ; la preuve, c'est que pour faire le siège de Valognes qui lui barrait la route, elle fut obligée d'en faire venir de Cherbourg.

Au contraire même, nous inclinerions à penser que, se rendant en hâte à Caen pour y rejoindre le duc de Sommerset qui avait à sa disposition une artillerie respectable, le corps d'armée de Thomas Kyriel ne traînait pas à sa suite de lourds engins de destruction, avec lesquels il aurait eu de la difficulté à passer, comme il le fit, les gués de Saint-Clément.

L'armée française, elle, était munie d'artillerie. La présence en Normandie de Jean Bureau, le grand organisateur de cette arme nouvelle, explique le soin que l'on avait eu de pourvoir de cet efficace moyen d'action le petit corps d'armée qui comptait dans ses rangs toutes les illustrations du temps et à sa tête un jeune prince du sang, dont les jours devaient être considérés comme précieux.

A Formigny, l'artillerie française eut donc sa part

Digitized by Google

dans l'œuvre de la victoire et sa mission y eut, en quelque sorte, un côté providentiel.

En effet, née d'hier, l'artillerie, à Azincourt, avait paru dans les rangs anglais, et, dans ce jour néfaste, avait contribué à l'effondrement de la France.

Un jour voit mourir une armée,
Mais un peuple ne meurt jamais !
Jette le cri de délivrance,
Et la victoire y répondra !

a dit sur un rythme magnifique l'auteur du *Chant de Charles VI.*

Le peuple de celui qu'on traitait dédaigneusement de roi de Bourges, jeta un jour le cri de délivrance et la victoire y répondit.

Par un juste retour des choses d'ici-bas, ce furent les couleuvrines de Formigny qui, annonçant la défaite des Anglais, proclamèrent ainsi, par leurs détonations, la réalisation de ces paroles prophétiques que la Vierge de Domrémy, Jehanne la Pucelle, avait, seize ans auparavant, adressées aux envahisseurs de la Patrie :

« Je suis venue, de par Dieu, le roi du Ciel, pour « vous bouter hors de la France ! »

A ce point de vue, le modeste morceau de fer, ramassé précieusement par un paysan dans les champs de Formigny, est donc une relique patriotique.

Sa vue éveille des souvenirs de gloire ; de plus elle nous rappelle qu'une nation, quand elle le veut, sait se relever de ses malheurs, non-seulement par le courage, mais surtout par la persistance de la volonté.

Digitized by Google

Essai de glossaire de patois bas-normand

DU CANTON DE BAYEUX

composé d'après les mots recueillis de l'année 1884 à l'année 1892

La transcription des mots patois n'est peut être pas conforme aux règles de la phonétique : la prononciation revêt chez nos paysans des nuances très-variées, difficilement appréciables par l'écriture.

La signification des mots patois entendus par lui a surtout attiré l'attention de l'auteur de ce glossaire : elle seule a donné de l'intérêt à des études pour le moins aussi étranges qu'arides.

Du reste, ouvriers ou enfants à leur travail ou à leurs jeux, gardant devant nous leur liberté d'expression, ont été nos seuls guides : sans s'inquiéter des langues mères et des étymologies savantes, modifiant à leur gré voyelles et consonnes, cherchant avant tout à se comprendre et à se faire comprendre ; ils n'ont pu nous entraîner à des explications hasardées, à des interprétations fantaisistes ; nous avons cherché à saisir l'idée cachée sous le mot et non l'orthographe du mot lui-même. Cette méthode expliquera le peu d'étendue de ce glossaire, elle est aussi l'excusé de ses imperfections, mais elle en a fait, nous le croyons du moins, avant tout et surtout notre œuvre personnelle et sincère.

Essai de Glossaire de patois bas-normand du canton de Bayeux, d'après les mots recueillis de 1884 à 1892.

A

1 *Acabasser,* abattre, écraser.
2 *Aclabo,* cris, acclamations.
3 *Acclasser (s'),* se coucher.
4 *Achoire,* dur, brutal.
5 *Achuquetè,* entêté.
6 *Accomicher,* mettre en commun.
7 *Adoremus (faire des),* faire l'obséquieux.

Digitized by Google

8 *Aga*, exclamation pour vois, regarde.
9 *Agache*, pie.
10 *Agciper*, prendre.
11 *Agohèe*, accueil bruyant.
12 *Agonir*, injurier, traiter durement.
13 *Agonir*, être sur le point de mourir.
14 *A graco*, avoir par hasard *(a græco)*.
15 *Agriottes*, caresses.
16 *Agripper*, saisir, appréhender.
17 *Ahan*, cri de souffrance, peine.
18 *Aias*, embarras, souci.
19 *Ainchin*, forme populaire de ainsi.
20 *Alier*, alisier.
21 *Amain*, adv. commodément, à portée.
22 *Amendé*, embelli, amélioré.
23 *Amin*, ami.
24 *Amont*, parmi, dans.
25 *Amont (en)*.
26 *Amontoir*, côte, côteau.
27 *Amourette*, camomille champêtre.
28 *Anui, annieu*, aujourd'hui.
29 *Anserée*, plantain.
30 *Apeur*, ennui, regret, chagrin.
31 *Arroquer*, être retenu, retenir.
32 *Arruner*, arranger.
33 *Attèdier*, ennuyer.
34 *Aubier, aubourne*, viorne.
35 *Audivi (avoir de l')*, avoir audience, crédit.
36 *Aumailles*, bestiaux.
37 *Aumais* et *aumet*, jeune bœuf.
38 *Auripias*, mal d'oreilles.
39 *Avaux* et *avaud*, parmi.
40 *Aveindre*, atteindre.
41 *Aver (l')*, avoir fortune.
42 *Aver (un)*, pourceau (aper).
43 *Avers (les)* bestiaux.
44 *Averon*, folle avoine.
45 *Avertin*, caprice, entêtement.
46 *Aviaux*, oiseaux (aves).
47 *Avolé (un)*, une aventurée.
48 *Avonder*, engraisser.

B

1 *Babèque*, femme bavarde.
2 *Babet*, espèce de poisson.
3 *Babet*, diminutif d'Elisabeth, pris pour femme, servante, commère.
4 *Bachelet*, *bachelotte*, coq ou poule de petite race, qui se dressent sur les ergots.
5 *Bacon*, tranches de lard.
6 *Bacouette*, hoche-queue.
7 *Baissière*, lie d'un liquide, bas d'un tonneau, terrain marécageux.
8 *Balèque*, femme bavarde.
9 *Baloquer*, agiter, balancer.
10 *Basse*, servante.
11 *Battemare*, bergeronnette.
12 *Bauchier*, maçon qui fait du pisé.
13 *Baudes*, (mains) engourdies par le froid.
14 *Baudour*, réjouissance.

Digitized by Google

15 *Bauffrer*, saisir salement, manger avidement.
16 *Bauge*, maçonnerie en pisé.
17 *Baver*, plaisanter, mentir, bavarder.
18 *Bécasse* et *19 Becquerelle*, femme loquace.
20 *Bedo* ou *Redo*, bis donum, retro donum, dernier venu, dernier né.
21 *Bedagar*, églantier
22 *Begas*, sot, niais.
23 *Beguë*, truite.
24 *Begu*, visage pincé, homme prétentieux.
25 *Benèques*, moucherons.
26 *Benom*, second nom, surnom (bis nomen).
27 *Benoni*, préféré.
28 *Bereau* ou *Beron*, tuyau de pressoir, orifice d'un vase à liquides, le vase lui-même.
29 *Berdalle*, ivrognesse.
30 *Berdi-berdas*, onomatapée qui signifie à grand bruit.
31 *Berge*, estomac des oiseaux.
32 *Beuguier*, roter.
33 *Beurguier*, pousser.
34 *Bibet*, moucheron.
35 *Bieu* et *Bief*, autrement dit *Ebieu*, canal qui conduit l'eau sous la roue d'un moulin.
36 *Binguier*, frapper, heurter.
37 *Biobio (faire)*, faire bonne mine.
38 *Biroque*, mauvaise cavale.
39 *Blanchet*, camisole de toile blanche.
40 *Bleste*, motte de terre non remuée.
41 *Blestru* (adj.), homme grossier, rustre.
42 *Bleu-Bleu*, bluet champêtre.
43 *Bliaud*, vêtement d'étoffe bleue, blouse.
44 *Boner (quelqu'un) se Boner*, couvrir les yeux.
45 *Bou*, bouleau.
46 *Boucfonnier*, fouille-partout.
47 *Bougette*, petite besace, musette.
48 *Bougenner*, disputer.
49 *Bouguenette (courir la)*, chercher les filles légères.
50 *Boul*, bouleau.
51 *Boulhari* et *Boulvari*, tapage.
52 *Bourgeolène*, bourgène des bois.
53 *Bouter (un champ)*, borner.
54 *Bouter (le feu)*, exciter.
55 *Boutonnier*, églantier.
56 *Bran*, son.
57 *Branè*, marqué de son.
58 *Branlot*, brize, plante appelée vulgairement langue de femmes.
59 *Brasiller*, cuire à feu de braise.
60 *Bresil*, porc salé, salaison.
61 *Bresiller*, mettre en morceaux, réduire en menus morceaux.
62 *Briche*, excrément.
63 *Bring (couleur)*, brunâtre.
64 *Bringue*, fille mal conformée.
65 *Brochette*, la verge.
66 *Brocson*, femme rude, altière.
67 *Bru*, nouvelle mariée.
68 *Bruman*, nouveau marié (l'homme de la bru).
69 *Buhots*, sabots tout en bois.

Digitized by Google

70 *Buhottes*, limaces des jardins.
71 *Bunèe*, caprice, imagination.
72 *Bunette*, fauvette traine-bois-seau.
73 *Buquieux*, ouvrier qui fend les bucheux.
74 *Buquier*, frapper comme sur du bois.
75 *Buquillie*, amas de petits morceaux.
76 et 77 *Buret* et *Buron*, étable à pores.
78 *Busoquer*, faire des riens, littéralement des petites bûches.

C

1 *Cabot*, tas.
2 *Cabreux*, homme difficile.
3 *Cabreux*, conduct'de vaches.
4 *Cabreux*, adject., orgueilleux, hautain, en parlant des hommes; remuant, agité, en parlant des animaux.
5 *Cachard*, adject., discret, peu communicatif.
6 *Cache*, avenue, venelle.
7 *Cache (être en)*, être en rut.
8 *Cacheux*, conduct'de vaches.
9 *Cachie*, troupe en marche, et son composé *10 Racachie*, grande troupe.
11 *Cachoux*, synonyme des substantifs Cabreux et Cacheux.
12 *Cachoux*, fouet du cabreux ou cacheux.
13 *Cacouard*, frileux.
14 *Caheutre*, chat-huant.
15 *Cahin*, c'est l'ancien mot peineux.
16 *Cahu*, chat-huant.
17 *Caïeu*, moule.
18 *Cailli*, adj., de deux couleurs, pie.
19 *Cailli*, substant. gendarme.
20 *Calard*, paresseux.
21 *Caler*, avoir peur, reculer.
22 *Calin*, éclair de chaleur.
23 *Calin*, coquillage.
24 *Calipette*, bonnet de femme, bonnet.
25 *Camuère*, camomille.
26 *Canchière*, sillon.
27 et 28 *Canicière* et *Canivre*, chanvre.
29 *Canets*, cruchons.
30 *Canne*, cruche, pots au lait.
31 *Cannée*, contenance d'une cruche.
32 *Canner* (en terme d'écolier), pleurer.
33 *Cant*, de côté.
34 *Canter*, pencher.
35 *Carabas*, lourde voiture.
36 *Caracot*, vêtement de femme
37 *Carapot*, bourrelet de paille qui coiffe les enfants.
38 *Carpelouse*, chenille.
39 *Cas*, chose; c'est mon cas, c'est ma chose.
40 *Cas*, affaire; il y trouve son cas, il y trouve affaire.
41 *Cas*, fortune: Il a mangé son cas, il a perdu sa fortune.
42 *Cas*, estime.

Digitized by Google

43 *Cas*, choses brisées, endommagées.
44 *Casanier*, adject., ami de sa maison.
45 *Casetier*, étui à aiguilles.
46 *Catir (se)*, se blottir.
47 *Catuner (se)*, froncer le sourcil, rouler des yeux.
48 *Caumoni*, flétri, desséché.
49 *Cauvette*, jeune femelle du corbeau.
50 *Chabernas* ou *Chabrenas*, vieux savetier, terme de mépris.
51 *Chacouter*, parler bas.
52 *Chaignolle* ou *Choignolle*, manivelle d'un rouet, du moulinet d'un puits, d'une baratte à beurre.
53 *Change*, vêtements nets, propres à remplacer les sales.
54 *Change*, provision d'objets neufs ou nets.
55 *Chapleuse*, chenille.
56 *Chas*, mauvais bouillon.
57 *Chatreur*, celui qui chatre les roues.
58 *Chatreux*, celui qui chatre les animaux domestiques ou de basse-cour.
59 *Chatroux*, poulpe marin.
60 *Chemise du bon Dieu*, liseron.
61 *Chenaz* ou *Chnas*, grenier, grange, dernier étage.
62 *Chenevotte*, chanvre.
63 *Chenu*, fort, bon (sens ironique).
64 *Cher*, paquet de chanvre non rouï.
65 *Chiboler*, manier, porter d'un lieu à un autre.
66 *Chibot*, ciboule.
67 *Chiler*, tomber abondamment; se dit de la pluie.
68 *Chime*, rejeton des choux.
69 *Chinchoux*, à demi bon, passable.
70 *Chinelles*, fruits du prunier sauvage.
71 *Chipie*, femme acariâtre.
72 *Choaine*, vulg. pain de chanoine, petit gâteau.
73 *Choler*, tourner.
74 *Chopine*, vase à boire, contenance de ce vase.
75 *Chue*, cigüe.
76 *Chuque*, souche, racine.
77 *Clanche*, loquet de porte.
78 *Clancher*, ouvrir une porte.
79 *Claque*, giffle.
80 *Claque*, draine, espèce de grive, femme bavarde.
81 *Claquet*, digitale pourprée.
82 *Cliaribaudée*, feu clair.
83 *Cliche*, lienterie, dyssenterie.
84 *Clinque*, toux, coqueluche.
85 *Clique*, gens méprisables.
86 *Cloux de tonnerre*, belemnites.
87 *Cochonner*, salir, mal faire un ouvrage, vivre salement.
88 *Cochonnet*, jeu de balle.
89 *Cochonnets*, fruits de l'églantier.
90 *Cofiche*, coquillage.
91 *Cohan*, pot de terre ansé.
92 *Cohue*, grande assemblée, réunion de plaideurs.
93 *Cois*, paquet de chanvre roui
94 *Collerette de Vierge*, stellaire.

Digitized by Google

95 *Confière*, consoude.
96 *Confondre*, endommager, salir.
97 *Coni*, desséché, flétri.
98 *Coneille*, femelle du corbeau.
99 *Connils*, petits lapins.
100 *Cornes du diable*, macre.
101 *Coucou*, espèce de primevère
102 *Coue*, queue. *Porte-Coue*, homme portant une queue de cheveux.
103 *Coués* (*œufs*), stérile.
104 *Coués* (*hommes*), synonyme de couards, hommes lâches sans virilité.
105 *Couillière*, cornet de papier.
106 *Coulage*, désordre, gaspillage.
107 *Coulée*, étroit passage.
108 *Coulée de vent*, rafale.
109 *Couline*, torche de paille.
110 *Coquart*, mauvais coq, homme sot et niais, cocu.
111 *Cornier* et *Cosnière*, angle, extrémité.
112 *Crabe eragie*.
113 *Crachin*, pluie grasse.
114 *Crachiner*, pleuvoir du crachin.
115 *Crachoux*, crasseux.
116 *Cranière*, vieille maison.
117 *Cranque*, forme du mot crampe.
118 *Crasse*, mauvaise farce.
119 *Crassin*, voir *Crachin*.
120 *Crassiner*, voir *Crachiner*.
121 *Craquart*, hirondelle de mer
122 *Craquelin*, cartilage de la viande.
123 *Craqueux*, vaniteux, hableur, fanfaron.
124 *Crau*, pierre tendre, premier lit des carrières.
125 *Créature*, femme de mauvaise vie.
126 *Crelier*, frissonner.
127 *Crepir* (*se*), s'étirer, s'étendre, s'élever.
128 *Cretine*, crue d'eau.
129 *Cretir*, être désagréablement émotionné.
130 *Creton*, résidu de graisse fondue.
131 *Cri-cri*, grillon du foyer.
132 *Crique*, point du jour.
133 *Criquet*, grillon.
134 *Criquets*, mot enfantin signifiant les yeux.
135 *Criquoi*, craquement nocturne.
136 *Croquillons*, petits craquelins farcis.
137 *Cumblets*, culebute.
138 *Curot*, emplâtre.
139 *Custodage*, emploi, occupation du custos.
140 *Custodie*, bénéfice donné au clerc custos.
141 *Custos*, sacristain, portier d'église.

AJOUTER LES MOTS SUIVANTS :

142 *Corbiner*, tourmenter, tracasser.
143 *Couenne*, embarrassé, poltron, lourd, bête; adjectif dérivé du substantif suivant :
144 *Couenne, gras de lard*.
145 *Courante*, (*la*), diarrhée.

Ces quatre mots ont un sens ironique et vulgaire.

146 *Couteler*, plier, mettre sur ses côtés.

Digitized by Google

D

1 *Dadinier*, faiseur de riens, niais.
2 *Dardeine*, pièce de 6 deniers en cuivre jaune.
3 *Dare-Dare*, promptement et bruyamment.
4 *Darée*, contenu du ventre; *Darier*, trayeur de vaches.
5 *Daru*, ventru.
6 *Dasée*, tas, monceau.
7 *Date*, urine.
8 *Debauschier (se)*, se troubler, affoler.
9 *Debraguer*, dépouiller.
10 *Debraguer (se)*, divorcer, se séparer civilement.
11 *Decaniller*, fuir comme des petits chiens.
12 *Dechiller*, tomber du ciel (de cœlo).
13 *Défilée*, longueur.
14 *Déganer*, imiter en ridiculisant.
15 *Dégoter (se)*, s'humaniser, se policer.
16 *Delabre*, homme sans soin.
17 *Demarer*, s'en aller, avancer.
18 *Dementer (se)*, se plaindre avec larmes.
19 *Derader*, sortir des ornières.
20 *Desgois*, gazouillement.
21 *Desgoiser*, répétailler, parler d'abondance.
22 *Devraque*, débacle.
23 *Dichin*, d'ici.
24 *Dierie*, cancan, mauvais propos.
25 *Digard*, petit poisson.
26 *Digon*, homme parleur, taquin.
27 *Digoner*, taquiner, répéter.
28 *Digonnier*, caractère de celui qui taquine, homme taquin.
29 *Digue*, femme acariâtre.
30 *Diguer*, piquer, aiguillonner.
31 *Diguet*, aiguillon.
32 *Diguet*, pénis des animaux.
33 *Dobiche*, vieille femme.
34 *Doche* ou *Doque*, patience, plante.
35 *Dodiner*, remuer en cadence.
36 *Done*, femme ridicule, sorcière.
37 *Douchiner*, dorloter.
38 *Douet*, conduit, aqueduc, ruisselet.
39 *Douillant, e*, adject., sensible à la douleur.
40 *Drainer*, parler lentement.
41 *Druger*, courir, s'agiter.
42 *Druges (avoir les)*, avoir les nerfs agités, aimer, chercher le mouvement, le tumulte.
43 *Drugeon*, masc., *Drugette*, f., enfant turbulent, vif.
44 *Drurie* ou *Druerie*, amitié, empressement.
45 *Dumer*, perdre son poil ou sa plume.
46 *Durer*, prendre patience.

Digitized by Google

E

1 *Ebeluer*, voir bleu, avoir la vision confuse, éblouir.
2 *Eboire*, absorber.
3 *Ebratre*, crier fort.
4 *Ebrau (faire de l')*, tapager.
5 *Ecalots*, silices du colza battu, écorce des pois.
6 *Ecalouer*, frapper à coups de pierre, débarrasser de pierres.
7 *Ecamet*, pierre plate placée sur le seuil d'un champ.
8 *Ecarée*, largeur des épaules.
9 *Ecarer*, impatienter, ennuyer.
10 *Ecarie*, encadrement d'une porte, d'un tableau.
11 *Ecarure*, largeur d'une porte, d'une fenêtre et de toute ouverture à clore.
12 *Echallier ;* brèche close de bois ou de pierre.
13 *Eclincher*, éclabousser.
14 *Ecochette*, noisette.
15 *Ecocté*, brisé sur sa tige.
16 *Ecrelle*, enfant décharné.
17 *Ecreuler*, ôter la crudité, cuire à demi.
18 *Ecri*, cri subit.
19 *Effoucher*, effrayer, rendre peureux.
20 *Efurlufer*, faire bravade, se vanter.
21 *Eguchier*, aiguiser.
22 *Eguerpir*, rejeter, quitter.
23 *Elaise*, largeur.
24 *Elecures*, boutons, ampoules.
25 *Elier*, purifier, soutirer le cidre.
26 *Elingue*, fronde.
27 *Elouviné*, affamé.
28 *Eluger*, ennuyer, tracasser.
29 *Emaguer*, écraser.
30 *Emoquer*, remuer, raviver.
31 *Empoter*, mettre en tonneau.
32 *Endagné*, invétéré.
33 *Endever*, agacer, donner au diable.
34 *Enhaner*, souffrir, avoir peine.
35 *Enhersé*, invétéré.
36 *Empoté*, embarrassé (impotens).
37 *Enquairer*, mettre au quair.
38 *Entamillon*, premier morceau coupé à un pain.
39 *Equerbotter*, éparpiller.
40 *Equille*, petit poisson.
41 *Eramie*, représentation.
42 *Eriée*, accès, crise.
43 *Erjuer*, émouvoir, agacer.
44 *Esbaner (s')*, s'ébattre.
45 *Esbigner (s')*, se poursuivre, s'attaquer, se tuer.
46 *Escarbouiller*, dissiper, distraire, étourdir.
47 *Essaver*, écorcher légèrement.
48 *Essiaux*, digues d'un moulin.
49 *Essiémer*, s'en aller comme un essaim.
50 *Espéciauté*, chose remarquable.
51 *Espérer*, attendre quelqu'un.
52 *Estrée*, chemin pavé.
53 *Etiboquer*, remuer, agacer, ébranler.
54 *Etibot*, arbre rabougri.

Digitized by Google

55 *Etigot*, pointe d'épines, brindilles, aiguillon (stigo).
56 *Etos*, chaume (stapula).
57 *Etorer (s')*, se munir à sa convenance, acheter.
58 *Etrain*, paille (stramen).
59 *Etricer*, taquiner, disputer, discuter.
60 *Equené*, intrigant (e catena).
61 *Equoreur* ou *Ecoreur*, préposé à la vente du poisson (œquor).
62 *Ecar*, vivacité, emportement, colère.

F

1 *Fagot*, balivernes.
2 *Faintir*, défaillir.
3 *Falle*, estomac, sein.
4 *Fallue*, gâteau plat ou pain de prêtre.
5 *Fanail*, gosier.
6 *Fane*, foin des lieux marécageux.
7 *Fanette*, lenticule d'eau qui couvre les mares.
8 *Fangue*, fange, boue, vase fertilisante.
9 *Fél*, courageux, fidèle, vif.
10 *Felmèche*, parcelle enflammée.
11 *Fenasse*, mauvais foin.
12 *Fesse-Larron*, petit houx.
13 *Fêtre*, espèce de panaris.
14 *Fiat*, confiance.
15 *Fiée*, quantité.
16 *Fiellu*, courageux.
17 *Fiette*, confiance.
18 *Fifotte*, frai de l'étoile de mer.
19 *Fileresse*, libellule, demoiselle, jouet d'enfant.
20 *Fileter*, chasser au filet.
21 *Filetier*, chasseur au filet.
22 *Filière*, verge de l'homme.
23 *Finaré*, calculateur, homme rusé.
24 *Finet*, être adroit, trouver.
25 *Finette*, droguet de St-Lo.
26 *Flailler*, battre, porte qui flaille, porte qui bat.
27 *Flée*, fléau.
28 *Fleumes*, glaires, crachats, mucosités stomacales.
29 *Flie*, petit coquillage, patelle vulgaire.
30 *Flie*, terme injurieux, synonyme de vieille morue.
31 *Flion*, petit coquillage, telline.
32 *Floquer*, aller deçà de là, perdre sa stabilité.
33 *Flouette*, girouette.
34 *Foinillard*, rôdeur qui fouille partout, indiscret, espion.
35 *Forangue*, croûte qui se forme sur les lèvres des malades.
36 *Formal*, furoncle, bouton.
37 *Fouah!* exclamation de mépris et de dégoût.
38 *Fouasse*, petit pain au beurre.
39 *Fouée*, flambée.
40 *Fourcelle*, gorge, gosier.
41 *Fourer (se)*, se blétir, se gâter.
42 *Fourrer (se)*, se cacher.
43 *Frapaille* ou *Frepouille*, objets sans valeur.
44 *Frenailler*, faire du bruit, remuer.

Digitized by Google

45 *Frequin*, mesure à beurre.
46 *Freullier*, vagabond, rôdeur.
47 *Freument*, durement, fortement.
48 *Friner*, émietter.
49 *Frioler*, avoir envie.
50 *Fripaille*, gens sans aveu, canaille.
51 *Fripoule*, même sens.
52 *Froue*, sciure de bois.
53 *Fougère*, fougère.
54 *Futé*, fin, rusé.
55 *Futer*, rassassier, dégoûter; *Fûter (se)*, se dégoûter.

G

1 *Gadolier*, garnement.
2 *Galaignie*, jointée, contenu de deux mains jointes.
3 *Galapian*, mauvais sujet.
4 *Galatine (être en)*, garder la chambre ou le lit.
5 *Galeter*, trembler.
6 *Gali*, sali.
7 *Gâlu*, myope.
8 *Galvadaire*, rôdeur.
9 *Gamaches*, jambières de toile.
10 *Gambette*, petit couteau à manche recourbé.
11 *Gandoler*, balancer, remuer.
12 *Gastine*, bois à demi défriché.
13 *Gau*, coq.
14 *Gaupe*, femme sale, mégère.
15 *Gauplumé*, mal peigné.
16 *Gausses (avoir ses)*, rire à son aise.
17 *Gavailler*, perdre, endommager.
18 *Gavast*, brutal.
19 *Gebe*, gale du chat.
20 *Geindre*, se plaindre, murmurer.
21 *Geinottes*, racines du bunian (bulbocastanum).
22 *Gerce*, vieille brebis, vieille femme.
23 *Gergander*, folâtrer avec des garçons.
24 *Giraud*, farceur.
25 *Girette*, rieuse.
26 *Girot*, niais.
27 *Glierru*, lierre.
28 *Glotte dur (terregotte)*, terre dure.
29 *Gnot (ignotus)*, sot, niais.
30 *Gobergier*, s'étendre sur un lit ou sur le dos.
31 *Gode*, poisson.
32 *Godelée*, contenance d'un godet.
33 *Godet*, vase à boire.
34 *Godiamus (faire)*, se réjouir, chanter.
35 *Gogaille*, sot, niais.
36 *Goret*, porc.
37 *Gorin*, petit porc.
38 *Goriner*, hocqueter.
39 *Gorots*, boutons gustuleux.
40 *Gouliban*, gourmet.
41 *Gouras*, glouton.
42 *Gourer*, corrupt. d'égarer, se tromper.
43 *Gourmand*, goëland, oiseau de mer.
44 *Gouroufle*, insecte du genre scarabée.

Digitized by Google

45 *Grabuges*, troubles, désordre, émeute.
46 *Gradelier*, groseiller non épineux.
47 *Grappe*, espèce de crabe.
48 *Grau*, eau sale, purin.
49 *Gravé*, marqué de petite vérole.
50 *Grec*, homme rusé, avare, escroc.
51 *Grimer*, égratigner.
52 *Grimure*, égratignure faite par les ongles de l'homme ou du chat, ou les dards des arbustes épineux.
53 *Gronée*, ce qu'on porte dans son giron.
54 *Groncer*, remuer légèrement.
55 *Groulonner*, renacler.
56 *Gruau*, seigle.
57 *Guedi*, farci, couvert.
58 *Guenippe*, vieille femme sale.
59 *Guenippes*, haillons sordides.
60 *Gueret*, jambe.
61 *Guerter*, mettre sa jarretière.
62 *Guertier*, jarretière.
63 *Guichon (g b.* pour *b.)* diminutif de *Buire*, vase à boire.
64 *Guichonnée*, contenance et contenu du guichon.
65 *Guincheux*, malicieux.

H

1 *Hagnette*, béquille.
2 *Haignette*, couteau mal aiguisé.
3 *Haigneux*, méchant, remuant.
4 *Haire*, de mauvaise humeur.
5 *Haiset*, petite barrière.
6 *Halipre*, gerçure des lèvres.
7 *Halmèche*, dispute vive.
8 *Han*, revenant, fantôme.
9 *Hanne*, vieille mégère.
10 *Hannebanne*, jusquiame.
11 *Hannequiner*, s'efforcer, peiner.
12 *Hanon*, centaurée noire.
13 *Hantier*, butte, tertre.
14 *Hardeau*, jeune garçon.
15 *Hardelé (œufs)*, sans coquille.
16 *Hardelle*, jeune fille.
17 *Hardouin*, entremetteur de mariages.
18 *Harée* pour *Horée*, plu d'une heure.
19 *Haricoteur*, acheteur et revendeur tout ensemble.
20 *Haridelle*, mauvaise monture.
21 *Harigacher*, disputer.
22 *Harin*, petit cheval.
23 *Harivelier (herus belluarum)*, marchand de bestiaux.
24 *Harmonner*, gronder.
25 *Hart*, jeune bois dont on fait des liens, cordelet.
26 *Has*, chien de mer.
27 *Hastivet*, orge précoce.
28 *Hennibreux*, cheval, vif, altier.
29 *Henuer*, tergiverser, tourner, changer.
30 *Herbière*, machoire, cimetière où la mort avale tout.
31 *Herganne*, de mauvaise humeur.
32 *Hernuer*, se mettre à la pluie.

Digitized by Google

33 *Herper*, trop cuire, s'attacher, être retenu.
34 *Herquellerie*, parcimonie, petitesse d'esprit, querelle oiseuse.
35 *Hesnu*, brouillard épais.
36 *Hesqueux*, soucieux, acariâtre, irascible.
37 *Hetter*, désirer, importuner, rechercher.
38 *Hodiner*, remuer.
39 *Horé*, arrivé à l'heure.
40 *Horière*, femme publique, qui se loue à l'heure.
41 *Horique*, maladie régnante.
42 *Horzin*, étranger.
43 *Houe*, poussière de chanvre.
44 *Houdri*, moisi.
45 *Houiner*, crier légèrement.
46 *Houler*, exciter, lancer.
47 *Housta*, femme hommace.
48 *Huards*, lutins, railleurs.
49 *Hubi*, hérissé.
50 *Huchier*, ouvrier en huches.
51 *Huchier* (verbe), être placé, et placer sur un lieu élevé.
52 *Huiserie*, terme de menuiserie, travail d'une porte.

I

1 *Ians*, dedans.
2 *Ileu*, *Ilo*, *Ichin*, là, ici.
3 *Itou*, également, aussi.

J

1 *Jacasse*, femme bavarde.
2 *Jacob*, niais.
3 *Jastoiser*, bavarder.
4 *Jaquet*, écureuil.
5 *Jodu*, sourd.
6 *Jonfler*, respirer, gonfler ses joues.
7 *Juignet*, corruption de juillet.
8 *Jupée*, étendue que parcourt le cri humain à son maximum d'acuité.

L

1 *Lague*, espèce, qualité.
2 *Lancret*, mauvais sujet.
3 *Landorer*, paresser, lambiner.
4 *Lanfée*, filasse, long discours.
5 *Langue de Pec*, carex glauca, plante.
6 *Lauluer*, parler en l'air, tromper.
7 *Launer*, radoter, resasser.
8 *Laurette*, laurier, sauce.
9 *Lemages*, fourrages légumineux.
10 *Leque*, roseau.
11 *Lesques* petit monceau, portion (reliqua).
12 *Lesqueries*, délicatesse dans la boisson (liqueur légère).
13 *Letiche*, animal blanc fabuleux.
14 *Liboudeux*, gluant.
15 *Licheur*, buveur.

Digitized by Google

16 *Liquer*, lécher.
17 *Lousse*, tromperie.
18 *Lubies*, illusions, rêveries.
19 *Lubins*, démons transformés en loups.
20 *Lubiner*, tracasser, être lubiné, être tourmenté des lubins.
21 *Luquer*, regarder attentivement.

M

1 *Magnan*, chaudronnier.
2 *Mai*, pétrin.
3 *Male*, fumier.
4 *Malin*, véron.
5 *Man*, larve de hanneton.
6 *Mandrille*, vieux manteau.
7 *Margoulette*, tête sale.
8 *Mastas*, lourdaud.
9 *Mastoc*, lourd, pesant, sot.
10 *Maxi*, méchant.
11 *Mègue*, sérum du lait.
12 *Mèle*, précipité visqueux du cidre en bouteille.
13 *Mèle*, nèfle.
14 *Mèle (un)*, un merle.
15 *Mèlesse (une)*, femelle du merle.
16 *Melier*, néflier.
17 *Méli-Mélot*, mercuriale, plante.
18 *Mercin*, médecin.
19 *Mercine*, médicament, purgation.
20 *Mezette*, mezange.
21 *Mière*, médecin.
22 *Mièvre*, délicat, timide.
23 *Migaut*, provision de fruits.
24 *Mionner*, pleurnicher, faire de la sensiblerie.
25 *Miquer*, ajuster.
26 *Mire*, médecin.
27 *Mirer*, ajuster, lancer à un but.
28 *Mirou*, surprenant.
29 *Miserette*, musaraigne.
30 *Moisson*, moineau.
31 *Moisson d'Arbanée*, moineau friquet.
32 *Montain*, verdier.
33 *Montée*, escalier, côte.
34 *Montée*, frai d'anguille qui suit le flux.
35 *Montoir*, rampe, côteau.
36 *Montoux*, comme au n° 33.
37 *Moque*, mouche.
38 *Morets*, fruits de la ronce et de l'airelle.
39 *Moriochemin*, marrube blanc.
40 *Mouron*, salamandre noire et jaune.
41 *Mouronné*, tacheté de noir et de jaune.
42 *Muche*, cachette, armoire secrète, lieu retiré.
43 *Mucher*, cacher, éloigner du regard.
44 *Mucre*, humide.
45 *Muler*, bouder, s'opiniâtrer.
46 *Musard*, farceur, diseur de jolis riens.
47 *Muser*, tromper, abuser par des riens.
48 *Musier*, fainéanter, perdre son temps.

Digitized by Google

N

1 *Na*, interjection affirmative, eh ! bien.
2 *Naboth*, petit homme.
3 *Nafre*, blessure.
4 *Naitè*, origine, naissance.
5 *Nerchibot*, moricaud noir.
6 *Niel*, carie ou charbon des céréales.
7 *Niol*, indolent.
8 *Niquet*, délicat, souffreteux.
9 *Nivellerie*, bagatelle, futilité.
10 *Nivellier*, homme futile, flaneur.
11 *Noblèpine*, aubépine, épine blanche.
12 *Noe*, auget qui met l'eau sous la roue d'un moulin, périmètre intérieur du pressoir.
13 *Noës*, gouttières.
14 *Nouc*, nœud.
15 *Nouc*, impair.
16 *Nouè*, rachitique, malingre.

O

1 *Ohi*, défaut.
2 *Orfi*, poisson.
3 *Orver*, orvet.
4 *Ouèche*, où est-ce? interjection.
5 *Ouiche*, adv., oui ironique.
6 *Ousque*, interrogation, où.
7 *Ouvreux*, boutique, atelier.

P

1 *Pagnolèe*, luzerne.
2 *Pain à chanter*, oublie, hostie.
3 *Pain de coucou*, alleluia.
4 *Pain de souris*, graminée.
5 *Papi*, coquelicot.
6 *Paquette*, pâquerette.
7 *Parcie*, fête de la moisson.
8 *Patarade*, gambade des chevaux et des bestiaux en gaieté.
9 *Patarè*, soupe au lait de beurre.
10 et 11 *Patas* et *Pataud*, homme grossier, butor.
12 *Pataudèe*, mets grossier.
13 *Patauder*, manger salement, travailler grossièrement.
14 *Patauger*, perdre le fil de ses idées, sauter çà et là dans la boue.
15 *Patèe*, espace compris entre le pouce et le petit doigt de la main étendus.
16 *Patées*, coups donnés dans la main.
17 *Patées*, traces laissées par la main de l'homme ou par les doigts des quadrupèdes.
18 *Patronner*, tourner en tous sens et sans soin un objet, le salir.
19 *Patrouille*, torchon à nettoyer le four.
20 *Patrouiller*, torchonner la vaisselle, labourer un sol mouillé.

Digitized by Google

21 *Pec*, but.
22 *Pëiot*, ligne dormante.
23 *Peranenne*, souveraine.
24 *Peque*, chiffon, lambeau.
25 *Petouin*, écorcheur.
26 *Petra*, rustre.
27 *Peuffe*, vieilleries.
28 *Piau (vieille)*, hommasse, femme vile.
29 *Piauser*, enlever la peau.
30 *Pic*, petite part, par *pic* et par *nic*.
31 *Pichet*, vase de terre.
32 *Picot*, dindon.
33 *Picot*, mille-feuille.
34 *Picot*, poisson genre des plies.
35 *Picot*, point de dentelle.
36 *Pigache*, pointe de terre.
37 *Pigeonner*, bourgeonner, germer.
38 *Pigner*, pleurnicher.
39 *Pignole (tourner)*, tourner le dos, quitter brusquement.
40 *Pignoquer*, manger sans faim.
41 *Piment*, mélisse.
42 *Pinchon*, pinson.
43 *Pinçon*, tache noirâtre indiquant qu'on a été pincé.
44 *Pinte*, mesure des liquides.
45 *Piorne*, pivoine.
46 *Piot*, liqueur de choix, cidre naturel.
47 *Piper*, aspirer avec un chalumeau.
48 *Piperneau*, anguille de mer.
49 *Pipet*, paille servant de chalumeau.
50 *Pipie*, variante de *Pépie*, forte soif.
51 *Piquerai*, terrain renfermant des galets roulés.
52 *Piquette*, mélange de lait caillé et de crème.
53 *Pirot*, oie.
54 *Pisas*, urine des chats.
55 *Pisse*, urèthre.
56 *Pissette*, petite fontaine, petit jet d'eau.
57 *Pisseuse*, femme de mauvaise vie.
58 *Pissot*, urine.
59 *Pissotière*, urinoir.
60 *Pitou*, putois.
61 *Pitou*, adj., fin, malicieux.
62 *Pleutre*, misérable.
63 *Pleupleu*, pivert.
64 *Pomelière*, ellébore vert.
65 *Poncer*, presser un objet, exprimer le jus d'un fruit.
66 *Porion*, narcisse des prés.
67 *Pouèson*, mauvaise boisson.
68 *Pouèson*, femme vile et acariâtre.
69 *Pourgeoler*, porter soigneusement.
70 *Pras*, charogne, femme publique.
71 *Pratique (f s.)* libertin.
72 *Pratiques (f p.)*, clients, acheteurs.
73 *Pucher*, couler la lessive.
74 *Puette*, mauvaise chandelle.
75 *Putte-putte*, oiseau.

Digitized by Google

Q

1 *Quaire*, corde ou chaine avec pieu.
2 *Queloque*, sérénè des champs.
3 *Quènailles*, enfants.
4 *Quère*, chaise.
5 *Quèrière*, voie de charrettes dans un champ.
6 *Quesne*, chêne.
7 *Quetines*, pommes vertes.
8 *Querque*, massée.
9 *Quignette*, petite cheville.
10 *Quille*, jambe.
11 *Quinquin*, pinçon.

R

1 *Rabiot*, reste de breuvage.
2 *Rabuquer*, remuer.
3 *Racachie*, troupeau nombreux.
4 *Raclée*, coups.
5 *Rade*, ornière.
6 *Raffreux*, guenilles.
7 *Rafuter*, ajuster, raccommoder.
8 *Ragot*, bavardage.
9 *Ragoter*, rabacher.
10 *Railes*, branches enlacées formant une haie sèche.
11 *Railes*, sillon creux bornant un champ, une plate-bande.
12 *Ramuerir*, rafraichir par des aspersions légères,
13 *Rancer*, redresser les reins, se cambrer sous un lourd fardeau.
14 *Raparat*, fantôme, revenant.
15 *Rapiamus (faire)*, s'attribuer tout, tout enlever.
16 *Rapiat*, avare, égoïste.
17 *Ratambœuf*.
18 *Ratier*, ruisseau des rues.
19 *Rater*, mesurer ras.
20 *Ratire*, asile, cachette.
21 *Ravouer*, raccommoder.
22 *Rebequer*, faire des réponses insolentes.
23 *Rebinder*, rebondir.
24 *Reblo*, l'oiseau du bon Dieu, roitelet.
25 *Recas*, lendemain ou octave d'une fête.
26 *Recler*, ramasser les pommes après le gaulage.
27 *Recopi*, ressemblant.
28 *Refreindre*, diminuer de prix, perdre de son prix.
29 *Reluquer*, regarder attentivement, fixement.
30 *Remancher*, disputer, gronder.
31 *Remiage*, action de repasser le marc de pommes sous le pressoir et de filtrer à l'eau chaude le marc de café.
32 *Remoquer*, ranimer, exciter.
33 *Reux*, surpris, confondu, honteux *(reus)*.
34 *Revolin*, résidus, restes.
35 *Ribaler*, sentier sur le bord de l'eau.
36 *Rible*, vent frais.
37 *Riée*, éclaircie de soleil.

Digitized by Google

38 *Rifle*, eczéma des enfants.
39 *Rincée*, averse, volée de coups.
40 *Riole (se mettre en)*, faire bombance, s'enivrer.
41 *Riolet*, petit ruisseau.
42 *Rion*, sillon de jardin.
43 *Ririe*, plaisanterie.
44 *Robert*, tétine.
45 *Roc*, reproche.
46 *Rognonner*, parler bas.
47 *Roquelauze*, houpelande.
48 *Rozeleu*, bolette.
49 *Ruer*, lancer des pierres.
50 *Ruf*, fort *(rufus)*.
51 *Rupe*, même signification *(rupes)*.

S

1 *Sacquier*, secouer lourdement.
2 *Saffrer*, manger avidement.
3 *Saparou*, souveraine plante.
4 *Sas*, saule.
5 *Saucée*, averse.
6 *Sautée*, portée de petits animaux.
7 *Savigny*, sabine
8 *Seraine*, pot à lait.
9 *Seux*, sureau.
10 *Sie*, suie.
11 *Sion*, coups de verge.
12 *Sionner*, fustiger.
13 *Souette*, maison sale.
14 *Souin*, homme sale.
15 *Sourguer*, surprendre.
16 *Sourguette*, piége, embûches.
17 *Suée*, averse ou émotion imprévue.
18 *Suer*, subir, supporter une chose imprévue.
19 *Super*, survider un vase, lapper un liquide.
20 *Sureille*, oseille commune.
21 *Suret*, pommier non greffé.
22 *Suretière*, plant de surets.

T

1 *Tac*, ancienne maladie, synonime d'épidémie.
2 *Tac*, chenille verte.
3 *Taf*, peur.
4 *Talbot*, noir de marmite ou de cheminée.
5 *Talboter*, noircir avec du talbot.
6 *Tangue*, sable et vase de rivière.
7 *Tantouiller*, salir.
8 *Tarinier*, préposé d'octroi.
9 *Tatillon*, homme vétilleux.
10 *Taton*, homme irrésolu et lent.
11 *Tetrelle*, tétine.
12 *Teurguier*, avoir des accès de toux.
13 *Teurquet*, manche de fouet en branches de saule tordues.
14 *Tèque*, balle, paume.
15 *Tequer*, tousser.
16 *Tezi-tezant*, doucement.

Digitized by Google

17 *Tic*, impair.
18 *Tiers*, la majorité, le tiers et le quart, tout le monde.
19 *Tinterelles*, cloches de carillon ou de procession.
20 *Tiponner*, s'habiller avec recherche.
Tirants, rayons solaires, précurseurs de la pluie.
21 *Tirée*, débouché pour les marchandises.
22 *Tirée*, route fréquentée.
23 *Toquer*, frapper de la tête, sens neutre, monter au cerveau.
24 *Touin*, homme sale.
25 *Tounioux*, vagabond.
26 *Touniresse*, vagabond.
27 *Toupin*, écervelé, homme léger.
28 *Touournier*, roder.
29 *Tournioux*, panaris.
30 *Tourtre*, tousser.
31 *Touzer*, tondre.
32 *Trada*, part, profit, remise.
33 *Tran*, pis, mamelle, sein.
34 *Trèmonde*, sonnerie générale de la Cathédrale.
35 *Trèmonne*, grosse cloche de la Cathédrale.
36 *Trésir*, trembler.
37 *Trias*, embarras.
38 *Trompe*, erreur.
39 *Trotte*, longue distance.
40 *Trousselet (de noisettes, de cerises)*, grappe.
41 *Tuttè*, caillé.

V

1 *Vaca*, champ sans culture.
2 *Vachicoter*, agiter l'eau.
3 *Valeter*, courir.
4 *Vaquie*, soupe ou bouillie claire.
5 *Varet*, sillon, champ inculte.
6 *Varibot*, boue claire.
7 *Vari-vara*, en désordre.
8 *Varou*, loup garou
9 *Vaspasian*, mauvais sujet.
10 *Vastourine (courir la)*, vagabonder.
11 *Vaton*, baton, garrot.
12 *Vatre*, eau bourbeuse, boue.
13 *Vatrer*, marcher dans la boue, se salir de boue.
14 *Vauboire*, varech.
15 *Vaule*, gaule.
16 *Vauler*, gauler.
17 *Vaulier*, chanceler.
18 *Vaupas*, enveloppe de céréales.
19 *Va-vite*, diarrhée.
20 *Vé*, pour gué.
21 *Veie*, liseron des champs.
22 *Veillie*, liseron des haies.
23 *Vèpes*, guèpes.
24 *Veprées*, après midi, soirées.
25 *Verdi-verdas*, onomotapée du bruit d'une chute.
26 *Verdrix*, bruant de plaine.
27 *Verhaule*, cours d'eau.
28 *Vertot*, bonde de tonneau.
29 *Vessiè*, boursouflé, couvert de cloches.
30 *Veste*, correction, humiliation.
31 *Veule*, étiolé.

Digitized by Google

32 *Vi*, pour gui.
33 *Vieillotte*, tas de foin.
34 *Viette*, petite voie.
35 *Vigney*, lieu planté de vignots.
36 *Vignon*, calin ou gogin. coquillage.
37 *Vignots*, ajoncs.
38 *Vionder*, bourdonner.
39 *Viper*, crier à l'aigu.
40 *Vipillon*, goupillon.
41 *Viquet*, guichet du tonneau, d'une porte.
42 *Viret virelon*, baton des massiers.
43 *Vitouard*, source intermittente l'hiver et les temps humides.
44 *Vive*, petit poisson.
45 *Vivette*, enfant remuant.
46 *Vloper*, battre.
47 *Vlouser*, forniquer, jouer avec les femmes *(ludere lusus)*.
48 *Voter (quelqu'un)*, ne pas tutoyer.
49 *Vrac (en)*, en tas.
50 *Vrouster*, courir à l'aventure.

Y

You, où, adverbe.

Z

Zozo, badaud.

A. LE LIÈVRE.

Digitized by Google

LA CULTURE DES EAUX

par J.-E. PILLET, Vice-Président de la Société

I.

Au premier abord, le mot *Culture*, appliqué à l'exploitation de l'énorme surface liquide qui recouvre les trois quarts du globe, peut sembler un terme singulièrement choisi et l'on est tenté de se demander quelle analogie existe entre l'agriculteur et le nouvel industriel qu'il nous faudrait qualifier, pour être logique, du titre un peu barbare d'*Aquiculteur*.

Quel rapprochement établir entre le laboureur qui confie le grain à la terre, surveille le développement de la tige et de l'épi, moissonne et tire profit des produits obtenus et celui qui attend un revenu de la mise en culture des eaux douces ou salées?

L'assimilation s'impose cependant.

« Provoquer, dit M. Figuier, le développement et l'entretien de myriades de poissons alimentaires, repeupler les eaux de nos rivières et de nos fleuves, jeter dans les cours d'eau, les lacs salés, et jusque dans les mers une semence animale, comme le laboureur répand le grain sur la terre féconde et, de nos propres mains, distribuer la vie comme le Prométhée antique, créer ainsi une branche nouvelle du revenu public, mais surtout offrir à l'alimentation des ressources nouvelles en apportant sur nos marchés un aliment substantiel et sain; tel est le but de cette admirable industrie. » (*Merveilles de la Science.*)

Il y a peut-être dans ce programme un peu trop d'emphase; mais il convient de se rappeler qu'à l'époque où M. Figuier s'exprimait ainsi, l'*Aquiculture* commençait à peine à passer du domaine de

Digitized by Google

la théorie dans celui de la pratique. On n'avait pas encore connu la période des désillusions.

Avant d'examiner si ces espérances ont été pleinement justifiées, esquissons très rapidement l'histoire de la science dite *Pisciculture*.

Partout où la nature a mis de l'eau, à toutes les altitudes et sous toutes les latitudes, elle y a placé en même temps des poissons avec des organes appropriés aux exigences diverses du milieu ambiant.

Malgré cette prodigalité, nos cours d'eau sont aujourd'hui bien pauvres, nos côtes presque stériles et le temps est bien loin de nous où le saumon constituait exclusivement, en Ecosse, la nourriture des classes peu aisées. L'incurie des riverains, l'égoïsme et le mépris de la législation sont des causes plus que suffisantes pour expliquer cet état de choses.

« Les pêcheurs de la mer, disait, en 1862, M. Duméril, sacrifient tout à la proie présente et, sans se soucier de ce qui est à venir, ils travaillent véritablement à leur ruine en dévastant avec leurs filets traînants les lieux où le poisson a coutume de déposer ses œufs. »

La Pisciculture, qui se propose, par des procédés relativement simples, de féconder artificiellement des œufs de poissons, de soustraire les jeunes alevins aux causes de destructions si fréquentes au sein des eaux, de ne l'abandonner dans les endroits à repeupler que lorsqu'il est suffisamment armé pour la lutte, semble le remède indiqué au mal que nous venons de signaler.

De tout temps, les Chinois ont pourvu au repeuplement de l'eau en transportant sur tous les points du Céleste-Empire des œufs fécondés de poissons utiles.

Bien avant que Lucullus eût fait creuser dans le roc ses fameux viviers de Tusculum, les Romains amenaient dans les étangs de leurs villas les habitants de la mer et les retenaient captifs jusqu'à ce qu'ils eussent déposé là tout leur frai.

Digitized by Google

Près des ruines de Cumes, dans le lac Lucrin, l'Averne des poëtes, disparu en 1588, à la suite d'un tremblement de terre, le spéculateur Sergius Orata pratiquait avec succès les procédés de l'ostréiculture.

Les Gaulois, nos ancêtres, laissèrent improductifs les vastes marais dont les émanations délétères décimaient les populations riveraines.

Chez eux, la chasse primait la pêche.

Mais, en 1420, un moine de l'abbaye de Réome (Côte-d'Or) eut l'idée, le premier, de féconder artificiellement des œufs de truite et de les faire éclore dans des caisses en bois disposées dans une eau faiblement courante.

En 1768-70, Jacobi et Spallanzani publièrent leurs recherches embriogéniques et en déduisirent des préceptes pratiques de pisciculture. La France, à la veille de dramatiques événements, ne sut point en profiter, et il faut attendre 1820 pour constater, dans la Grande-Bretagne et dans la Côte-d'Or, des éclosions artificielles de saumons.

C'est vers la même époque que deux pêcheurs illettrés de la Bresse, Jéhin et Rémy reproduisirent, sans s'en douter et guidés par la seule observation de la nature, les tentatives pratiques de Spallanzani sur les salmonées.

M. de Quatrefages, mis au courant des essais de ces deux modestes novateurs, donna une certaine publicité à leur découverte.

La question en était là lorsque M. Coste, de la Faculté de Montpellier, fit sienne la pratique de la Pisciculture et sut intéresser le gouvernement impérial à l'œuvre dont il se proclamait le champion convaincu.

Un décret de 1852 créa l'établissement de Pisciculture modèle d'Huningue (Bas-Rhin). Un autre décret de 1858 autorisa le Laboratoire de Concarneau (Finistère), avec viviers en plein Océan. Ces deux fonda-

Digitized by Google

tions nationales avaient pour but d'assurer le repeuplement l'une des eaux douces, l'autre des plaines maritimes.

II.

A la suite des désastres de 1870, Huningue est devenu Allemand. Jusqu'à cette date, son Institut de pisciculture distribua, à quiconque en faisait la demande, des œufs fécondés d'espèces utiles, pour l'ensemencement des ruisseaux, rivières et étangs, luttant ainsi contre le braconnage et la mauvaise exploitation.

D'après les documents officiels, Huningue a livré ses produits à cinquante-neuf départements, a assuré le repeuplement des étangs de la Vendée, de la Camargue, de la Sologne, ainsi que de l'étang de Berre. — La Sologne, reçut, pour elle seule, 1,500,000 petites anguilles.

A Concarneau, six viviers avaient été creusés à la mine dans les rochers qui séparent de la terre ferme les îles Glenans. Le laboratoire abritait 85 bacs où, jour et nuit, on pouvait surveiller le développement et les métamorphoses des animaux marins.

Dans la pensée de M. Coste, il y avait là tous les éléments voulus pour entreprendre la culture de la mer et résoudre le problème de l'*Aquiculture maritime*. On ne tendait rien moins qu'à vérifier les prophéties de Lacépède : « Les eaux n'offriront plus de tristes solitudes, mais paraîtront animées par des myriades de poissons propres à nourrir l'homme et les animaux qui lui sont utiles, à fertiliser les champs ingrats en donnant à l'agriculture un engrais abondant. »

Parmi les produits de la mer, il en est un dont la rareté relative fait soupirer plus d'un gourmet.

La clef du Paradis qu'on nomme l'appétit, l'huître,

Digitized by Google

dont toutes les générations ont apprécié le mérite gastronomique, depuis Vitellius, qui en mangeait douze cents, jusqu'à certain Parisien qui, en plein siège, dans un restaurant du faubourg Montmartre, en absorba douze pour cent francs, l'huître se faisait rare dès 1850. En effet, Bory de Saint-Vincent, en 1855, entretenait l'Académie des Sciences de ce gros événement.

M. Coste ne se trouvait pas pris au dépourvu devant ce desideratum de l'Aquiculture. Sa visite au lac Fusaro, où l'industrie de Sergius Orata est toujours prospère, lui avait fourni le modèle d'un étang salé transformé en champ d'exploitation des plus productifs. Là, il avait vu des huîtres pêchées dans le golfe de Tarente et déposées sur des petits rochers artificiels, émettant leur frai dont se couvraient les petits monticules de pierres; il avait goûté des spécimens d'huîtres ainsi acclimatées et parvenues à la taille marchande en dix-huit mois.

Toujours secondé par le Gouvernement, M. Coste obtint la baie de Saint-Brieuc comme champ d'expériences, en 1858. Le fond fut parsemé de tuiles, de fascines, de coquilles, et reçut 3,000,000,000 d'huîtres de Tréguier et de Cancale. Six mois après, tous les collecteurs étaient chargés de naissain.

Arcachon et l'étang de Thau, près de Cette, furent aménagés de la même manière.

A Regnéville (Manche), Madame Sarah Félix, sœur de l'illustre tragédienne, se fit disciple de M. Coste et obtint, au début, de magnifiques résultats.

La Belgique et la Suède entrèrent dans cette voie et, sur les déclarations de leurs savants, risquèrent d'énomes capitaux.

L'aquiculture, surtout sous la forme de l'ostréiculture, obtenait un développement considérable.

Franchissons maintenant une période de vingt années et examinons ce que sont devenues toutes ces

Digitized by Google

entreprises créées très rapidement sous l'empire d'un enthousiasme irréfléchi : cherchons si la pratique a sanctionné toutes les prédictions des apôtres des théories aquicoles.

III

Au cours de la législature de 1879, le Sénat nommait une commission dont la tâche était ainsi définie:

1° Recueillir tous les renseignements sur l'état actuel des eaux fluviales et maritimes de France, au point de vue des produits de la pêche ;

2° S'enquérir des meilleurs procédés de repeuplement des eaux et des mesures à prendre pour maintenir leur fertilité.

M. Bonnet, rapporteur, formula des conclusions d'où il appert que l'œuvre de M. Coste n'a fourni au pays aucune de ces ressources alimentaires qui devaient être inépuisables.

Il est, d'ailleurs, bien évident aujourd'hui, que la truite et le saumon, les deux espèces protégées par Huningue tout spécialement, ne sont devenus ni plus abondants ni d'un prix plus abordable que jadis. Nos marchés sont tributaires des pays voisins, de l'Angleterre, de la Hollande, de la Suisse.

Pourtant, la France possède en cours d'eau, étangs salés ou non, 200,000 hectares propres à l'Aquiculture.

La Commission sénatoriale n'a pas maintenu d'illusions quant aux produits de la mer. Si la pêche maritime, de 1875 à 1881, a donné une augmentation annuelle de 1,000,000 de francs, il faut bien se garder de voir là un accroissement de la fécondité de poisson pêché. La prospérité n'est qu'apparente. Ce sont les denrées dont le prix s'élève progressivement ; ce sont les importations étrangères qui embellissent les statistiques.

L'ostréiculture elle-même a manqué à toutes ses pro-

Digitized by Google

messes. Nous avons voulu consulter les agents de l'Administration et voici ce que nous avons recueilli:

« Rien des travaux de M. Coste ne subsiste ici », nous écrit le Commissaire de l'Inscription maritime de Saint-Brieuc.

L'agent de la marine à Regnéville est moins concis, mais aussi alarmiste :

« Le mouvement commercial huîtrier est insignifiant et nos parcs sont en pleine décadence.

« Le Parc du Banc du Pendu (ancien parc Sarah Félix), ne contient plus que 6,000 huîtres au-dessous de 0m05, ne pouvant, par conséquent, être livrées à la consommation. La Société est en faillite et, à l'adjudication prochaine, on court risque de ne pas trouver acquéreur, à cause des charges et des grosses dépenses à faire pour arriver à un résultat possible avec le temps.

« Ce marasme de nos établissements huîtriers tient en grande partie à l'appauvrissement des bancs naturels surveillés par l'Etat et livrés une fois par an, à époque fixe, à l'exploitation des pêcheurs. Cette année, 8,000 petites huîtres seulement ont été trouvées sur quatre bancs exploités. Il est difficile pour les parqueurs de continuer leur industrie dans des conditions avantageuses, du moment qu'ils ne trouvent pas de sujets à déposer dans leurs réservoirs.

« Il serait fort à désirer que des jours meilleurs reviennent pour notre population vraiment intéressante et qui a des moments difficiles à passer. »

J'ai cité cette lettre intégralement, parce qu'elle a été écrite par un homme compétent, par un véritable témoin oculaire et, en même temps, parce qu'elle signale les causes du mal, savoir la mauvaise gestion des biens dont la nature nous a constitués les fermiers.

Dans la *Revue des Deux-Mondes* (Décembre 1883), M. J. Clavé émet une opinion plus radicale et plus décevante encore.

Digitized by Google

De 1873 à 1881, il a fait venir à Chantilly, chaque année, 40,000 œufs embryonnés de salmonées de Salzbourg (Autriche). Très peu avortaient et, la troisième année, les sujets atteignaient le poids respectable de plus de un kilogramme et demi; mais, en même temps, ils diminuaient en nombre, au point de ne pouvoir fournir que 20 kilog. de substance alimentaire.

Or, la nourriture (foie de mouton et farine de maïs), l'entretien, les frais de garde, etc., se montaient annuellement à 1,000 francs, ce qui élevait à 50 francs le prix du kilogramme de truite consommée.

M. Clavé, estimant plus économique de se pourvoir de poisson aux Halles, renonça à continuer plus longtemps des expériences aussi concluantes.

Les pisciculteurs allemands sont probablement plus habiles car leur prix de revient n'est, d'après eux, que de 6 francs par kilogramme pour le poisson en stabulation : mais c'est encore beaucoup trop cher.

Il y a donc lieu d'abandonner la culture en eaux fermées des espèces communes principalement.

Mais si quelque philanthrope tentait aujourd'hui le repeuplement des rivières et des eaux qui appartiennent à tout le monde, il s'apercevrait bientôt que les aquiculteurs se heurtent à des causes d'insuccès d'un ordre absolument spécial et non prévu par M. Coste, je veux dire l'inobservance des lois et règlements sur la pêche, méprisés du public et mal compris des agents de l'autorité.

Un seul remède serait efficace, le groupement en syndicats des riverains et des intéressés, avec l'appui de l'Etat, comme cela se produit en Angleterre.

Mais, chez nous, pouvons-nous espérer de semblables associations? Notre routine administrative, l'omnipotence des Ponts-et-Chaussées s'y prêteraient malaisément, sans parler de l'indifférence de nos

Digitized by Google

usiniers qui polluent nos cours d'eau au grand détriment de la santé publique.

Concluons donc avec M. Clavé, que le jour où le Gouvernement le voudra, il est suffisamment armé pour empêcher la destruction du poisson et en favoriser le repeuplement : mais souhaitons qu'en guise de protection, on ne se contente pas de créer au Ministère de l'Agriculture une nouvelle Direction dite de l'Aquiculture, et de nouveaux emplois à offrir à la masse des solliciteurs.

Les règlements sont mieux observés en matière de police côtière, l'Inscription maritime ayant toujours été pleine de sollicitude pour les populations de nos rivages.

Malheureusement, la législation ne l'autorise pas à prohiber les filets traînants du genre *châlut* et les *dragues*.

Le châlut date de la Restauration. A son apparition, tous les anciens engins de pêche furent taxés d'infériorité et abandonnés à tous ceux qui n'avaient pas le moyen de se procurer le nouvel appareil. Celui-ci consiste en une longue poche dont les bords sont garnis de plombs très lourds destinés à râcler le fond des Océans. Remorqué par une barque qui file droit devant elle, toutes voiles dehors, le chalut reçoit, dans son interminable cône, et les poissons qui reposent sur les sables et les rochers et aussi tout ce qui garnit les prairies sous-marines, cailloux, varechs chargés de frai, semences d'huîtres, larves de crustacés, en un mot, l'espoir de la moisson pour les années à venir.

On s'explique facilement le succès du châlut à ses débuts, mais ce n'était que fictif et apparent, puisque non-seulement on s'emparait des producteurs, mais aussi de la progéniture. Les parents mangés, les enfants détruits dans l'œuf, la solitude devait s'établir au fond de la mer. C'est ce qui se produit de nos jours.

Digitized by Google

Une faute avait donc été commise, tout le monde le reconnaissait ; il eût été utile de retourner aux anciennes traditions. C'est le contraire que nous constatons.

Loin de proscrire les causes du mal, on a multiplié les barques à chalut et, comme pour jeter un défi à la nature lésée dans ses droits, on arme dans nos ports des bateaux à vapeur qui traîneront le filet meurtrier par les temps de calme. Nos marchés seront ainsi alimentés encore, jusqu'au jour où, la mer ne contenant plus rien, le chalutier rentrera chez lui, ayant appris à ses dépens et aux nôtres qu'il est dangereux d'appliquer des procédés de Vandale à l'exploitation des biens dont la Providence nous a confié la gestion.

La *drague,* exclusivement employée pour la récolte des huîtres en eau profonde, est la cause unique et incontestable de la décadence et même de la disparition des bancs naturels.

Qu'on se figure un véritable couteau râclant brutalement les gisements huîtriers et accumulant dans le sac auquel il est fixé, tout ce que le fond de l'Océan offre de résistant, fragments de roches, coquilles vides propres à la fixation du naissain, huîtres et autres mollusques alimentaires, on aura une idée de cette charrue meurtrière. Supposons une centaine d'embarcations remorquant quatre ou cinq dragues chacune et labourant le même rocher du lever au coucher du soleil, en voilà bien plus qu'il n'en faut pour appauvrir à jamais le banc le plus favorisé.

Plus sages et plus prévoyants que nous, les Américains, n'ont pas tardé à remplacer nos usages barbares par des procédés plus heureux. Un double rateau (oyster-tong) leur permet de choisir, en quelque sorte, le mollusque vraiment comestible et d'épargner celui qui, à côté du premier, assurera la reproduction.

Les pêcheurs de Minorque ont recours à un moyen

Digitized by Google

plus conservateur encore : ils plongent, font leur choix et remontent dans leur bâteau.

Ne semble-t-il pas qu'entre cet excès de prudence et notre méthode si primitive, il existe quelque moyen terme digne de fixer l'attention des hommes compétents !

IV

Il est temps, maintenant, d'énoncer quelques conclusions pratiques et spéciales pour chaque branche de l'Aquiculture.

En eau douce, l'élevage en stabulation ne saurait rien donner ; les frais sont considérables, les bénéfices presque nuls, à moins qu'il ne s'agisse d'espèces qu'on ne doit point nourrir, telles que l'anguille. Quelques litres de *montée* jetés dans une pièce d'eau fructifient au centuple.

Pour le repeuplement général des fleuves et rivières, il faut, à défaut de syndicats, l'intervention de l'Etat. Ce concours ne semble pas, pour l'instant, très efficace, car les règlements sont devenus lettre-morte et pourtant notre législation sur la matière est éminemment protectrice, on reconnaît qu'elle a eu pour auteurs des esprits éclairés et prévoyants.

Quant au domaine maritime, on est réduit à déplorer l'inertie des agents de l'Administration. Sous les yeux même de l'Inscription maritime, la maraude et le pillage fleurissent avec une audace croissante. On se demande dans quels cartons sommeille le décret de 1862, prohibant l'usage du châlut à moins de trois milles des côtes, de manière à laisser au poisson la libre jouissance des prairies maritimes côtières où il rencontre une abondante nourriture et des abris pour frayer. Les Préfets maritimes peuvent même suspendre le droit de pêche sur des points déterminés pendant le laps de temps qu'ils jugent opportun.

Digitized by Google

Le Gouvernement est donc armé, bien armé; sa longanimité et sa tolérance n'en sont que plus surprenantes.

« C'est ainsi, nous écrit-on d'Isigny, qu'il n'existe plus que deux établissements huîtriers privés sur toute l'étendue du quartier, les bancs du large sur lesquels ils pouvaient s'approvisionner n'existant plus... Le dernier cantonnement, que possédait l'Etat à 6 kilomètres de Grandcamp, a été supprimé par une dépêche ministérielle du 28 octobre 1892.

« Ce fâcheux résultat est dû aux déprédations des riverains, déprédations que l'Administration est impuissante à réprimer à cause du personnel trop restreint dont elle dispose. — Il eût fallu se résoudre à des sacrifices pécuniaires qui n'ont pas paru en rapport avec les résultats que l'on était en droit d'en attendre. »

En parlant de l'ostréiculture proprement dite, M. le Commissaire de ce même quartier d'Isigny, nous avoue que les expériences qu'il avait envie de tenter auraient échoué faute de surveillance possible.

« Les huîtres que j'aurais pu faire semer sur les bancs dans un but de reproduction seraient toutes enlevées moins d'un mois après leur dépôt.

« Un exemple récent le prouve. Un maître au cabotage avait jeté lui-même, seul, en canot, la nuit, en observant le plus grand secret, un certain nombre d'huîtres portugaises, dans un endroit qui paraissait propice. Un an après, lorsqu'il voulut se rendre compte des changements survenus, il constata que toutes les huîtres avaient disparu et il apprit que son dépôt avait été enlevé depuis longtemps par des individus de la localité qui plongeaient pour les repêcher et n'en avaient pas laissé une seule. »

Cet exemple est certainement probant, comme le dit fort bien M. le Commissaire de l'Inscription maritime, et il est peu propre à encourager l'initiative in-

Digitized by Google

dividuelle. Pourtant, l'huître portugaise est robuste et susceptible de s'améliorer par le parcage dans les eaux de France. Ceci résulte d'un rapport sur les produits de la pêche à l'Exposition de 1878.

Un bateau frêté pour déposer, sur les crassats d'Arcachon, un chargement d'huîtres du Tage, fut forcé, par le mauvais temps, de chercher un refuge dans la Gironde et remonta jusqu'à Bordeaux. Là, le chargement s'échauffa et, pour éviter l'infection, il fallut reprendre la mer. Le capitaine, afin de se débarrasser de la cargaison, la jeta à l'eau dans le milieu du fleuve. C'est à cette circonstance qu'est dû l'immense gisement huîtrier de la pointe de Grave et le frai s'en est propagé jusqu'aux îles de Ré et d'Oléron.

Pour nous résumer, il convient de faire en ostréiculture ce qui est dangereux en aquiculture fluviale, c'est-à-dire d'opérer dans des espaces clos, sur des terrains émergés à certaines marées et facilement abordables pour la surveillance. Quelques résultats ont été obtenus chez nous ou en Hollande.

Terminons notre trop courte étude par la description d'un des établissements ostréicoles d'Arcachon, celui de la maison de Bragelongue, de Bordeaux, qui a bien voulu nous communiquer des notes détaillées et très complètes.

Les tuiles employées comme collecteurs de naissain sont, avant leur immersion, trempées dans une dissolution de chaux hydraulique, additionnée de sable fin. Dans la première quinzaine de juin, on dispose ces tuiles sur lesquelles l'amalgame a eu le temps de sécher, en eau claire et courante, dans une sorte de casier en bois dont le fond et les côtés sont faits de barreaux espacés de 0^m 10.

En novembre, commence le *détroquage* ou enlèvement du naissain fixé sur les tuiles, opération facile, la chaux empêchant l'adhésion de l'huître qui a alors

Digitized by Google

de deux à trois centimètres de diamètre. Ces jeunes sujets sont alors placés dans une caisse grillagée, à l'abri de la voracité des crabes.

Huit mois plus tard, ce danger n'est plus à redouter et on peut garnir les parcs de ces jeunes huîtres qui sont dirigées sur Marennes, la Tremblade et même sur l'Angleterre.

Trop d'eau douce compromettrait la récolte, mais un léger mélange, comme à l'embouchure de la *Seudre*, accélère l'engraissement. — Les bons parcs sont ceux qui, placés très bas, ne découvrent que deux ou trois heures au moment des fortes marées.

Les viviers sont faits de deux rangées de tuiles plantées dans la vase solide et entre lesquelles on tasse de l'argile. Une écluse est aménagée dans la partie déclive du terrain.

Beaucoup d'ostréiculteurs préfèrent aux tuiles des planches injectées à la créosote, dont l'odeur éloigne les tarets perforants et les crabes affamés.

L'huître, venue à la taille marchande, a besoin, pour être livrée à la consommation, de savoir conserver son eau en vue de voyages parfois très longs.

Trois jours avant l'expédition, les viviers sont ouverts, le mollusque, resté à sec, baille d'abord ; puis, apprenant à ses dépens ce que lui coûte cette imprudence, il acquiert de l'expérience et, au bout de quelques marées, l'éducation est complète. Quatre ou cinq jours de chemin de fer ne le feront pas périr.

Sans les frais d'installation, de bateaux, de pontons, de gardes, de salaires, insuffisamment compensés par les prix de vente des jeunes huîtres, il y aurait, semble-t-il, des bénéfices possibles pour l'ostréiculteur. Il y en a peu, et l'industriel qui lance, chaque année, un million de sujets de six mois dans ses viviers, s'estime heureux s'il arrive à réaliser, comme recette, la vente de 100,000 huîtres seulement à l'âge de 36 mois.

Digitized by Google

Les calculs des aquiculteurs en chambre ne se vérifient donc pas à la lettre. Il faut que les théoriciens sacrifient la meilleure partie de leurs illusions. Pourtant, la question ne nous paraît pas devoir être abandonnée, ne se préoccupât-on uniquement que de la mise en culture de nos côtes, dans le but de venir en aide à nos populations maritimes si résignées, si vaillantes. L'Etat et les capitaux de l'industrie privée peuvent seuls améliorer une situation bien compromise.

Nous formulons le vœu très sincère que ce concours se manifeste à brève échéance.

J.-E. PILLET.

Digitized by Google

le faire de préférence pendant les mois de novembre, décembre et janvier. Pour opérer directement la destruction, on devra, au commencement d'avril, avant le gonflement des bourgeons à fleur, étendre de grandes toiles au pied des pommiers et secouer les branches en leur imprimant un ébranlement énergique. Les anthonomes, troublés dans leurs pérégrinations sur le pommier, appliquent leur bec sur leur poitrine, rassemblent leurs pattes, font le mort et se laissent choir en restant immobiles pendant un assez long temps qui permet de les rassembler, de les imbiber de pétrole et de les brûler. La secousse imprimée aux arbres fait tomber beaucoup de boutons, contenant des larves de l'insecte qui se trouvent aussi détruites par la même opération. On a observé que ce sont les pommiers de deuxième saison qui fournissent le plus d'anthonomes. Enfin, pour obtenir un résultat sérieux, il ne faut pas se borner à une seule opération, mais la répéter deux ou trois fois sur les mêmes sujets qui, chaque fois, on le verra bien, permettront de détruire des anthonomes nouveaux.

Je me suis étendu longuement sur l'anthonome, parce que si ses ravages datent de longtemps, ce n'est que d'hier que ses mœurs et ses habitudes nous ont été clairement révélées et qu'en le faisant connaître on arrivera à le combattre plus efficacement.

Je vous parlerai moins longuement de deux autres ennemis du pommier qui, eux aussi, lui portent parfois un préjudice extrêmement sérieux : l'un est le puceron lanigère, l'autre, la chenille d'un papillon qui, par son extrême voracité, compromet et trouble sa végétation au point de le faire quelquefois périr.

Le puceron lanigère est, dit-on, originaire d'Amérique et venu en Europe avec l'excellente espèce de pommier qui nous donne la pomme dite de Canada. Il fait partie de la grande famille des pucerons dont tout le monde connaît bien les caractères généraux :

Digitized by Google

la tête de l'insecte est munie d'un bec ou rostre au moyen duquel il peut percer l'écorce du pommier, y introduire une liqueur spéciale qui a pour effet d'amener sur le point piqué un afflux de sève, laquelle étant détournée de son cours ordinaire, produit un boursouflement, un gonflement qui déforment l'écorce et, font naître des nodosités saillantes sur le tronc et sur les branches, l'arbre dépérit visiblement, il végète misérablement et finit par mourir. Ce sont les espèces les plus estimées qui sont attaquées par le puceron lanigère. Quant à celui-ci, il est facile à reconnaître au duvet blanc qui le recouvre entièrement et qui lui a valu son nom. Ce duvet le protège contre la pluie, contre les intempéries des saisons, contre les moyens de destruction qu'on lui oppose; la plupart des liquides glissent sans le mouiller, sur l'épaisse toison dont il est revêtu. Le seul moyen dont on puisse attendre quelque efficacité est dû à l'emploi de l'huile de poisson qui le fait périr sûrement par son contact, sans nuire au pommier : le pétrole, la benzine et la naphtaline, qu'on a proposés, atteindraient le même but, mais leur contact n'est pas sans inconvénients sur la végétation des arbres.

La pullulation du puceron lanigère est des plus rapides : pendant toute la belle saison, il donne naissance à plusieurs générations successives qui forment des colonies envahissantes sur les arbres où ils ont jeté leur dévolu. Un badigeonnage attentif à l'huile de poisson en aurait peut-être raison si, malheureusement, l'insecte n'avait l'instinct de se réfugier l'hiver sur les racines des arbres d'où il reparaît au printemps pour recommencer ou plutôt continuer son œuvre malfaisante. Si le puceron lanigère venait à menacer sérieusement l'existence de nos plants de pommiers en se répandant dans les pépinières, où il a une tendance marquée à se cantonner, il faudrait traiter les racines par le sulfure de carbone, comme

Digitized by Google

sagaces observateurs nous ont appris et le résultat de leurs recherches :

Quand on ouvre un bouton de fleur de pommier, on trouve à l'intérieur une petite larve très vivante, relativement très développée, qui semble vivre tout à fait à son aise dans le petit abri qui la recouvre, lequel, par la réunion des pétales de la fleur, lui forme une sorte de coupole qui la protège. Pour arriver à l'état de croissance où on la trouve, elle a dû prendre la nourriture qui était à sa portée, elle a fait sa proie des étamines et des pistils de la fleur, entravant, ruinant ainsi toute fécondation ; arrêtant aussi, d'une façon irrémédiable, le développement ultérieur du fruit. L'automne est ainsi frustré des promesses du printemps.

Comment cette larve malfaisante s'est-elle introduite dans les boutons de la fleur ? Ce n'est ni à la faveur du brouillard, ni par la malignité de la lune rousse, mais par une voie facile à comprendre et nullement surnaturelle.

Si, après avoir constaté l'existence de la petite larve, on avait la curiosité de voir ce qu'elle devient, on observerait ce qui suit : après huit à douze jours, quelquefois plus, quelquefois moins, selon la température ambiante, la petite larve devient immobile, sa peau s'est durcie, elle prend une coloration brune foncée, elle est devenue une chrysalide : de la chrysalide sort un insecte parfait pourvu d'ailes sous un étui solide, un véritable coléoptère, sachant parfaitement voler au besoin ; très vif, très alerte, courant sur les écorces, sur les rameaux, sur les feuilles du pommier, à la recherche des femelles de son espèce, nouvellement écloses. Cet insecte, qui appartient à la famille des charançons, caractérisés par leur tête en forme de bec allongé, portant des antennes : cet insecte est le fameux *Anthonome*, devenu célèbre dans ces dernières années, parce qu'on a commencé à mieux le

Digitized by Google

connaître. Quand la femelle a été fécondée, ce qui coïncide assez généralement avec l'évolution du bourgeon qui va donner naissance à la fleur, elle se met en quête de boutons qui se préparent à éclore, elle les perce à l'aide de son rostre ou bec qui termine sa tête; et, par l'imperceptible ouverture qu'elle a faite, elle dépose un œuf. Quelques jours après, mais dans un temps très court, de cet œuf sort la petite larve qui, détruisant, comme nous l'avons dit précédemment, les organes essentiels à la fécondation de la fleur, suit toutes les phases de l'évolution que nous avons décrite et devient anthonome parfait. Si on considère qu'une femelle fécondée recommence quarante ou cinquante fois la manœuvre qui lui permet de déposer chaque fois un œuf qui deviendra une larve douée d'un très robuste appétit: Si on veut bien se rendre compte que pendant la floraison des pommiers de nouvelles générations se succèdent sans relâche les unes aux autres, sans que la première, qui est née à la fin de l'hiver, ait disparu, on se rend compte, par la pensée, du nombre incalculable d'anthonomes qui livrent leur assaut aux fleurs du pommier au point de frapper ceux-ci de stérilité, malgré les apparences les plus favorables.

La destruction de l'anthonome est très difficile; les pluies, le froid arrêtent la ponte de l'anthonome mais ne font que l'ajourner: on a soumis des anthonomes, pendant deux jours, à une température de 28 degrés au-dessous de zéro, sans que leur vitalité, après cette épreuve, ait paru diminuée: l'anthonome, pour passer l'hiver, se met à l'abri sous les gerçures de l'écorce du pommier, sous les feuilles mortes tombées au pied de l'arbre; là, il attend patiemment le réveil du printemps.

Pour atteindre l'anthonome dans sa retraite, on recommande de badigeonner le tronc et les plus fortes branches du pommier avec un lait de chaux; on doit

Digitized by Google

LES ENNEMIS DU POMMIER

par M. BERTOT, président de la Société.

Il n'y a pas bien des années, beaucoup de cultivateurs considéraient comme préjudiciable à leurs intérêts le maintien de l'existence des pommiers sur les terres qu'ils faisaient valoir.

Plusieurs fermiers se firent autoriser par leurs propriétaires à arracher les pommiers, à l'ombrage desquels, disaient-ils, aucune culture ne prospérait.

Aujourd'hui d'autres idées ont prévalu : on met autant de soin à planter de jeunes sujets et à préparer l'avenir qu'on avait mis d'acharnement à faire disparaître les arbres à cidre vénérables que nos ancêtres avaient plantés pour nous.

C'est que le cidre a conquis une place honorable dans la consommation générale. Longtemps délaissé, il ne trouvait de consommateurs que dans les localités où, de temps immémorial on le fabriquait : maintenant, grâce à son prix abordable, par les plus humbles ménages, grâce aux améliorations et aux soins apportés à sa fabrication, grâce à la confiance qu'on peut avoir dans l'absence de toute falsification, il a été substitué au vin comme boisson usuelle, après que le phylloxera a eu ruiné une grande partie des vignobles du centre du midi de la France.

C'est donc par les ravages causés par un insecte à peine perceptible que les meilleurs vignobles de la France ont failli être anéantis. Le combat n'est pas fini contre le terrible puceron, cependant la science espère bien, tôt ou tard le supprimer, néanmoins sa malfaisante influence aura eu pour effet de faire conquérir à la boisson normande une estime qu'elle conservera et une place qu'elle ne perdra pas désormais.

Digitized by Google

Tout ce qui touche à l'élevage du pommier, au choix des bonnes espèces à propager, aux soins à donner à sa plantation, aux moyens les plus propres à le maintenir en vigueur et à le faire produire abondamment, nous intéresse vivement et ne laisse personne indifférent.

Mais de même que la vigne a de nombreux ennemis qui compromettent son existence, de même le pommier est assiégé par de nombreux adversaires qu'il est utile de faire connaître afin d'apprendre, sinon à les supprimer, ce qui paraît impossible, du moins à les combattre et à les diminuer. Il ne faut pas se dissimuler qu'à l'heure présente ce n'est plus, contre les grands animaux des temps passés devenus légendaires, les ours, les loups, que l'homme doit engager la lutte, mais contre des légions d'infiniment petits dont l'existence était à peine soupçonnée, il y a quelques années.

Autrefois, quand nous voyions au printemps les pommiers prêts à s'épanouir, leurs fleurs donner l'espoir d'une abondante récolte de fruits, quand, dis-je, nous voyions ces boutons de fleurs refuser de s'ouvrir, devenir bruns et prendre l'aspect qui les a fait comparer aux clous de girofle, nous ne savions à quelle cause précise attribuer ce phénomène et l'inévitable déception qui devait suivre. C'était, disait-on, l'influence de la lune rousse qui, chaque année, vient anéantir tant d'espérances, c'était encore l'effet des orages, des brouillards, des brumes de mer, venant s'abattre sur les pommiers qui allaient fleurir. On cherchait vaguement dans les variations de l'atmosphère, les causes du fléau, on les accusait de faire naître une foule de vers et d'insectes dont elles contribuaient à favoriser l'éclosion.

Aujourd'hui, on sait mieux pourquoi les fleurs de pommier prennent l'apparence des clous de girofle et à quelle cause il faut l'attribuer. Voici ce que de

Digitized by Google

on traite les racines des vignes phylloxérées, avec assez de succès pour inspirer l'espoir d'une réussite complète. Disons en passant que les boursouflures et les nodosités de l'écorce du pommier sont souvent accompagnées de chancres qu'on réussit admirablement à guérir, quand ils sont pris à temps, en leur appliquant le mélange connu sous le nom de Bouillie Bordelaise, qui est composé d'un mélange de chaux éteinte, délayée dans une solution de sulfate de cuivre à l'état de bouillie plus ou moins épaisse.

J'arrive à la chenille du bombyx neustria, qui a reçu le nom de livrée parce que les rayures brunes et bleues de son corps rappellent les galons des laquais de l'ancien régime. Cette chenille, après avoir passé par l'état de chrysalide, donne naissance à un papillon dont la femelle pond au mois de juillet un nombre considérable d'œufs. Elle les dépose sur les jeunes rameaux du pommier et en forme une espèce d'anneau ou de bague solidement reliée par une matière gommeuse qui leur permet de braver impunément toutes les intempéries de l'hiver ainsi qu'un froid prolongé. Au printemps, en même temps que paraissent les feuilles des pommiers, les jeunes chenilles sortent de l'œuf, mais elles vivent en famille et ne se dispersent pas à l'aventure ; elles filent toutes ensemble une toile protectrice, un nid commun où elles viennent se reposer après qu'elles sont repues. Elles sont très voraces et détruisent toutes les feuilles qui sont à leur portée : Quand elles sont nombreuses, l'arbre perd toutes ses feuilles naissantes et reprend l'aspect qu'il avait pendant l'hiver. Ce n'est qu'au mois d'août que, faisant un effort, il peut difficilement reverdir. Mais l'année est perdue pour la production des fruits et il peut arriver, si l'arbre est languissant, qu'il soit atteint dans sa vitalité et qu'il meure.

Pour conjurer les ravages du bombyx neustria, il faut s'attacher à détruire les anneaux que l'insecte

Digitized by Google

parfait a déposés sur les rameaux des pommiers. Ils sont assez apparents pour ne pas échapper à la vue. Si les arrêtés préfectoraux, qui prescrivent l'échenillage, étaient exécutés à la lettre, on pourrait espérer de voir diminuer le nombre de ces ennemis du pommier. Les petits oiseaux insectivores sont les meilleurs auxiliaires de l'homme, ils savent fort bien attaquer les dépôts d'œufs et le nombre de chenilles dont ils font leur proie, est incalculable. On ne saurait trop recommander de les entourer de protection, surtout à l'époque où ils redoublent d'activité pour nourrir leurs petits, nouvellement éclos dans les nids qu'ils ont formés.

D'autres chenilles, en grand nombre, vivent aux dépens du pommier, sans compromettre cependant son existence. L'une des plus curieuses est la chenille de la phalène hiémale, qui donne naissance à un papillon dont la femelle est complètement privée d'ailes ; elle se hisse pendant l'hiver sur le pommier, en grimpant péniblement le long du tronc, il suffit, pour l'arrêter dans son ascension, d'entourer le tronc d'un lien de paille en forme d'anneau enduit de matière gluante, comme le goudron, pour le mettre à l'abri de son invasion.

Je ne vous ferai pas l'énumération de tous les insectes qui vivent sur le pommier : on en connaît plus de cent cinquante espèces; inégalement malfaisantes, mais aucune n'est un danger sérieux pour l'existence de nos pommiers, au même degré que celles dont je viens de vous entretenir.

Permettez-moi, en terminant, d'appeler votre attention sur une pratique des vieux cultivateurs normands dont, à mon gré, on n'a pas suffisamment saisi toute la portée. C'est la destruction rapide, par le feu, par les coulines, de tout ce qui peut nuire au pommier, mousses, lichens, œufs et germes d'insectes, insectes parfaits, destruction qui s'opérait l'hiver

Digitized by Google

« et ordenné son siège à Conflans Sainte-Honorine,
« dont combien que la bataille commençât en la
« vallée, toutefois fust elle achevée en la montaigne
« en laquelle est à présent la tour de Mont-Joie :
« et la fust pris premièrement et nommé vostre
« cry en armes : « Mont-Joie Saint-Denys. » Et en
« la révérence de cette victoire, et de ce que
« ces armes Nostre Seigneur envoya du Ciel par
« un ange et démontra à un hermite qui tenait en
« icelle vallée, de ceste une fontaine, un hermitage,
« en lui disant que il feit raser les armes de III Crois-
« sans que Clovis portoit pour lors en son escu, et
« feit mettre en ce lieu les trois fleurs de lis, et en
« icelle se combattit, et il auroit victoire contre le roy
« Candat, lequel hermite le révéla à la femme de
« Clovis qui apportoit souvent au dict hermite sa
« refection : laquelle les emporta, et defaça les crois-
« sans et y mist les trois fleurs de lis. En ceste place
« fust fondé un lieu de religieux qui fust et est encore
« appelé l'Abbaye de Joye en Val, en laquelle l'escu de
« ces armes a esté longtemps en révérence de ce. »

J'aime à croire que Charles V se laissa convaincre par le récit naïf de Raoul de Presles, puisque la fleur de lis d'or du florin d'or aux fleurs de lis frappée en 1365 était l'unique monnaie qui eut cours sous son règne. On y voyait le roi debout sous un dais gothique: le champ était semé de fleurs de lis qu'on retrouvait sur sa tunique couvrant sa cotte de mailles et autour courait cette devise: KAROLVS DI GRATIA FRANCORVMREX.

Les lis héraldiques de France apparaissent dans une forme plus ou moins rudimentaire dans des monuments plus fragiles que le florin d'or ou franc à pied de Charles V. Je veux parler des sceaux des princes de notre troisième race de la branche purement capétienne. Henri Ier (1035) porte en effet dans une de ses mains un fleuron à trois lobes qui surmonte aussi le cercle perlé de sa couronne. Sur le sceau de Louis VII

Digitized by Google

(1175), le fleuron que le roi tient de la main droite, ceux de la couronne et du sceptre affectent nettement la forme de la fleur de lis. Une fleur de lis à pistils apparaît pour la première fois sur le contre sceau de Philippe-Auguste (1180), c'est *le lis florencé ou lis en fleur proprement dit*, emblême de l'âme pure définitivement couronnée dans les cieux.

Nous touchons presqu'au XIII^e^ siècle, ou le lis couronné, autre forme artistique et décorative du lis, devient l'attribut spécial de la T. S. Vierge, de Notre-Dame, car la mystique du moyen-âge, qui faisait d'Elle la Reine de la Chevalerie céleste, la trouvait si belle et si suave que plus que jamais elle apparaissait la fleur par excellence ornant le Paradis, y attirant tous les regards, y méritant autant d'hommages qu'un lis terrestre miraculeusement fleuri dans un lieu fangeux et au milieu des épines dans quelque coin de notre terre.

C'était, du reste, à la protection d'une Vierge trouvée dans un massif de lis en 1048 que Garcias IV, roi de Navarre, attribuait son retour à la santé et fondait à la même époque l'ordre de N.-D. du Lis. Rien de surprenant que Blanche de Castille n'aie plus tard érigé près Melun l'abbaye de N.-D du Lis. La Vierge et la France avaient la même fleur pour symbole et il semblait à nos pères que l'immortelle beauté du lis céleste, de la Vierge Marie, devait être le partage de la nation et des descendants de Saint-Louis. C'est cette conviction qui faisait dire à Malherbe :

Elles mentiront les prophéties,
De tous ces visages palis,
Dont la vaine étude s'applique
A chercher l'anclimatérique
De l'éternelle fleur de lys.

Adage que la scolastique gallicane résumait par ce mot fameux : « *Regnum Galliæ, Regnum Mariæ, nunquam peribit.* » Terminons cette étude sur le lis

Digitized by Google

L'Hyacinthe rappelle la prudence chrétienne, la paix de la conscience.

L'Hyssope signifie l'humiliation et la purification de l'âme par la pénitence.

La Jacinthe exprime la résignation.

Le Jasmin, l'amabilité.

Le Jonc, la docilité.

Le Lierre, l'immortalité.

Le Lys, la pureté.

Le Myrthe, l'allégresse, le bonheur éternel.

L'Olivier, la beauté, la douceur et la paix.

L'Oranger, la vertu; son fruit: les actes de justice; sa fleur: la chasteté.

La Palme, le repos et le triomphe des justes.

La Pâquerette est le symbole de la jeunesse.

Le Pavot représente le sommeil physique et l'indolence morale.

La Pivoine, par sa couleur rouge ou blanche, signifie timidité ou honte.

La Primevère est l'emblème de la jeunesse et de la fraîcheur.

La Scabieuse représente le malheur, le deuil.

La Véronique est le symbole de la fidélité féminine.

La Verveine, de l'enchantement.

La Violette, de l'humilité.

Les fleurs que nous venons de citer ont rempli un grand rôle dans la décoration artistique des églises et autres monuments postérieurs au christianisme. Il en est d'autres encore qui ont été utilisées d'une manière remarquable par la sculpture et la peinture. Citons le *Perce-Neige*, la *Pensée*, la *Passiflore*, le *Nénuphar*, le *Lotus*, le *Lis* et le *Lierre*, la *Vigne* et la *Rose*. Un mot sur les plus usitées.

LE LIS

Le peuple hébreu, ce peuple toujours en face de ces grands horizons de l'Orient, favorisé par un ciel d'azur et une température presque toujours égale à

Digitized by Google

elle-même n'a pu s'empêcher d'apprécier et la blancheur du lis et la délicatesse de son parfum.

Salomon l'a signalé dans le Cantique des Cantiques, le Sauveur lui-même nous invite à le considérer au milieu des champs, tel qu'il se développe sans la culture des hommes. Saint-Ambroise, Saint-Bernard, Saint-François de Sales, l'ont salué tour à tour comme le symbole de la pureté et des âmes chastes, et dans nos Pyrénées on bénit à la Saint-Jean des branches de lis que l'on dispose en croix sur la porte des maisons où elles demeurent toute l'année comme une sauvegarde. Une fleur chantée par le plus sage des rois, louée par le Christ, chantée par ses saints, célébrée par les poëtes, consacrée par la piété chrétienne à tous ceux qui n'ont pas voulu faner leur âme dans les amours de la terre et demeurer les imitateurs et les amis de la Reine des Vierges, ne déroge point en devenant le plus bel ornement du palais de nos monarques et du palais du Roi des Rois.

La sculpture nous la montre à Tivoli sur la cuirasse d'un empereur romain, à Rome sur un buste de l'impératrice Placidie, à Monza, sur les tombeaux des reines lombardes, à Saint-Vital de Ravenne, elle forme la couronne de Théodora, épouse de l'empereur Justinien.

Clovis, nommé patrice romain, pouvait donc bien, au dire de nos vieux chroniqueurs, prendre le lis pour armoiries. Ecoutez comment la chose se fit:

Mon narrateur est Raoul de Presles, qui le rapporte ainsi au roi Charles V:

« Et si portez les armes des trois fleurs de lis en « signe de la bénoiste Trinité et qui de Dieu par son « ange furent envoyées au roy Clovis, premier roi « chrestien, pour soy combattre contre le roy Candat « qui estoit sarrazin, adversaire de la foy chrestienne, « et qui estoit venu d'Allemagne, a grant multitude « de gens, ès-parties de France, et qui avait fait, mis

Digitized by Google

dans la semaine de l'Epiphanie. M. Pluquet, dans son histoire de Bayeux, a voulu voir, dans cet usage, une trace des traditions druidiques. Pour moi, j'y vois quelque chose de plus, une grande mesure utile.

« La veille des Rois, dit-il, dans les campagnes, on « allume des torches de paille ou des tiges de Molène « enduites de goudron, et les maîtres, les domes- « tiques, les enfants courent les champs en chantant « à gorge déployée :

« Couline vaut lolo
« Pipe au pommier
« Guerbe au boissey. »

N'est-ce pas le moyen le plus pratique et le plus efficace, sans faire tort aux pommiers de les débarrasser par une flamme, qui passe comme un éclair, de la plupart des parasites qui l'encombrent et de faire donner à chaque pommier une pipe de cidre.

Quand on réfléchit aux vieilles coutumes de nos pères, on leur trouve souvent un sens profond qui est leur justification et qui mérite parfois d'être remis en lumière.

Digitized by Google

LE SYMBOLISME DES FLEURS

LE LIS ET LA ROSE

Notre Société, par son titre complexe, ne peut cantonner ses recherches dans les documents historiques ou les édifices civils, militaires ou religieux intéressant l'histoire de notre Bessin : la nature toute entière est comme un livre ouvert devant ses yeux et non contente d'en déchiffrer les pages plus ou moins obscures, elle veut y faire lire le plus grand nombre avec elle. Noble tâche, prétention élevée, qui ne peut qu'honorer ses membres et faire aimer davantage les sciences et les arts.

Dans ce second volume de nos Mémoires, on ne peut donc trouver déplacer l'esquisse suivante, du symbolisme artistique des fleurs. Nous suivrons l'ordre alphabétique :

L'Absinthe.— La fleur d'absinthe a pour privilège de symboliser l'amertume, et par extension l'absence, cette peine si dure pour les amis.

L'Acacia blanc signifie l'amitié ; le rose, l'élégance ; le jaune, l'amour secret.

L'Amandier fleuri exprime l'espoir.

L'Aubépine exprime l'espoir.

La Balsamine exprime l'impatience, la précipitation.

La Belladone est l'emblème du silence.

Le Bluet représente la délicatesse.

Le Camelia symbolise la beauté.

La Campanule devient synonyme de constance.

Le Chèvrefeuille symbolise l'amour fraternel.

Le Convolvulus qui s'attache comme le chèvrefeuille, signifie aussi l'affection.

L'Epine symbolise la pénitence.

Le Houx signifie aussi la pénitence et par extension le méchant qui fait peine à ses semblables.

Digitized by Google

en empruntant non plus la langue de Cicéron, mais le doux langage du beau pays de France, et disons à la louange de cette fleur, pour résumer toutes ces remarques, disons avec M. Henri Cantel :

Fleurs chères à nos Rois, sur l'autel de la Vierge,
Neigez, neigez, lis blancs !
Ouvrez aux doux parfums de l'encens et du cierge,
Vos calices tremblants !
Pendant que Mai sourit, si vert, et rend au monde
Sa robe de vingt ans,
Les âmes sous la nef de l'église profonde,
Ont aussi leur printemps,
La prière et l'amour, en l'honneur de Marie
Montent jusqu'au ciel, la patrie
Où vont tous les soupirs, tous les rêves humains.

A l'appel de nos cœurs, sans force et sans défense,
Lis blancs, symboles d'innocence,
Vous qui ne filez pas, neigez sur nos chemins.

Et pour rapprocher ces renseignements épars sur la fleur mystique, virginale, royale et nationale du lis des arts dans notre Bessin, voyons-la, cette douce et belle fleur sur les monuments qui nous restent.

Dans les vitraux de nos églises, les feuilles de sa tige donnent lieu à mille enroulements gracieux ; sa fleur entr'ouverte supporte les médaillons à personnages qui font de nos verrières un livre à images pour le peuple ; le peintre sur verre comme l'enlumineur de nos manuscrits la disposent en encadrements multiples dans leur agencement. C'est le lis qui est l'arbre mystérieux qu'Isaïe voit sortir du giron de Jessé : sur sept de ses fleurs pour occuper le sommet de nos fenêtres ogivales, les sept colombes à nimbe crucifère figure des dons de l'Esprit-Saint, s'abaissent avec amour, et dans la gracieuse scène de l'Annonciation c'est encore cette fleur de la pureté, cette fleur royale que l'Archange porte entre ses mains, c'est elle que l'Esprit-Saint retrouve dans la

Digitized by Google

maison de l'humble Vierge de Nazareth. Sur son trône de Reine ou de Mère la Vierge tient encore en sa main notre lis, elle l'offre à son Royal et Divin Enfant quand l'Enfant, Dieu lui-même, ne le présente pas à sa mère.

Dans les premiers sceaux du chapitre de Bayeux, la Patronne de l'Eglise et du diocèse tient encore cette fleur symbolique et les grandes portes de notre Cathédrale en offrent encore à l'intérieur un semis épais alternant avec l'aigle à deux têtes des armoiries capitulaires. La ferronnerie des grilles latérales du chœur dans leurs élégants volutes retracent encore cette fleur, le vieux bâton cantoral montre encore, mais privées de l'argent qui les recouvrait, les marguerites et les lys. Et qui ne reconnaîtrait encore la même fleur dans le feuillage de plus d'un chapiteau, bien que le sculpteur ne se soit pas astreint à une copie servile des formes de la nature? Saluons surtout le lis dans la plupart de ces bouquets qui couronnent les frontons de nos édifices religieux, voyons le dessinant à jour comme les mailles d'une délicate dentelle la tracerie des fenêtres des collatéraux de notre Cathédrale et surtout les ouvertures de notre belle tour du Patriarche, et terminant, avec moins de grâce cependant, le montant principal et les bras de cette remarquable croix de notre autel majeur que la pensée et le ciseau d'un grand artiste, Caffieri, ont rendue le plus bel ornement du mobilier sacré échappé aux révolutions : mais il est temps de passer à la rose.

LA ROSE

La rose, cette reine des fleurs, a partagé avec le lis l'éloge des écrivains sacrés et son rôle mystique n'est pas moins grand pour les rêveurs et les artistes.

Digitized by Google

La rose a eu l'insigne honneur dans l'art chrétien de donner son nom à l'une des parties les plus importantes pour la clarté et la décoration dans nos édifices sacrés. Sous les plus modestes proportions comme dans de larges espaces le nom de rose ou de rosace rappelle, en effet, une des plus heureuses créations architecturales.

Pénétrez avec moi par la pensée dans ces basiliques primitives germant pour ainsi dire au-dessus des catacombes et des tombeaux des martyrs à l'heure où le labarum et la conversion de Constantin donnaient au christianisme droit de cité et rang définitivement officiel dans le monde romain. Ses colonnes arrachées aux monuments de tant de peuples soumis à Rome divisent en trois parties égales le prétoire ou le palais qui deviendra dans quelque temps une église: voici ces architraves classiques, ces peintures inspirées de l'art antique qui courent le long des murs et dominent les colonnes; charpentes massives, à caissons colorés, stucs mêlés de plaques métalliques forment les voûtes des longues nefs, quelques rares ouvertures y répandent la lumière; l'oculus de l'abside éclaire seul les degrés où se tient le magistrat ou le prince.

Pour un peuple toujours dehors, les séances doivent du reste être assez courtes sous le ciel du midi ou de l'orient, les marbres découpés ou les treillages métalliques qui clôturent les fenêtres laissent toujours assez de lumière; les clartés du soleil sont du reste tamisées par le velum de l'oculus de l'abside et par le coloris des marbres et les peintures des murailles. Toutes autres sont les nécessités du culte nouveau et de ses nombreux adeptes qui commencent à se reconnaître pour être en majorité dans les villes au moins. Malgré la simplicité de ses rites, la religion nouvelle doit à chacun de ses adeptes, une éducation intellectuelle et morale toute complète et

Digitized by Google

fort sérieuse ; tâche délicate qui, vu les obstacles de toute nature, sans compter les plus intimes que l'on se crée souvent à soi-même et que l'on aime assez pour avoir la faiblesse de se les dissimuler jusqu'à la dernière heure, tâche, dis-je, qui n'était pas celle d'un jour. De là, plus longues réunions dans l'édifice sacré ; de là, nécessité de joindre à l'enseignement oral l'enseignement par les yeux, et vu la discipline du secret et la résistance du paganisme expirant, usage aussi des figures symboliques.

Mais quelles figures pouvaient se présenter au pinceau et au ciseau de l'artiste, sinon ces types depuis longtemps admirés et consacrés devenus des modèles et comme une incarnation de la pensée elle-même. Pour être à leur place, dans un monde tout rempli d'idées nouvelles, quelques caractéristiques inappréciables à première vue pour les profanes, devaient approprier ces types aux croyances chrétiennes, les spiritualiser en quelque manière, les sanctifier pour qu'ils aident à l'amélioration morale, à la sanctification des âmes. De là, une plus profonde étude et une application plus noble du symbolisme de la rose.

La rose, par sa beauté, rappelait la beauté féminine, par son parfum attirant elle symbolisait l'attrait qu'exerce la femme sur tout ce qui n'est pas elle, par son peu de durée, aussi elle annonçait la brièveté de la vie, aussi était-elle le symbole de la beauté de la femme, la fleur de Vénus, aussi était-elle le synonyme de la jeunesse qui est si séduisante et qui n'a qu'un temps, et comme jeunesse et beauté sont le temps et l'occasion du plaisir, elle était aussi l'élément décoratif des fêtes et des réjouissances et l'image des passions coupables. C'est pour cela qu'au livre de la Sagesse les impies tiennent entre eux ce langage : « Couronnons-nous de roses avant qu'elles ne se « flétrissent. » Ces couronnes éphémères de roses

Digitized by Google

semblent être sous la plume de l'écrivain sacré comme une transparente et ironique allusion aux débauches de l'Egypte et de Babylone, que le peuple hébreu avait vues de si près et plus d'une fois enviées peut-être.

Mais il est d'autres roses que celles-là dans le symbolisme chrétien et artistique. Le ciel pour nos pères est un beau parterre, dans sa représentation graphique la rose, reine des fleurs, ne doit pas manquer. Dieu qui a créé, d'après le récit mosaïque, les fleurs et les plantes, chacune dans leur genre, avec leurs graines, ne veut, dans ses jardins spirituels, que des fleurs d'élite, c'est-à-dire des âmes choisies.

La première entre toutes, venue de la terre, c'est cette rose mystique que les ronces des vices et les misères de la vie humaine n'ont pu étouffer ou faire dégénérer, c'est la Rose mystique, rose toute belle, *tota formosa*, éclose sur la terre de Judée, ainsi que les palmiers de Judée et les roses de Jéricho, la seule qui puisse dire aux autres âmes semées par Dieu dans ce monde: « Fruits divins qui écoutez ma parole, fructifiez comme les roses, fleurissez comme les lis sur le bord des ruisseaux. » La Rose a donc été de bonne heure le symbole de la Vierge Mère. Tantôt elle accompagne le monogramme de Marie, tantôt elle s'élève à droite et à gauche de la Mère du Christ, quelquefois, elle orne sa main ou celle de l'Enfant-Dieu, elle forme aussi comme un tapis sous leurs pas. Blanche, elle signifie, entre les mains de la Vierge ou du Sauveur, la pureté; Rouge, entre les mains de l'un ou de l'autre, elle symbolise la charité: par cette couleur, est rappelée aussi la Passion du Christ et la Compassion de sa Mère: le Christ, au dire de saint Bernard, est la rose blanche attachée à l'arbre de la Croix. Le feu de la Charité lui a ôté sa couleur naturelle, l'effusion de son sang la transforme en rose rouge, les épines l'ensanglantent et chacune

Digitized by Google

de ses plaies est comme une rose rouge nouvelle poussée sur la Croix. La Vierge mystique elle-même, que sa pureté a rendue la plus belle rose blanche du paradis des âmes, ne revient aux Cieux qu'empourprée du sang de Jésus : depuis la Passion, elle a connu les épines de la rose, symbole des peines de la vie, elle a connu la pourpre royale de l'amour divin, préparée avec le sang du Christ, pour la sacrer à jamais Reine des Martyrs. La rose, élevée à l'honneur de symboliser le Christ et la Vierge, occupe donc une place d'honneur dans la mystique chrétienne. A cause de la perfection géométrique de ses formes, sous le nom de quintefeuille ou de quatrefeuille, la rose est devenue un motif élégant de décoration. Voyez-la marquer la séparation du plat des murs d'avec les corniches ou bandeaux de feuillage, accentuer, par ses creux bien évidés, la dernière assise qui supporte les modillons ou balcons à jour. Dans les surfaces planes des gables, entre les porches et les frontons, elle dissimule l'étroitesse ou la largeur des ouvertures et la nudité des murs, cache l'embarras d'un constructeur qui veut amoindrir l'effet de masses résistantes, nécessaires ou disproportionnées. Dans les croisées de nos grands édifices, à leur chevet ou à leurs façades, tantôt avec cinq ou quatre, six ou huit lobes, elle verse des torrents de lumière.

Entassées côte à côte, de dimensions variées, mille scènes bibliques ou historiques se présentent dans leurs traceries, grâce à l'art du verrier ; et le pavage des grandes nefs est tout embelli des couleurs de l'arc-en-ciel qu'elles lui envoie sous les feux d'un soleil de midi, quand la lune elle-même ne réflète pas, en contours indécis, les saints personnages qui y sont représentés. Je pourrais vous rappeler les oculus à quatre lobes, occupant la façade de quelques antiques basiliques, permettant ainsi, depuis des siè-

Digitized by Google

cles, aux générations qui les ont visitées, de lire les symboles chrétiens dont les peintres et les sculpteurs avaient décoré leurs enceintes : Dans notre terre de France, je n'aurais qu'à nommer les rosaces de Notre-Dame de Paris, des églises de Chartres (transept nord), de Beauvais (portail nord), d'Amiens, de Reims, de Laon, la façade ouest de Rhodez, le portail nord de Bordeaux, la façade sud de Senlis. J'aime mieux vous renvoyer à Saint-Ouen de Rouen, vous signaler les roses du portail de Saint-Etienne-le-Vieil et de Saint-Pierre de Caen, vous prier de visiter Ardennes et de me dire si les constructeurs de Notre-Dame de Bayeux ont été mal inspirés en demandant à la rose le modèle des fenêtres du grand portail, du transept nord et de la chapelle de Bonne-Nouvelle.

Je voudrais bien vous dire un mot des poètes sur notre rose : il faudrait pour cela détailler ici le *Plaid entre la Rose et la Violette*, du bon chroniqueur Froissard. Je reconnais volontiers avec le poète que la rose peut comparer ses pâleurs aux lueurs de l'aube, son éclat aux feux des soleils couchants. — J'ajouterai qu'elle a raison de se glorifier suivant sa couleur de ses rapports avec le raisin blanc et le raisin rouge,

> Dont blanc vin et vermeil se font
> Par lesquels vins solennellement
> On célèbre au Saint-Sacrement.

mais je laisse à vos dames le soin d'apprécier l'eau de rose, cette eau si bonne, d'après Froissard, eau

> Qui les grands chalours assouage (*)
> On en rafreschit son visage
> Et n'en mouille ou bouche et mains.

Je m'arrête ici pour rester avec vous « à l'eau de rose » : une plus longue étude pourrait vous montrer les épines, ce dont je serais bien marri, car je vous

(*) Adoucit.

Digitized by Google

dégoûterais de mes fleurs et ce n'est nullement mon envie de vous rendre si vilain service, patients auditeurs ou lecteurs.

Z.***.

Note.— L'auteur anonyme de cette étude ayant cité le bâton cantoral du Chapitre de Bayeux, nous devons déclarer que le bâton cantoral auquel il fait allusion a cessé depuis longtemps d'être porté par le second dignitaire du chœur de notre Cathédrale. Il servait aux derniers jours du rite bayeusain de support à un dragon de bois qui portait, le samedi saint, dans sa gueule, le cierge nouvellement béni dans la cérémonie du « *Lumen Christi.* » Le bâton n'était pas le seul insigne de nos chantres : les Inventaires nous signalent un bonnet ou mitre ronde avec deux fanons pendant en arrière et les gants : *Cum mitra rotunda et duobus chirothecis et baculo.* Nous ne savons lequel des chantres connus dont nous donnons ici la liste abondonna ces antiques insignes et laissa son sceptre de choreveque devenir le support du dragon appelé vulgairement *Bête Saint-Vigor.*

Grands Chantres à partir de la réorganisation des prébendes sous Odon de Conteville

Guillaume de Ros.
Geoffroy.
Herbert. 1153.
Henri. 1205.
Hugues de Malestor. 1208.
Etienne Ier de Matissis. 1228.
Etienne II de Grisetot. 1246.
Jean Ier. 1291.
Jean II de Justice. 1353.
Jean III de la Coste. 1404.
Nicolas Ier Clemengis, 1437.
Brando de Castiglione.
Robert le Sage. 1463.
Raoul Bouvery. 1469.
Robert d'Argouges.
Jean IV le Beauvoisin. 1498.
Florent de Courboyer. 1504.
Antoine Ier de Chabannes.
Guillaume II de Silly.
Jacques Ier de Silly.

Digitized by Google

Nicolas II Dangu.
Philippe de Crequi.
Cabart.
Bernard Ier le Maignan. 1589.
Antoine II d'Escrametot. 1597.
Antoine III d'Escrametot. 1626.
Jacques II d'Escrametot. 1666.
Jean V Lamy. 1691.
Jean VI Durand de Grainville. 1692.
Bernard II Campagne. 1729.
Pierre Campagne. 1749.
Antoine IV d'Aigueperse de Saint-Cyr. 1749.
Eustache Philippe Le Sueur Desfrênes.

Autres chantres dont la date n'a pu être fixée :

Testard.
Raould.
Hugues de Boron.
Raould de Troismonts.

Digitized by Google

Note sur les Progrès de l'Electricité

par le Professeur LONDET

MESSIEURS,

L'éloge des sciences n'est plus à faire. Si, parfois, elles avancent lentement, si les découvertes des savants ne se traduisent pas immédiatement par d'utiles applications, il arrive un jour où l'échafaudage de faits bien observés, permet d'asseoir sur une base solide des lois générales fécondes en résultats.

C'est alors que leur saine interprétation, limitée aux seules données de l'expérience, et dégagée d'idées préconçues, est marquée par d'étonnants progrès.

L'étude de l'électricité nous fournit un moyen d'établir cette vérité; pour cela, il n'y a qu'à suivre par étapes successives le chemin qu'a parcouru cette science.

Un cylindre de verre poli, frotté avec des étoffes de laine, attire les corps légers et les repousse après le contact: un bâton de gomme laque, dans les mêmes conditions, produit un effet semblable.

Admettrons-nous que ces deux substances possèdent dans l'intérieur de leurs molécules, un ou plusieurs fluides. Tout ce que nous savons, c'est que le verre et la gomme laque se comportent différemment vis-à-vis des corps électrisés. Si l'un provoque une action répulsive, l'autre produit une attraction. Conclure qu'il existe deux modes d'électrisation, c'est rester dans le domaine de la vérité, aller plus loin, c'est risquer d'en sortir. On peut, si l'on veut, caractériser ces deux états par deux mots différents, celui de positif et de négatif, mais à la condition de ne pas

Digitized by Google

attacher à ces deux qualifications un sens qu'elles n'ont pas.

La science gagne beaucoup à observer cette réserve.

L'immortel Newton ne s'en est pas départi, en énonçant la loi de la gravitation universelle. « Tout « se passe, a-t-il dit, comme si les corps s'attiraient « proportionnellement à leurs masses et en raison « inverse du carré de leurs distances. » Présentée sous cette forme, cette loi ne peut être infirmée. Peut-être, n'est-elle que la synthèse de lois plus élémentaires, inconnues jusqu'à présent, elle n'en restera pas moins éternellement vraie, parce qu'elle est conforme aux faits et les résume sans les dépasser.

Depuis des années, les astronomes s'en servent pour prédire avec certitude les éclipses et bien d'autres phénomènes célestes ; jamais on n'a trouvé leurs calculs en défaut.

Relier les faits constatés en électricité par une loi aussi certaine, tirer de cette loi des conséquences rigoureuses, sans s'égarer dans des hypothèses prématurées, tel a été l'objet de la physique contemporaine.

L'électricité se manifeste par des attractions et des répulsions ; elle agit comme la pesanteur, ayons recours à la balance ou du moins à des instruments fondés sur le même principe. On aura ainsi un moyen d'établir une définition précise de l'unité d'électricité. On dira que deux petites balles égales et chargées identiquement possèdent l'unité d'électricité, lorsque la répulsion qui s'exerce entre elles est égale à l'unité de force. L'avantage de cette définition est évident, car il conduit à la loi de Coulomb, analogue à la loi Newtonienne.

Issue de la même origine, la science de l'électricité hérite, en partie, du patrimoine que lui lègue l'astronomie ; elle se sert des mêmes calculs, appuie ses raisonnements sur les mêmes théorèmes. De là, cet

Digitized by Google

emploi de mots nouveaux, inédits dans le langage de la physique, tels que : potentiel, surface de niveau, flux de force, mots qui impliquent bien moins l'apparition de récentes découvertes que l'abandon d'anciennes hypothèses.

Arrêtés là, les progrès de l'électricité eussent été incomplets. Il est indifférent de dire que dans un conducteur en équilibre la force électrique est nulle en chaque point, ou que le potentiel y est constant. En mécanique, c'est tout un.

Le véritable essor de la physique date du jour où on a relié les unités, dont on se sert en mécanique, aux grandeurs que l'on considère en électricité.

Vous vous rappelez, Messieurs, les entraves qu'apportait au commerce la confusion des poids et mesures, et l'immense service que rendit l'invention du système métrique.

Le même fait s'est passé en physique.

Vingt grandeurs différentes entraient en jeu, dont les rapports étaient mal définis ; ç'a été l'œuvre du congrès de 1881, d'unir, dans un même faisceau, tant d'éléments divers. Après avoir considéré comme grandeurs fondamentales, indépendantes les unes des autres, la longueur, la masse et le temps, on a relié la géométrie à la mécanique par la série des définitions qui spécifient la force, le travail et la puissance.

Comme, d'un autre côté, il y a de nombreux points de contact entre le magnétisme et l'électricité, on a réuni toutes les grandeurs que l'on considère dans ces deux sciences par une chaîne continue qui s'est soudée facilement à la chaîne précédente.

Il en a été de même pour la chaleur, qui n'est qu'une force vive des molécules, une forme nouvelle du travail. Il est résulté de cette conception un système de mesures, admirablement combiné, et qui a mis en lumière le grand principe qui domine actuellement la physique, je veux dire le principe de la conservation de l'énergie.

Digitized by Google

Rien ne se perd, rien ne se crée, a dit Lavoisier. Cette vérité, qui constitue la base fondamentale de la chimie, s'applique en toute rigueur à la physique. Les travaux des forces ne se perdent pas : ils se transforment.

Considérons une chute d'eau, dont le débit à la seconde est de 750 litres : si la chute a une hauteur de 2 mètres, sa puissance mécanique équivaut à 20 chevaux-vapeur. On peut l'utiliser pour actionner par l'intermédiaire d'une roue hydraulique une machine de Gramme. Avec des instruments de mesure, on pourra suivre et analyser la transformation de l'énergie dépensée par la chute. Une partie de la force vive de l'eau se perdra dans les tourbillons de la cascade, une autre s'usera dans les frottements, et enfin une dernière se transformera en énergie électrique, qui deviendra apparente sous la forme de chaleur et de lumière. Les ingénieurs, qui connaissent le jeu de ces transformations, peuvent aisément calculer par avance l'éclairage qui en résultera et l'intensité de foyers de chaleur possédant une puissance calorifique inconnue jusqu'alors.

L'arc voltaïque permet de fondre les métaux les plus réfractaires, de les souder, et enfin de simplifier d'une façon singulière les opérations de la métallurgie. Que l'on jette dans un creuset chauffé par l'électricité, des minerais de cuivre et d'aluminium, on obtiendra, à l'état de pureté, du bronze possédant la riche couleur de l'or.

Aujourd'hui, tout se calcule, tout se prévoit ; ce n'est plus un agent mystérieux qui produit le travail de l'électrolyse. Deux corps, en se combinant, dégagent une quantité déterminée de chaleur ; pour les séparer, il faudra leur fournir la même somme de calories ; on l'empruntera à l'énergie d'une pile, d'une dynamo dont on aura réglé d'avance et sans tâtonnements, la force électromotrice.

Digitized by Google

Quoi de plus merveilleux que ce mécanisme dont les rouages s'engrènent si bien !

A l'heure actuelle, il ne nous est pas donné de prédire toutes les conséquences du principe nouveau qui éclaire la physique, comme un phare perce les brouillards de la mer ; mais, parmi les applications qui en découlent, il en est une qui fait naître de belles espérances.

Il arrivera un jour où l'exploitation des mines de charbon deviendra dispendieuse, et où il faudra compter dans l'industrie avec ces lits de houille où l'on puise à pleines mains. Mais qu'importe à l'homme? La Providence a mis à sa disposition une source inépuisable de forces naturelles. Le soleil crée à la surface de la terre, par l'inégale répartition de sa chaleur, de grands courants aériens ; il transporte, sur le flanc des montagnes, l'eau des mers qui revient à son point de départ par une longue série de plans inclinés, il combine son action à celle de la lune pour imprimer à l'Océan son éternel mouvement de flux et de reflux. Tant de force vive ne peut rester perdue. L'eau des fleuves, le vent, la mer, sont là pour actionner les machines électriques.

Une dynamo restitue, par un long fil, une partie de l'impulsion qu'elle a reçue, à une machine semblable ; celle-ci anime tous les outils qui composent une usine et permet d'utiliser à de grandes distances l'énergie que la nature a placée loin de nos centres industriels.

Ainsi compris, le transport de la force est appelé à rendre d'incalculables services.

Bien des rêveurs ont cherché le mouvement perpétuel sous une forme impossible à réaliser : Deux Français, Hippolyte Fontaine et Marcel Desprez, ont, pour ainsi dire, résolu le problème, puisqu'ils empruntent la force à des éléments qui ne connaissent point de repos.

Digitized by Google

Jamais l'histoire des sciences n'a enregistré de plus belles découvertes. Le téléphone a excité notre admiration, parce qu'il propage au loin les vibrations de la voix humaine, mais c'est là un transport de petits mouvements qui est loin d'offrir le même intérêt que la transmission des grandes forces. L'invention de Bell est ingénieuse, la conception française est grandiose, aussi dans le tournoi scientifique, où toutes les grandes nations entrent en lice, notre pays tient assurément le premier rang.

C'est le cas, Messieurs, de rendre hommage à la mémoire d'un illustre physicien, un de vos compatriotes, qui, malheureusement, n'a assez vécu que pour entrevoir cette rénovation des sciences physiques. Gaugain, avec les ressources d'un laboratoire insuffisant, s'est fait un nom dans la science, mais quelle n'eût pas été son œuvre, s'il eût travaillé avec l'outillage dont disposent aujourd'hui les savants, et à la lumière des nouvelles doctrines !

Si Gaugain a eu son heure de gloire, il n'en est pas moins vrai que les caprices de la fortune ont enrayé l'essor de cette belle intelligence ; aussi, en calculant le dommage qui en est résulté pour la science, on ne peut se défendre d'un légitime sentiment de regret.

Digitized by Google

POÉSIES

I.

LA COQUILLE TYPOGRAPHIQUE

M. Pierre Le Roux fut le premier imprimeur connu à Bayeux, il s'y fixa vers 1628; la famille Briard comprenait Marin Briard, 1660; Jean Briard, mort en 1719; Gabriel Briard, 1721-1769, et la veuve de ce dernier qui vendit en 1778 à Ant. Jean Nicolle, succéda à Pierre le Roux. La famille Nicolle a, jusqu'à ces derniers temps, tenu un rang honorable dans l'imprimerie bayeusaine. Claude le Blond s'établit à Bayeux, de 1791 à 1821; M. Gueroult, qui avait ouvert une imprimerie en 1797, devint l'acquéreur du brevet et de l'imprimerie de Claude le Blond en 1821. Les Delarue ont remplacé les Nicolle, et les Le Métayer les Gueroult. Il est à présumer que les possesseurs des imprimeries bayeusaines ont eu plus d'une fois maille à partir avec les distractions réfléchies ou inconscientes des compositeurs : nous les croirions trop heureux s'ils n'avaient eu à souffrir des transpositions malheureuses ou coquilles qui faisaient écrire à un typographe en colère et au correcteur de ce volume :

Toi qu'à bon droit je qualifie
Fléau de la typographie
Pour flétrir tes nombreux mé-
[faits
Ou pour mieux dire tes fortaits
Il faudrait un trop gros volume
Et qu'un Despréaux tint la plu-
[me.
S'agit il d'un homme de bien,
Tu en fais un homme de rien :
Est-il quelqu'action insigne
Ta malice la rend indigne,
D'un savant la capacité
Par toi devient rapacité.
Ce qui, soit dit par parenthèse
Dénature un peu trop la thèse.
Un cirque a de nombreux gra-
[dins
Et tu le peuples de gredins.
Parle-t-on d'un pouvoir unique

Digitized by Google

Tu m'en fais un pouvoir inique
Dont toutes les prescriptions
Deviennent des proscriptions.
Si j'écris : Sir Henry Colporte
Tu mets, hélas! Henry Cloporte.
Si j'écris : ma vive douleur,
Je lis par toi vive couleur.
D'un parent si j'apprends la perte
Nouvelle porte reste ouverte
A tes méfaits : Pour décédé
Tu m'écris le mot décidé.
Lors mon émotion visible
Devient émotion risible
Chaque lecteur ajoutera
D'innombrables et cœtera
Dans ce livre à plus d'une page
Il remarquera ton passage
J'eus beau crier, beau tempêter
Je ne pus toujours t'arrêter :
Tu gardas, coquille effrontée,
Ton allure dévergondée.
J'invoquais grammaire et bon sens,
Hélas ! c'était perdre mon temps.
De tes forfaits la litanie
Hélas ! serait chose infinie
Tes errata, tiens les voilà
Et ma foi, je m'arrête là.

Digitized by Google

II.

LE BEURRE D'ISIGNY, PAR J. B.

A LOUIS ÉNAULT

Quand le bon Dieu nous partagea
Ses bienfaits, raconte l'histoire,
Tout homme aussitôt exigea
L'un les honneurs, l'autre la gloire
Chacun avec empressement
Réclamait la part la meilleure:
Seuls, les gens du pays Normand
Demandèrent modestement
Qu'on leur donnât l'assiette au beurre!...

***

Ainsi fut fait, et depuis lors
Isigny grandit et progresse,
Le sol prodigue ses trésors
Au bétail qui là-bas s'engraisse;
Prés verts, beaux comme des velours,
Frais gazons que la brise effleure,
Tapis des champêtres amours
Pour les gens d'Isigny toujours
Vous n'êtes que l'assiette au beurre.

***

Il ne connaissent pas les dieux
Ni les déesses poétiques,
Ni les bosquets mystérieux
Des hamadryades rustiques.
Comme leurs voisins de Saint-Lo
Ils ne savent pas où demeure
Thalie, Euterpe ou Clio
Leur nymphe, c'est la nymphe Io
Qui leur fournit l'assiette au beurre.

***

En ce canton béni du ciel
La vie est une douce chose.
Comme l'abeille prend son miel
Dans le calice de la rose,
La fillette aux fermes appas
S'en va traire lorsque vient l'heure
Et souvent elle rentre au bras
Du riche fermier Nicolas
Qui lui promet l'assiette au beurre.

***

La crème mousse dans le seau,
On rêve aux futures tartines.
Le lait lui-même est vraiment beau
Dormant dans de larges terrines.
En ce pays Virgilien
On voudrait fixer sa demeure

Digitized by Google

C'est le seul où l'on vive bien
Le seul où sans souci de rien
Tout le monde ait l'assiette au
[beurre.

∴

Nos grands politiques pourtant
A chaque instant nous la pro-
[mettent :
A la place d'argent comptant
Pour l'achat du vote ils la met-
[tent.
Ces bons messieurs n'ont qu'un
[défaut:
Qu'on en sourie ou qu'on en
[pleure,
C'est pour eux seuls, de bas en
[haut,
Las ! que l'assiette de l'impôt
Se trouve être l'assiette au
[beurre.

∴

Que ne peut-on en dire autant
De notre France tout entière !
Combien on y vivrait content
Du Président à la laitière !
Au lieu de cette poule au pot
Avec quoi toujours on nous
[leurre
Le peuple aurait pour son écot
A son tour sa part du gros lot
Il a droit à l'assiette au beurre.

Digitized by Google

III.

RÉPONSE A L'ENVOI DU BEURRE D'ISIGNY

D'un fromage fait à la Trappe
Je savourais seul la douceur
Quand soudain à ma porte on frappe :
C'était messire le Facteur.

Vite, j'entr'ouvre la missive
Chantant le Beurre d'Isigny
Aussitôt ma Muse pensive
Messieurs, voulut répondre ainsi :

« Aux confins de mon ermitage
Le beurre n'est pas inconnu
Il est après un chaud potage
Le bienvenu.

Que l'on soit riche ou qu'on
[mendie
On ne peut se voir présenter
Le vrai beurre de Normandie
Sans y goûter.

« Entre la poire et le fromage
Votre beurre, ami, m'a surpris
Si tard ! ai-je dit, c'est dom-
[mage
J'en aurais... pris

Que l'on soit riche ou qu'on
[mendie
On ne peut se voir présenter
Le vrai beurre de Normandie
Sans y goûter.

« Le cordon bleu qui me con-
[trôle
Incontinent me vient chanter :
Votre beurre en ma casserole
Va bien sauter.

Que l'on soit riche ou qu'on
[mendie
On ne peut se voir présenter
Le vrai beurre de Normandie
Sans y goûter. »

Voici, Messieurs, ma chanson-
(nette
Pour celui qui voulut donner
Du beurre à plein dans notre
[assiette
Après dîner

Car même en notre Académie
On ne peut se voir présenter
Du beurre en la croûte ou la mie
Sans y goûter.

A. L.

Digitized by Google

IV.

LE TRÉSOR DU POÈTE

Sonnet pour un ami de Collège.

Je hante le Parnasse : on disait que la Muse
Avait pris pour compagne ou Richesse ou Gaité ;
On ne m'a pas tout dit, Gustave, en vérité
Ecoute mes aveux et dis si je m'abuse.

M'abuser ! mais, hélas ! quand j'entre à la cambuse
Point d'autre or au gousset que l'or en vers chanté,
Et que faut-il de plus pour voir en Pauvreté
Le seul trésor qui reste au rimeur et l'amuse.

On est dans notre siècle ou bourgeois ou sergent
Esclave de la mode ou serf de son argent
Chacun choisit son maitre, à chacun sa manie.

C'est la commune loi, mais bien autre est mon sort
Sans crainte, réveillé ; sans honte, je m'endors :
Pauvreté pour mon cœur a douceur infinie.

— 1875 —

A. Le Lièvre.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

		PAGES.
I.	Un souvenir inédit du Camp de Vaussieux, par A. DÉDOUIT	1
II.	Les Bacon Sires du Mollay, par M. Paul DE FARCY.	7
III.	Les Barons de Harcourt: leur rôle dans le passé dn Bessin, par X***	15
IV.	Un Prélat Bayeusain au XVIII^e siècle. — Laurent-Michel Eon de Cély, dernier Evêque d'Apt (1735-1815), par Charles GARNIER . .	32
V.	Les Défenseurs du Mont Saint-Michel contre les Anglais, par A. LE LIÈVRE.	86
VI.	Les Incendies de la Cathédrale, par A. LE LIÈVRE	90
VII.	Un boulet trouvé à Formigny, en 1782, par M. G. VILLERS	106
VIII.	Essai de glossaire de patois bas-normand du canton de Bayeux, composé d'après les mots recueillis de l'année 1884 à l'année 1892, par A. LE LIÈVRE	112

Digitized by Google

IX. La Culture des Eaux, par J.-E. PILLET, Vice-Président de la Société 131

X. Les Ennemis du Pommier, par M. BERTOT, Président de la Société 146

XI. Le Symbolisme des Fleurs — le Lys et la Rose — par Z.*** 155

XII. Note sur les Progrès de l'Electricité, par le Professeur LONDET 169

XIII. La Coquille Typographique. Poésie. par X*** . 175

XIV. Le Beurre d'Isigny. Poésie. par J. B. . . . 177

XV. Réponse à l'envoi du Beurre d'Isigny. Poésie. par A. L. 179

XVI. Le Trésor du Poète. Poésie, par A. LE LIÈVRE 180

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 07369 7909

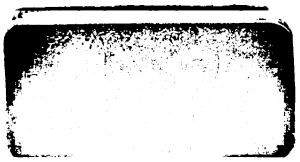

Digitized by Google

Digitized by Google